

N° 89-653-X au catalogue  
ISBN 978-0-660-28232-9

## Enquête auprès des peuples autochtones

# Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 : Guide des concepts et méthodes

par Brittany Vongdara, Danielle Léger, Edith Latendresse et Ron Budinski  
Division de la statistique sociale et autochtone (DSSEA)  
Date de diffusion : le 26 novembre, 2018



---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des Matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>5</b>
1.1. Aperçu de l'enquête .....	5
1.2. Objectifs du Guide des concepts et méthodes.....	6
<b>2. Contenu de l'enquête : concepts et questions.....</b>	<b>6</b>
2.1. Processus d'élaboration du contenu.....	6
2.2. Groupes d'identité autochtone.....	7
2.3. Niveaux géographiques.....	9
2.4. Thèmes du contenu de l'enquête.....	10
2.5. Modules du questionnaire .....	11
2.6. Contenu couplé aux données du Recensement de la population de 2016 .....	13
2.7. Contenu tiré d'autres enquêtes .....	14
<b>3. Conception de l'enquête.....</b>	<b>15</b>
3.1. Population cible et couverture.....	15
3.2. Plan d'échantillonnage .....	19
3.3. Taille de l'échantillon et taux de réponse .....	24
<b>4. Collecte des données .....</b>	<b>25</b>
4.1. Échéancier.....	25
4.2. Mode de collecte.....	25
4.3. Supervision et contrôle de la qualité .....	26
4.4. Interviews par personne interposée .....	26
4.5. Stratégie de communication .....	26
4.6. Problèmes particuliers sur le terrain.....	26
4.7. Taux de réponse finaux .....	27
<b>5. Traitement des données .....</b>	<b>27</b>
5.1. Saisie des données .....	27
5.2. Étapes de traitement des enquêtes sociales .....	27
5.3. Réception des données brutes et épuration des dossiers.....	28
5.4. Nouveau codage des variables et questions à réponses multiples .....	28
5.5. Enchaînements : cheminements de réponse, sauts valides et non-réponse à des questions ...	30
5.6. Codage.....	30
5.7. Contrôle et imputation.....	31
5.8. Variables dérivées et couplage aux données du recensement .....	32
5.9. Création de fichiers de données finaux et d'un dictionnaire de données .....	33
<b>6. Pondération.....</b>	<b>34</b>
6.1. Poids initiaux .....	34
6.2. Ajustement pour les unités non envoyées à la collecte .....	34
6.3. Ajustement pour tenir compte de la non-réponse.....	35

6.4. Ajustement pour les répondants partiels.....	35
6.5. Poststratification.....	36
6.6. Ajustement des poids extrêmes — méthode de l'écart-sigma .....	37
6.7. Ajout des unités non inscrites en vertu de l'Accord sur le Nunavut.....	37
<b>7. Qualité des données .....</b>	<b>37</b>
7.1. Aperçu de l'évaluation de la qualité des données.....	37
7.2. Erreurs d'échantillonnage et méthode bootstrap.....	38
7.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage .....	40
<b>8. Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et d'autres sources de données</b>	<b>43</b>
8.1. Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2016.....	43
8.2. Différences entre l'EAPA de 2012 et l'EAPA de 2017 .....	47
8.3. Différences entre l'EAPA de 2017 et l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut.....	48
<b>9. Diffusion des données .....</b>	<b>49</b>
9.1. Aperçu de la diffusion des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 ...	49
9.2. Produits de données et services .....	49
9.3. Produits analytiques .....	50
9.4. Produits de référence .....	51
9.5. Contrôle de la divulgation.....	51
<b>Annexe A Indicateurs de haut niveau de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 ...</b>	<b>52</b>
<b>Annexe B Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre — Précisez »</b>	<b>58</b>
<b>Annexe C Classifications types utilisées pour l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017</b>	<b>59</b>
<b>Annexe D Glossaire des termes de l'enquête.....</b>	<b>61</b>
<b>Références .....</b>	<b>70</b>

# Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 : Guide des concepts et méthodes

par **Brittany Vongdara, Danielle Léger, Edith Latendresse et Ron Budinski**

## 1. Introduction

### 1.1. Aperçu de l'enquête

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) est une enquête nationale sur la situation socioéconomique des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits. L'EAPA vise à déterminer les besoins de ces groupes autochtones et à guider les politiques et les programmes destinés à améliorer leur bien-être. Elle a pour objectif de fournir des données pertinentes et à jour à divers intervenants, y compris les organismes autochtones, les communautés, les fournisseurs de services, les chercheurs, les gouvernements et le grand public.

L'EAPA est réalisée par Statistique Canada depuis 1991 et elle fournit une gamme d'indicateurs sociaux et économiques relatifs aux peuples autochtones. Il s'agit d'une enquête postcensitaire conçue pour servir de complément aux données du Recensement de la population. L'EAPA de 2017 représente le cinquième cycle de l'enquête et suit l'approche thématique qui a été adoptée pour la première fois dans le cadre de l'EAPA de 2012. L'accent de l'EAPA de 2017 porte sur les compétences transférables, la formation pratique, l'utilisation des technologies de l'information, la connaissance d'une langue autochtone et la participation à l'économie canadienne. L'enquête continuera de fournir des indicateurs de base dans les domaines de l'emploi, de la santé et de l'éducation. Trois ministères fédéraux ont contribué au financement de l'enquête : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada (anciennement Affaires autochtones et du Nord Canada) et Emploi et Développement social Canada.

Le présent cycle de l'EAPA a été mené du 16 janvier au 15 août 2017. Quelque 43 000 personnes ont été sélectionnées en vue d'y participer et le taux de réponse final s'est établi à 76 %. Le plan d'enquête a permis de produire des données fiables pour chaque province et territoire (provinces de l'Atlantique regroupées) ainsi que pour chacune des quatre régions inuites : le Nunatsiavut (côte nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. L'enquête visait également trois groupes d'âge en particulier : 18 à 24 ans, 25 à 54 ans et 55 ans et plus. Des analyses distinctes de ces dimensions sont possibles pour chaque groupe autochtone, soit les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits. Même si les personnes de 15 à 17 ans n'ont pas été ciblées de façon particulière, elles ont quand même été échantillonnées. Cela a été fait afin de pouvoir produire des estimations pour l'ensemble de la population cible et, en partie aussi, pour se conformer au contenu harmonisé, afin que l'EAPA soit comparable à d'autres enquêtes de Statistique Canada, comme l'Enquête sur la population active (EPA).

Jusqu'à présent, les données de l'EAPA ont servi à éclairer la prise de décisions relatives à la planification de politiques et à l'élaboration de programmes en ayant pour but d'améliorer les services offerts aux peuples autochtones. La Commission royale sur les peuples autochtones a utilisé les données de l'EAPA de 1991 comme principale source de renseignements démographiques, sociaux et économiques dans son rapport final et ses études de recherche connexes. Le rapport final de la Commission recommandait que l'EAPA soit menée de façon régulière en vue de faire le suivi des conditions sociodémographiques des peuples autochtones.

L'EAPA de 2017 continuera à guider les activités liées aux politiques et aux programmes visant à améliorer le bien-être des peuples autochtones. Les nouvelles données thématiques de l'enquête permettront d'avoir une connaissance plus approfondie des possibilités et des défis liés à l'augmentation de la participation des Autochtones à l'économie canadienne. Des données sur l'éducation, la santé, la langue, le revenu, le logement et la mobilité seront aussi disponibles aux fins d'analyse. L'EAPA continuera d'être une source importante de renseignements pour les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits, les planificateurs communautaires, les fournisseurs de services, les gouvernements et les chercheurs.

Dans le cadre de l'EAPA de 2017, un supplément visant les Inuits inscrits en vertu de l'Accord sur le Nunavut a été ajouté. Cela comprend un important échantillon supplémentaire d'Inuits au Nunavut, ainsi qu'un ensemble

additionnel de questions conçues pour en apprendre davantage sur la disponibilité, l'intérêt et le niveau de préparation des Inuits inscrits en vertu de l'Accord sur le Nunavut en vue d'occuper un emploi au gouvernement. L'EAPA—Supplément sur les Inuits du Nunavut vise à fournir des renseignements pour le projet de l'Analyse de la population active chez les Inuits du Nunavut et à déterminer des façons d'accroître la participation des Inuits dans l'effectif de l'administration publique. Le présent guide est axé uniquement sur l'échantillon principal de l'EAPA. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur de l'Enquête auprès des peuples autochtones—Supplément sur les Inuits du Nunavut pour obtenir plus de renseignements concernant ce supplément.

## 1.2. Objectifs du Guide des concepts et méthodes

Ce *Guide des concepts et méthodes* vise à fournir un examen détaillé des approches spécialisées et méthodologiques de l'EAPA de 2017. Conçu pour les utilisateurs de données de l'EAPA, ce guide décrit les concepts et les mesures de l'enquête, tout en abordant les détails techniques de la conception, les travaux sur le terrain et le traitement des données. Ce guide a pour objectif de fournir aux utilisateurs des renseignements utiles sur la façon d'utiliser et d'interpréter les résultats de l'enquête. De plus, une analyse de la qualité des données permet aux utilisateurs d'examiner les forces et les limites des données en fonction de leurs besoins particuliers.

La section 1 du présent guide donne un aperçu de l'EAPA de 2017. Le contexte et les objectifs de l'enquête y sont également abordés. La section 2 traite des thèmes de l'EAPA et explique les concepts et les définitions clés utilisés dans le cadre de l'enquête. Les sections 3 à 6 portent sur des aspects importants de la méthodologie d'enquête de l'EAPA, allant de la conception de l'échantillon, à la collecte et au traitement des données. Dans les sections 7 et 8, il est question des problèmes liés à la qualité des données et l'on met en garde les utilisateurs en ce qui a trait à la comparaison des données de l'EAPA de 2017 et celles d'autres sources. La section 9 présente les produits de l'enquête qui sont offerts au public, y compris les tableaux de données, les articles analytiques et les documents de référence. Les annexes fournissent une liste exhaustive des indicateurs de l'enquête, des catégories supplémentaires de codage et des classifications types utilisées dans le cadre de l'EAPA. On y trouve également un glossaire des termes relatifs à l'enquête.

## 2. Contenu de l'enquête : concepts et questions

### 2.1. Processus d'élaboration du contenu

Le contenu de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 a été élaboré par Statistique Canada en collaboration avec trois ministères fédéraux qui ont financé l'enquête : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada (anciennement Affaires autochtones et du Nord Canada) et Emploi et Développement social Canada. Le contenu a été conçu pour respecter les engagements énoncés dans la présentation au Conseil du Trésor portant sur le renouvellement des enquêtes sur les peuples autochtones pour un cinquième cycle axé sur la participation des Autochtones à l'économie canadienne, tout en tenant compte aussi des besoins de données et des priorités des ministères bailleurs de fonds. L'enquête de 2017 a aussi tiré parti de nombreux indicateurs clés de cycles précédents de l'EAPA, qui ont été élaborés en collaboration avec des organismes autochtones nationaux, pour assurer la compatibilité historique et permettre une analyse transversale.

En ce qui a trait aux nouvelles exigences de contenu pour 2017, des mesures pertinentes uniformisées et bien établies qui sont utilisées dans d'autres enquêtes de Statistique Canada ont été recueillies et examinées en tant qu'indicateurs possibles. Ces indicateurs améliorent les possibilités de comparaison des réponses entre l'EAPA et d'autres enquêtes de Statistique Canada. En outre, dans le contexte du nouveau thème sur la participation des Autochtones à l'économie canadienne, on visait l'établissement d'un nouveau contenu pour l'EAPA afin de permettre la mesure d'une vaste gamme d'expériences sur le marché du travail chez les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits. Dans l'optique de déterminer les facteurs prédictifs de l'emploi dans la population autochtone, le nouveau contenu a été élaboré pour englober les sept piliers suivants : les obstacles et les leviers à la participation économique, la mobilité de la main-d'œuvre, l'entrepreneuriat, les études postsecondaires, la formation professionnelle ciblée, la dépendance aux transferts gouvernementaux et l'accumulation de richesse et la sécurité financière.

Les questions de l'EAPA de 2017 ont été conçues pour un environnement d'interview assistée par ordinateur (IAO), qui a été adopté pour la première fois dans le cadre de l'EAPA de 2012, en vue de remplacer les cycles précédents

de cette enquête, qui avait fait uniquement l'objet d'une collecte au moyen de questionnaires sur papier. L'IAO comportait de nombreuses fonctions qui ont permis de maximiser la qualité de la collecte des données. Deux questionnaires d'IAO ont été élaborés pour cette enquête : l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et l'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO). Voir la section 4.6 pour obtenir plus de détails sur la collecte des données de l'EAPA.

Afin de compléter la collecte des données dans le cadre de cette enquête, des variables du recensement ont été ajoutées au fichier analytique. On a informé les répondants que leurs données du recensement seraient couplées et ils ont pu opter pour qu'elles ne le soient pas, mais la majorité d'entre eux ont donné leur accord implicite.

## 2.2. Groupes d'identité autochtone

### Définition de l'identité autochtone

La population d'identité autochtone comprend toute personne ayant déclaré appartenir à au moins l'un des groupes suivants lors de l'EAPA de 2017 :

- Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit;
- Indien avec statut, c'est-à-dire un Indien inscrit ou des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada; et/ou
- un membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne

Le premier critère ci-dessus fait référence à l'« autodéclaration autochtone ». Un répondant peut se considérer comme étant un Autochtone ou se percevoir comme appartenant à l'un ou plusieurs des groupes autochtones mentionnés : Première Nation, Métis ou Inuit. Les Premières Nations comprennent les Indiens avec statut et les Indiens sans statut. Il convient de souligner que certains répondants utilisent le terme *Premières Nations*, alors que d'autres utilisent *Indiens de l'Amérique du Nord*.

Comme le laisse entendre la définition de l'EAPA, une personne n'a pas à se déclarer comme Autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) pour être considérée comme faisant partie de la population d'identité autochtone. Si une personne a déclaré être un Indien avec statut ou membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne, elle est considérée comme appartenant à la population d'identité autochtone, et ce, peu importe ses réponses aux questions sur l'appartenance à un groupe autochtone. Les personnes qui ne sont pas des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits, mais qui sont des Indiens inscrits ou des traités et/ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne font partie des « réponses autochtones non incluses ailleurs ».

Pour ce qui est de la mesure relative aux « Indiens avec statut », l'EAPA de 2017 comprend toutes les personnes ayant indiqué être un Indien inscrit ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Le terme « Indien inscrit » désigne les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, alors que les Indiens des traités sont des personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne.

L'univers ou la population cible de l'EAPA de 2017 est constitué des personnes qui répondent à la définition de la population d'identité autochtone. Même si les données d'enquête appuieront des analyses distinctes pour les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, l'EAPA n'a pas été conçue pour produire des estimations pour le groupe « réponses autochtones non incluses ailleurs ». Il s'agit d'un très petit groupe et il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des analyses le concernant (voir la section 8).

L'EAPA de 2017 n'a pas inclus les Premières Nations qui vivaient dans les communautés des Premières Nations (dans les réserves). Pour obtenir des renseignements à jour sur les Premières Nations vivant dans les réserves, veuillez consulter le [Recensement de la population de 2016](#) ou l'Enquête régionale sur l'éducation, l'emploi et la petite enfance chez les Premières Nations (EREE) réalisée dans les réserves par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Pour en savoir davantage sur l'EREE, veuillez consulter le site Web du [Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations](#).



## Questions relatives à l'identification autochtone

Le tableau 1 ci-dessous présente les quatre questions relatives à l'identification autochtone qui ont été posées dans le cadre de l'EAPA de 2017 et montre la classification de l'identité autochtone établie à partir des réponses fournies à ces questions. Comme il est indiqué dans le tableau, pour qu'une personne fasse partie de la population d'identité autochtone, elle devait avoir répondu OUI aux questions ID\_Q05 (autodéclaration autochtone), ID\_Q25 (Indien avec statut) ou ID\_Q30 (membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne). Les personnes qui ont répondu NON à toutes ces questions ont été classées dans la catégorie non-Autochtone et considérées comme ne faisant pas partie du champ de l'enquête. Les poids d'enquête ont été ajustés en conséquence.

Comme le montre le tableau 1, la mesure de l'autodéclaration autochtone a été répartie entre deux questions : ID\_Q05 et ID\_Q10. Cela a permis aux répondants de se déclarer Autochtones à la question ID\_Q05, même s'ils ne se déclaraient pas comme appartenant à un groupe particulier désigné à la question ID\_Q10 (Première Nation, Métis ou Inuit). Dans les cas où les répondants ont répondu OUI à la question ID\_Q05, mais n'ont pas répondu à la question ID\_Q10, les données du recensement ont été utilisées pour déterminer le groupe d'identité (en incluant les réponses autochtones non incluses ailleurs). De plus, il est important de noter que pour les personnes classées dans « réponses autochtones non incluses ailleurs », s'ils avaient répondu OUI à la question ID\_Q05, leur réponse a été changée pour NON.

**Tableau 1**  
**Enchaînement des questions et classification de l'identité autochtone**

Enchaînement des questions	Classification de l'identité autochtone
ID_Q05 - Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)? Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.	
Oui — Voir les questions subséquentes	
ID_Q10 — Êtes-vous Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)?	
Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)	Première Nation
Métis	Métis
Inuk (Inuit)	Inuit
Non — Voir les questions subséquentes	
ID_Q25 — Êtes-vous un Indien avec statut, soit un Indien inscrit ou des traités, aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada?	
Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)	Réponses autochtones non incluses ailleurs
Non — classification fondée sur les réponses globales	
ID_Q30 — Êtes-vous membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne?	
Oui	Réponses autochtones non incluses ailleurs
Non — classification fondée sur les réponses globales	
Non à toutes les questions :	
ID_Q05-Q10, ID_Q25 et ID_Q30	Réponses non-autochtones (hors du champ de l'enquête)

## Variables de l'identité autochtone à la disposition des utilisateurs de données

Les données diffusées à partir de l'EAPA de 2017 fourniront des variables analytiques pour chacun des aspects de l'identité autochtone. Ces variables seront essentielles pour les utilisateurs des données qui souhaitent effectuer des analyses au sujet de thèmes précis pour chacun des groupes suivants : Première Nation vivant hors réserve, Métis, Inuit et « réponses autochtones non incluses ailleurs ». Les variables de l'identité autochtone comprendront des indicateurs d'identité simple et multiple (p. ex. les personnes ayant déclaré être à la fois Première Nation et Métis). Les variables concernant les Indiens avec statut (Indiens inscrits ou des traités) seront aussi disponibles aux fins de l'analyse. Des variables dérivées relatives à l'ascendance autochtone, basées sur les données du Recensement de 2016, seront fournies puisque l'EAPA de 2017 ne comportait pas de mesure directe de l'ascendance autochtone.



### 2.3. Niveaux géographiques

L'EAPA de 2017 assure la couverture de certaines régions géographiques de base, y compris les provinces et les territoires (les provinces de l'Atlantique regroupées) et les quatre régions inuites de l'Inuit Nunangat.

L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuits du Canada. Elle comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites :

- Nunatsiavut (côte nord du Labrador);
- Nunavik (Nord du Québec);
- le territoire du Nunavut;
- la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest.

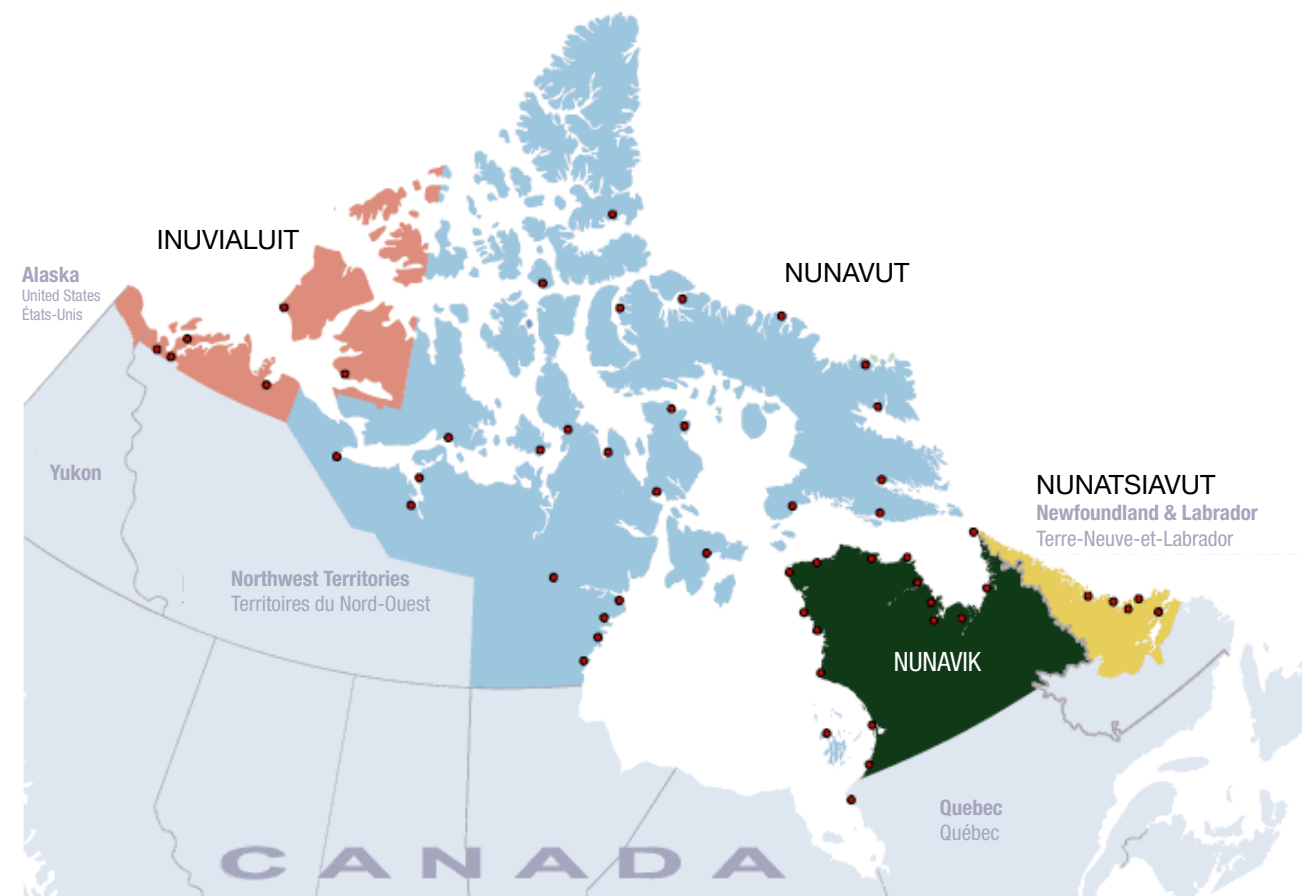
Ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les Inuits au Canada (voir la carte 1).

Ces régions géographiques ont été ciblées par l'EAPA de 2017 afin de faire en sorte que des estimations de données appropriées soient disponibles à ces niveaux géographiques. D'autres variables géographiques figurent dans la base de données de l'EAPA de 2017, à partir des niveaux géographiques du Recensement de la population de 2016. Il s'agit, entre autres, des régions métropolitaines de recensement (RMR), des subdivisions de recensement (SDR) et des centres de population. En outre, les niveaux géographiques comprennent les [régions sociosanitaires](#) du Canada, qui correspondent à des régions administratives qui présentent un intérêt pour les autorités en matière de santé.

Les utilisateurs doivent noter que ce ne sont pas toutes les données de l'EAPA qui peuvent faire l'objet de totalisations croisées ou qui peuvent être analysées selon des niveaux géographiques détaillés. Certains tableaux de données seront disponibles pour des niveaux géographiques plus détaillés; toutefois, la fiabilité des estimations de données pour chaque niveau devra être examinée au cas par cas.

Les utilisateurs peuvent consulter le Dictionnaire de données de l'EAPA de 2017 pour obtenir la liste complète des niveaux géographiques qui sont disponibles. Pour obtenir le dictionnaire de données de l'enquête, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Statistique Canada à [statcan.sasclientservices-dsseaserviceaclientele.statcan@canada.ca](mailto:statcan.sasclientservices-dsseaserviceaclientele.statcan@canada.ca). Le [Dictionnaire du Recensement de 2016](#) définit également les niveaux géographiques relatifs à l'EAPA.

## Carte 1 Les quatre régions de l'Inuit Nunangat



Source : Inuit Tapiriit Kanatami.

### 2.4. Thèmes du contenu de l'enquête

En raison de l'approche thématique adoptée, l'EAPA de 2017 a permis de recueillir des données pour les six composantes figurant ci-dessous :

- Emploi
- Santé
- Éducation
- Compétences et formation
- Bien-être économique
- Questions de contenu spécifiquement autochtone

Ces blocs se trouvent un peu partout dans l'enquête et comprennent des questions destinées spécifiquement aux peuples autochtones du Canada. Par ailleurs, une description exhaustive de toutes les variables disponibles à partir des données de l'enquête figure dans le Dictionnaire de données de l'EAPA de 2017.

#### Emploi

La composante de l'emploi de l'EAPA de 2017 vise à permettre une meilleure compréhension des expériences actuelles sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus. Elle a été conçue à partir de la composante de l'emploi de l'EAPA de 2012, tout en tenant compte des demandes des intervenants qui souhaitent obtenir des données supplémentaires sur ce thème. Cette composante comprend des questions concernant les types d'emplois occupés par des Autochtones, les méthodes qu'ils utilisent pour trouver du travail, les obstacles qu'ils rencontrent et leur volonté de déménager pour améliorer leurs opportunités d'emploi.

## Santé

La composante de la santé de l'EAPA de 2017 est conçue pour recueillir des données sur la santé des personnes autochtones. Par exemple, ce module comprend des questions sur l'état de santé général, la santé mentale et le soutien communautaire. Ces indicateurs permettent de faire des analyses sur des questions liées à l'accès aux soins de santé, à l'état de santé physique et mentale et aux risques pour la santé.

## Éducation

Le contenu de la composante de l'éducation de l'EAPA de 2017 est principalement axé sur l'éducation postsecondaire. Cette composante sert à recueillir des données sur l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) ou sur les raisons pour lesquelles le diplôme n'a pas été obtenu. Des données sont aussi recueillies concernant le niveau de préparation aux études postsecondaires, les conseils, le financement, le domaine d'études postsecondaires choisi, ainsi que les études que les répondants auraient aimé suivre, sans pouvoir le faire. Les données permettent une analyse approfondie des caractéristiques des Autochtones qui sont les plus susceptibles d'accéder aux études postsecondaires et de les réussir. Elles permettent aussi de mieux comprendre les résultats sur le marché du travail que procurent des études postsecondaires, ainsi que les types de programmes qui donnent les meilleurs résultats.

## Compétences et formation

La composante des compétences est un nouvel ajout pour l'EAPA de 2017. Cette composante vise à recueillir des données liées aux compétences des répondants, ainsi qu'à permettre à ces derniers d'autoévaluer leurs capacités. Les questions portent aussi sur la formation suivie, ainsi que sur les obstacles auxquels les répondants se heurtent dans le cadre de leur emploi.

## Bien-être économique

Les questions visant à déterminer si le ménage d'un répondant est en mesure de répondre à ses besoins fondamentaux constituent un nouvel ajout dans l'EAPA de 2017 et elles servent à mesurer la sécurité financière. Le maintien de questions sur la sécurité alimentaire, le logement et le revenu permettra de suivre de façon continue le bien-être économique des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits.

## Questions de contenu spécifiquement autochtone

Des sujets comme la fréquentation d'un pensionnat, les langues autochtones, les autres activités de travail, le sentiment d'appartenance et la participation communautaire ont été inclus en vue de mesurer les liens culturels et le sentiment d'appartenance aux Premières Nations vivant hors réserve, aux Métis ou aux Inuits, de même que le sentiment d'appartenance au Canada. Le maintien de questions liées à la fréquentation d'un pensionnat, aux langues et aux autres activités de travail dans le questionnaire permettra une plus grande compatibilité historique et une analyse transversale des variables propres aux Autochtones.

## 2.5. Modules du questionnaire

La présente section dresse la liste des modules du questionnaire de l'EAPA de 2017. L'annexe A comprend une liste détaillée des indicateurs mesurés dans chacun de ces modules. L'annexe B comprend une liste de catégories additionnelles qui ont été créées pendant le codage des données. L'annexe C décrit les classifications types utilisées en vue de créer des indicateurs pour les questions d'enquête ouvertes.

- Données démographiques
  - Identification autochtone
  - Composition du ménage
  - Mobilité
- Emploi
  - Activité sur le marché du travail — bloc minimal
  - Situation vis-à-vis de l'activité

- Emplois multiples
- Catégorie de travailleurs
- Entreprise constituée en société
- Travailleur autonome
- Durée d'occupation de l'emploi
- Disponibilité pour un emploi au gouvernement
- Industrie
- Professions
- Nombre habituel d'heures travaillées
- Emploi à temps partiel
- Emploi permanent
- Satisfaction à l'égard de l'emploi
- Recherche d'emploi
- Lien avec le marché du travail
- Lien à l'emploi précédent
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Santé
  - Santé générale 1
  - Santé mentale générale
  - Grossesse et accouchement
  - Taille et poids
  - Problèmes de santé chroniques
  - Blessures
  - Habitudes alimentaires
  - Usage du tabac
  - Consommation d'alcool
  - Usage de drogues
  - Dépistage d'un problème de santé
  - Consultation au sujet de la santé mentale
  - Suicide
  - Santé générale 2
  - Questions d'identification des incapacités
- Éducation
  - Études primaires et secondaires
  - Études postsecondaires
  - Diplôme d'études postsecondaires
  - Fréquentation actuelle d'un établissement postsecondaire
  - Études postsecondaires partielles
  - Préparation postsecondaire et formation à distance
  - Conseils
  - Financement pour les études postsecondaires
  - Cours non suivis

- Compétences
  - Compétences et formation
  - Technologie de l'information
- Bien-être économique
  - Sécurité alimentaire
  - Besoins de base
  - Logement
  - Sources de revenu personnel
  - Revenu personnel total
  - Revenu d'emploi
  - Revenu de retraite
- Questions de contenu spécifiquement autochtone
  - Autres activités de travail
  - Participation communautaire
  - Sentiment d'appartenance
  - Pensionnat
  - Langue autochtone

## 2.6. Contenu couplé aux données du Recensement de la population de 2016

L'EAPA est une enquête postcensitaire et son échantillon est tiré des répondants autochtones au recensement. En 2001, 2006 et 2012, les données de l'EAPA ont été couplées aux données du Recensement de la population correspondant (ou aux données de l'Enquête nationale auprès des ménages). Pour 2017, l'échantillon de l'EAPA a été tiré des répondants au Recensement de la population de 2016 et le fichier final de microdonnées de l'EAPA a été couplé à la base de données de la diffusion du Recensement de la population de 2016.

Parmi les avantages du couplage d'enregistrements de l'EAPA et du recensement figurent la réduction du fardeau de réponse pour la population cible de l'EAPA, la dérivation de poids d'enquête permettant de fournir des estimations valides et la création d'un fichier de microdonnées exhaustif qui peut être utilisé par les analystes pour élargir leurs connaissances et éclairer l'élaboration de politiques et de programmes pour les populations autochtones au Canada. Ensemble, les données des deux sources permettront de brosser un portrait statistique détaillé des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits au Canada, données qu'il n'est pas possible d'obtenir d'aucune autre source.

Au moment de la collecte des données, tous les répondants au recensement ont été informés que les renseignements fournis pouvaient être utilisés à l'appui d'autres enquêtes de Statistique Canada. Plus particulièrement, le message figurant sur la page couverture du questionnaire du Recensement de 2016 énonçait ce qui suit : « Statistique Canada peut également utiliser les données à des fins statistiques ou de recherche. Elles peuvent également être combinées avec celles provenant d'autres enquêtes ou de sources de données administratives. » De plus, au début de l'interview de l'EAPA de 2017, les répondants ont été informés de l'objectif de l'enquête, de son caractère volontaire et de ce qui suit :

« Afin de réduire le nombre de questions, Statistique Canada prévoit combiner l'information recueillie lors du Recensement de la population de 2016 avec l'information que vous fournirez dans cette interview. Il se peut également que nous ajoutions de l'information provenant d'autres enquêtes ou sources de données administratives. Toutes les données demeureront confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques. »

Il convient de souligner que les répondants peuvent opter pour que leurs données de l'EAPA ne soient pas couplées à celles d'autres enquêtes ou à des sources de données administratives. Tous les produits renfermant des données couplées sont diffusés en conformité avec les politiques, lignes directrices et normes de Statistique Canada.

Seules les estimations statistiques agrégées qui sont conformes aux dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique* peuvent être diffusées à l'extérieur de Statistique Canada. Toutes les demandes de données pour des totalisations de l'EAPA font l'objet d'une vérification de confidentialité et les données agrégées sont arrondies avant d'être diffusées aux clients.

Plus de 200 variables du Recensement de 2016 ont été couplées au fichier final de l'EAPA de 2017. La liste ci-dessous indique le type de variables du recensement qui ont été annexées au fichier analytique de l'EAPA. Il est important de souligner que ces variables du recensement, qui proviennent des réponses fournies au Recensement de 2016 par les répondants à l'EAPA de 2017, ont trait à la situation de chaque répondant le jour du Recensement, soit le 10 mai 2016. Les utilisateurs doivent être conscients que, dans certains cas, le répondant peut avoir déménagé, avoir connu un changement dans la composition de son ménage ou avoir connu un changement d'emploi entre la date du Recensement de 2016 et celle de l'EAPA. Autrement dit, certains des renseignements fournis par le Recensement de 2016 peuvent ne pas rendre compte de la situation du répondant au moment de l'interview de l'EAPA.

Une liste complète des variables couplées du recensement et des notes complémentaires sont fournies dans le *Dictionnaire de données de l'EAPA de 2017* qui accompagne le fichier analytique de l'EAPA.

### **Variables relatives au ménage**

- Géographie — Comprend les RMR, les SDR et les régions sociosanitaires.
- Logement — Comprend le mode d'occupation, le nombre de pièces du logement et l'état du logement.
- Famille — Comprend la situation familiale, la présence de grands-parents et la situation multigénérationnelle du ménage.

### **Variables relatives à la personne**

- Première Nation ou bande indienne
- Emploi — Comprend la catégorie de travailleur, les semaines travaillées à temps plein ou à temps partiel en 2015 et les heures travaillées contre rémunération ou à son compte.
- Lieu de travail — Comprend les provinces, les divisions de recensement ou les SDR.
- Mobilité — Comprend le lieu de résidence un an et cinq ans auparavant, la mobilité entre des RMR et à l'intérieur des RMR et la mobilité interprovinciale et intra provinciale.
- Revenu — Comprend le revenu de la famille, le revenu d'emploi et le nombre de personnes ayant un revenu.
- Langue — Comprend la première langue officielle parlée, la langue parlée à la maison, la langue autochtone parlée

## **2.7. Contenu tiré d'autres enquêtes**

Le contenu du questionnaire de l'EAPA de 2017 provient de plusieurs sources. L'EAPA de 2012 a servi de point de départ et de source principale pour ce qui est des questions bien établies devant être utilisées auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits. Des questions ont aussi été tirées d'autres enquêtes, dans la plus large mesure possible, pour améliorer la rigueur des données et permettre la comparabilité entre les sources de données, le cas échéant. Parfois, ces questions ont été modifiées afin de mieux convenir à l'EAPA. Dans de tels cas, les données ne sont pas directement comparables.

La présente section fait état des principales sources utilisées pour l'élaboration du questionnaire de l'EAPA de 2017, en rapport avec les principaux thèmes de l'enquête. Il convient de souligner que ces sources ne représentent pas une liste exhaustive de toutes les enquêtes de Statistique Canada qui comprennent des indicateurs que l'on trouve dans l'EAPA.

#### Identification autochtone

- Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012, EAPA de 2006
- Recensement de la population de 2016
- Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

## Emploi

- EAPA de 2012, EAPA de 2006
- Enquête auprès des entrepreneurs autochtones de 2002
- Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012
- Enquête sur la population active (EPA) de 2015 (octobre)
- Étude longitudinale et internationale des adultes de 2014
- Enquête sur le travail indépendant de 2000
- Enquête sur les travailleurs âgés de 2008

## Santé

- EAPA de 2012, EAPA de 2006
- Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2009-2011 (cycle 2)
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2015, ESCC de 2014
- Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de 2008

## Éducation

- EAPA de 2012 et EAPA de 2006
- Enquête auprès des sortants de 1991
- Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de 2006-2007 (cycle 5), EJET de 2008-2009 (cycle 6)
- Enquête nationale auprès des diplômés (la promotion de 2009-2010)

## Compétences

- EAPA de 2012
- Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2012

Il convient également de souligner que quatre enquêtes sociales principales de Statistique Canada comportent des données selon le groupe autochtone : le Recensement de la population, l'EPA, l'Enquête sociale générale (ESG) et l'ESCC.

## 3. Conception de l'enquête

### 3.1. Population cible et couverture

La population cible de l'EAPA de 2017 comprenait la population d'identité autochtone du Canada âgée de 15 ans et plus au 15 janvier 2017 vivant dans des logements privés, excluant les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des établissements indiens et dans certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Ces exclusions sont les mêmes que dans l'EAPA de 2012. La liste des subdivisions de recensement (SDR) au Yukon et dans les T.N.-O. est présentée au tableau 2.



**Tableau 2**  
**Liste des subdivisions de recensement (SDR) au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)**

Territoire	N° de la SDR	Nom de la SDR	Genre de SDR
Yukon	6001003	Watson Lake	T
	6001004	Faro	T
	6001009	Whitehorse	CY
	6001029	Dawson	T
	6001044	Mt. Lorne	HAM
	6001045	Yukon, Unorganized	NO
	6001046	Swift River	SÉ
	6001049	Destruction Bay	SÉ
	6001050	Stewart Crossing	SÉ
	6001052	Keno Hill	SÉ
	6001055	Ibex Valley	HAM
	6001058	Marsh Lake	NO
	6001059	Macpherson-Grizzly Valley	NO
	6001060	Whitehorse, Unorganized	NO
	T.N.-O	6101014	Paulatuk
6101017		Inuvik	T
6101025		Aklavik	HAM
6101036		Tuktoyaktuk	HAM
6101041		Sachs Harbour	HAM
6101063		Region 1, Unorganized	NO
6101095		Ulukhaktok	HAM
6102007		Norman Wells	T
6102063		Region 2, Unorganized	NO
6103097		Region 3, Unorganized	NO
6104097		Region 4, Unorganized	NO
6105003		Enterprise	HAM
6105016		Hay River	T
6105026		Reliance	SET
6105097		Region 5, Unorganized	NO
6106023		Yellowknife	CY
6106097		Region 6, Unorganized	NO

Les genres de SDR figurent dans le [tableau 1.5](#) du *Dictionnaire du recensement*.

### 3.1.1. Identification de la population autochtone

L'échantillon de l'EAPA a été sélectionné à partir des répondants ayant déclaré une identité autochtone ou une ascendance autochtone dans le questionnaire du Recensement de 2016. Plus précisément, l'échantillon de l'EAPA a été sélectionné à partir de répondants ayant fourni des réponses spécifiques aux quatre questions de sélection figurant dans le questionnaire détaillé du recensement, qui comportait deux versions principales, soit le questionnaire 2A-L et le questionnaire 2A-R.

Le questionnaire 2A-L a été rempli selon la méthode d'autodénombrement et a été distribué à environ 1 ménage sur 4 dans la plupart des régions du Canada (régions 2A-L). Outre les questions démographiques de base du

recensement (nom, sexe, date de naissance, état matrimonial légal, union libre, lien avec la personne 1, langues et question sur le consentement en vue de divulguer les données dans 92 ans), le questionnaire 2A-L du Recensement de 2016 contenait notamment des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, l'éducation, les limitations d'activités, la citoyenneté, le logement et l'origine ethnique.

Le questionnaire 2A-R, dont le contenu était identique à celui du questionnaire 2A-L, à l'exception de certains exemples adaptés et de l'exclusion de certaines questions<sup>1</sup>, a été rempli au moyen d'interviews sur place par tous les ménages des régions éloignées, des communautés inuites, des réserves indiennes et des établissements indiens (régions 2A-R).

Les quatre questions de sélection utilisées pour identifier la population autochtone étaient les suivantes : celle sur l'origine ethnique (question 17), celle sur l'autodéclaration autochtone (question 18), celle visant à déterminer si la personne est un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités, question 20) et celle visant à déterminer si la personne est membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne (question 21).

La déclaration d'une origine autochtone à la question 17 définit la population d'ascendance autochtone (ou la population d'ascendance).

Dans le cadre du Recensement de 2016, la population d'identité autochtone est obtenue à partir de trois questions, soit les questions 18, 20 et 21. Le concept d'identité autochtone fait référence aux personnes ayant : (a) déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis, Inuit; (b) indiqué être un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada) ou (c) déclaré être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Dans le cadre de l'EAPA, les personnes ayant une ascendance autochtone, mais ne possédant pas d'identité autochtone dans le recensement composent la population d'ascendance autochtone seulement (ou population d'ascendance seulement). Aux fins d'échantillonnage de l'EAPA, la population autochtone comprend la population d'identité autochtone et la population d'ascendance seulement. Même si, comme pour l'EAPA de 2012, la population d'ascendance autochtone seulement ne faisait pas partie de la population cible de l'EAPA de 2017, elle a quand même été échantillonnée dans le Recensement, parce qu'il avait été noté au moment des enquêtes précédentes qu'un peu moins du tiers de la population d'ascendance autochtone seulement du recensement avait déclaré une identité autochtone dans l'EAPA.

Le concept d'identité autochtone de l'EAPA est le même que celui du Recensement, mais celui-ci est défini selon un ensemble de questions légèrement différentes (voir le tableau 1 à la section 2.2).

#### *Recensement de 2016 – 2A-L, question 17*

Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne?

Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents.

Par exemple, canadien, anglais, français, chinois, indien de l'Inde, italien, allemand, écossais, cri, mi'kmaq, salish, métis, inuit, philippin, irlandais, hollandais, ukrainien, polonais, portugais, vietnamien, coréen, jamaïquain, grec, iranien, libanais, mexicain, somalien, colombien, etc.

Cette question recueille des données sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada.

1 : Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.

#### *Recensement de 2016 – 2A-L, question 18*

Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)? Note : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.

1. Les questions sur la citoyenneté (question 13), le statut d'immigrant reçu (question 14) et l'année d'immigration (question 15) ne sont pas posées aux personnes qui vivent dans des réserves et des établissements indiens qui ont été recensées au moyen du questionnaire 2A-R.

Si « Oui », cochez le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.

- 1 : Non, pas un Autochtone. Continuez à la question suivante.
- 2 : Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord). Passez à la question 20.
- 3 : Oui, Métis. Passez à la question 20.
- 4 : Oui, Inuk (Inuit). Passez à la question 20.

*Recensement de 2016 — 2A-L, question 20*

Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada)?

- 1 : Non
- 2 : Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)

*Recensement de 2016 — 2A-L, question 21*

Cette personne est-elle membre d'une Première Nation/bande indienne?

Si « Oui » de quelle Première Nation/bande indienne?

Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne de Musqueam.

- 1 : Non
- 2 : Oui, membre d'une Première Nation/bande indienne  
Précisez le nom de la Première Nation/bande indienne.

### 3.1.2. Date de référence de l'enquête

Le 15 janvier 2017 a été retenu comme date de référence de l'EAPA. Cette date correspond approximativement au début de la collecte des données de l'enquête. L'âge est établi en fonction de cette date de référence.

### 3.1.3. Base du Recensement de 2016

L'échantillon de l'EAPA a été tiré à partir de la base de données non contrôlée et non imputée du Recensement de 2016. Il s'agit de la base de données du recensement appelée base de données des réponses (BDR). Avant de sélectionner l'échantillon, l'équipe de méthodologie d'enquête a développé une stratégie de vérification et d'imputation pour traiter les valeurs manquantes aux quatre questions de sélection du recensement ou les variables utilisées lors de la stratification (dont l'âge et certaines variables portant sur l'éducation), de même que pour les personnes présentant certaines caractéristiques qui semblaient incohérentes avec le fait d'être Autochtone.

La première étape du choix de l'échantillon consistait à inclure dans la base de sondage toutes les personnes ayant déclaré une identité ou une ascendance autochtone qui étaient âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

À la deuxième étape, toutes les personnes appartenant aux mêmes ménages que les unités de la base initiale ont été ajoutées à la base. Ces autres personnes ont été conservées dans la base uniquement si leurs réponses aux questions de sélection étaient manquantes et que les caractéristiques des membres du ménage ayant répondu aux questions de sélection indiquaient qu'elles avaient une forte chance d'avoir une identité ou une ascendance autochtone. Ainsi, une personne dont les réponses étaient manquantes aux questions de sélection sur l'identité aurait habituellement été imputée comme ayant une identité autochtone si au moins 50 % des membres du même ménage ayant répondu aux questions de sélection avaient une identité autochtone. De même, une personne n'ayant pas répondu à la question de sélection sur l'ascendance aurait habituellement été imputée comme ayant une ascendance autochtone si au moins 50 % des membres du même ménage ayant répondu à la question de sélection sur l'ascendance avaient une ascendance autochtone.

Il était important de stratifier l'échantillon de l'EAPA de 2017 selon le groupe d'âge (18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 ans et plus). Des estimations étaient ciblées pour chacun de ces trois groupes. Même si les estimations n'étaient pas précisément ciblées pour les personnes de 15 à 17 ans en date du 15 janvier 2017, celles-ci ont aussi été incluses dans l'échantillon.

Une fois le traitement complété, on a identifié et exclu de la base de sondage les personnes âgées de moins de 15 ans au 15 janvier 2017, celles vivant dans les réserves ou dans certaines communautés du Yukon et des T.N.-O. ainsi que les répondants n'étant plus identifiés comme Autochtones à la suite du traitement des données.

## 3.2. Plan d'échantillonnage

### 3.2.1. Domaines d'estimation

Pour être efficace, la stratification doit utiliser des domaines d'estimation. Les domaines d'estimation sont les groupes d'unités pour lesquels des estimations sont ciblées. Dans le cas de l'EAPA, des domaines d'estimation spécifiques à la stratification ont été utilisés. Ces domaines d'estimation correspondaient à des régions géographiques pour lesquelles des estimations d'un niveau de précision « acceptable » étaient visées pour un groupe autochtone en particulier (c'est-à-dire Première Nation, Métis ou Inuit) et un groupe d'âge précis.

Un domaine d'estimation peut être, par exemple, les Métis de l'Alberta âgés de 25 à 54 ans. Lors de la stratification, le groupe autochtone composé des Métis était formé de personnes ayant déclaré une identité métisse unique à la question 18 du Recensement ou, chez les répondants n'ayant pas une identité autochtone (population d'ascendance autochtone seulement), une ascendance métisse unique à la question 17 (avec ou sans ascendance non autochtone). En réalité, les personnes d'ascendance autochtone seulement ne faisaient pas partie de la population cible de l'enquête. Toutefois, celles-ci ont été échantillonnées, car elles avaient une chance relativement importante de déclarer avoir une identité autochtone dans l'enquête comme il est décrit à la sous-section 3.1.1. C'est la raison pour laquelle on parle ici de « domaines d'estimation spécifiques à la stratification » plutôt que de « domaines d'estimation spécifiques à l'enquête ».

Plus précisément, les domaines d'estimation spécifiques à la stratification sont définis par le croisement des variables suivantes :

- Géographie
  - Régions inuites
  - Hors des régions inuites
    - Province ou territoire
    - Provinces de l'Atlantique regroupées
- Groupe d'âge
  - De 18 à 24 ans
  - De 25 à 54 ans
  - 55 ans et plus
- Groupe autochtone
  - Inuits dans les régions inuites
  - Inuits hors des régions inuites (reste du Canada)
  - Groupes autochtones (excluant les Inuits) combinés pour le Canada atlantique (hors Nunatsiavut), le Québec (hors Nunavik), le Yukon et les T.N.-O. (hors Inuvialuit)
  - Pour l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique
    - Première Nation avec statut vivant hors réserve
    - Première Nation sans statut vivant hors réserve
    - Métis

Voici la façon dont les groupes autochtones ont été définis lors de la stratification en fonction des réponses indiquées dans le Recensement :

- Première Nation avec statut vivant hors réserve — personnes ayant répondu uniquement Première Nation à la question 18 du Recensement, et ayant répondu OUI à la question 20 du Recensement.
- Première Nation sans statut vivant hors réserve — personnes ayant répondu uniquement Première Nation à la question 18 et ayant répondu NON à la question 20, ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu uniquement Première Nation à la question 17 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Métis seulement — personnes ayant répondu Métis seulement à la question 18 ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu Métis uniquement à la question 17 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Inuit seulement — personnes ayant répondu Inuit seulement à la question 18, ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu Inuit uniquement à la question 17 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Groupe autochtone multiple — personnes ayant déclaré plus d'une identité à la question 18 ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant déclaré plus d'une ascendance autochtone à la question 17 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Indien avec statut ou membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement — personnes ayant répondu OUI à la question 20 ou à la question 21, mais NON à la question 18.

Au Canada atlantique excluant le Nunatsiavut, au Québec excluant le Nunavik, au Yukon et dans les T.N.-O. excluant l'Inuvialuit, le nombre de Métis est généralement trop faible pour produire des estimations distinctes pour les Premières Nations et les Métis selon le groupe d'âge. C'est la raison pour laquelle tous les groupes autochtones (excluant les Inuits) ont été combinés lors de la stratification.

Il importe de souligner que puisque les estimations ciblaient les Inuits hors des régions inuites à l'échelle nationale, un domaine d'estimation a été créé pour ce groupe.

En tout, 72 domaines d'estimation cibles et 60 domaines d'estimation complémentaires ont été créés, soit au total 132 domaines d'estimation. Les domaines d'estimation complémentaires comprenaient des domaines pour lesquels la production d'estimations n'était pas prévue dans le cadre de l'EAPA, mais comportant un groupe particulier qui devait tout de même être représenté dans l'échantillon. Des exemples de domaines d'estimation complémentaires comprennent les non-Inuits vivant dans les régions inuites et les personnes âgées de 15 à 17 ans.

L'objectif pour chaque domaine cible était d'estimer une caractéristique présente pour au moins 10 % des personnes dans le domaine, avec un coefficient de variation (c.v.) donné. Selon la taille des domaines, les valeurs des c.v. ont été fixées à 20 %, 22,5 %, 25 % ou 33 %. Le c.v. est une mesure de précision de l'estimation et est décrit à la section 7.2. La proportion minimale visée est appelée « min-p ». La capacité d'atteindre les c.v. ciblés pour une valeur de min-p donnée dépendait des facteurs suivants :

- la taille de la population;
- le nombre de répondants disponibles au Recensement de 2016;
- le taux de réponse prévu;
- le nombre prévu de faux positifs (personnes ayant déclaré une identité ou une ascendance autochtone dans le recensement, mais sans avoir une identité autochtone selon l'EAPA, soit un type très particulier de répondants qui sont hors de la population cible);
- la perte prévue de l'échantillon en raison de la contrainte de sélection d'au maximum trois personnes par ménage;
- la perte prévue découlant de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes.

Le tableau ci-dessous présente les c.v. et min-p visés pour chaque domaine d'estimation cible.

**Tableau 3**  
**Coefficients de variation et valeurs de min-p selon le domaine d'estimation**

Région	Groupe d'âge		
	18 à 24 ans (min-p = 10 %)	25 à 54 ans (min-p = 10 %)	55 ans et plus (min-p = 10 %)
	pourcentage		
Nunatsiavut - Inuit	25,0	20,0	25,0
Nunavik - Inuit	20,0	20,0	20,0
Inuvialuit - Inuit	25,0	20,0	25,0
Nunavut - Inuit	20,0	20,0	20,0
Inuits hors Nunangat - Inuit	20,0	20,0	20,0
Atlantique hors Nunatsiavut - tous <sup>1</sup>	20,0	20,0	20,0
Québec hors Nunavik - tous <sup>1</sup>	20,0	20,0	20,0
<b>Ontario</b>			
Première Nation avec statut	25,0	25,0	25,0
Première Nation sans statut	25,0	25,0	25,0
Métis	22,5	22,5	22,5
<b>Manitoba</b>			
Première Nation avec statut	25,0	25,0	25,0
Première Nation sans statut	33,0	25,0	33,0
Métis	22,5	22,5	22,5
<b>Saskatchewan</b>			
Première Nation avec statut	25,0	25,0	25,0
Première Nation sans statut	33,0	25,0	33,0
Métis	22,5	22,5	22,5
<b>Alberta</b>			
Première Nation avec statut	25,0	25,0	25,0
Première Nation sans statut	25,0	25,0	25,0
Métis	22,5	22,5	22,5
<b>Colombie-Britannique</b>			
Première Nation avec statut	25,0	25,0	25,0
Première Nation sans statut	25,0	25,0	25,0
Métis	22,5	22,5	22,5
Yukon - tous <sup>1</sup>	33,0	25,0	33,0
T.N.-O. hors Inuvialuit - tous <sup>1</sup>	20,0	20,0	20,0

1. La catégorie « Tous » pour l'Atlantique, le Québec, le Yukon et les T.N.-O. exclut les Inuits, qui sont inclus dans la catégorie « Inuits hors Nunangat » pour ces provinces ou territoires.

Évidemment, tout regroupement de domaines entraînera des c.v. plus petits. En raison des estimations distinctes pour les Premières Nations avec statut et sans statut vivant dans les provinces de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique, des c.v. de 25 % ou de 33 % étaient visés pour ces deux groupes, ce qui devrait produire des c.v. d'environ 20 % pour l'ensemble des Premières Nations. Des c.v. de 22,5 % étaient visés dans le cas des Métis vivant dans les provinces de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique.

### 3.2.2. Stratification

Une stratification permettra de produire des estimations plus précises si les unités sont homogènes à l'intérieur des strates et hétérogènes entre les strates. De plus, il est idéalement souhaitable que les poids d'estimation associés aux répondants de l'enquête soient les plus rapprochés possible à l'intérieur des strates.

Trois variables ont été utilisées pour créer les strates de l'EAPA de 2017 :

- la région associée au type de questionnaire du recensement (2A-L ou 2A-R),
- le fait que le répondant ait rempli lui-même son questionnaire ou qu'il ait répondu pendant le suivi des cas de non-réponse (SCNR) et
- le type d'identification autochtone.

L'une des hypothèses utilisées dans la méthode de répartition de l'échantillon de l'EAPA était que les poids du recensement varieraient le moins possible à l'intérieur d'une strate de l'EAPA. Comme il a été mentionné précédemment, la région associée au type de questionnaire du recensement (2A-L ou 2A-R) et à la méthode de collecte a créé une différence dans les poids du recensement. Dans les régions où le questionnaire 2A-L a été distribué, un échantillon systématique de 1 ménage sur 4 a été tiré. Par contre, dans les régions où le questionnaire 2A-R a été utilisé, le questionnaire a été distribué à tous les ménages.

Les deux autres facteurs pris en compte dans la stratification de l'EAPA, c'est-à-dire le type de répondant du recensement (répondant ayant rempli lui-même son questionnaire ou répondant au SCNR) et le type d'identification autochtone (ascendance autochtone seulement ou identité autochtone), ne sont pas liés à la variabilité des poids du recensement. Il a été important de tenir compte de ces variables comme facteurs de stratification, étant donné que des études antérieures ont démontré que les répondants qui remplissent eux-mêmes leur questionnaire du recensement comportent des caractéristiques différentes de ceux qui répondent pendant le SCNR et, de même, que le groupe d'identité autochtone (ID) et celui d'ascendance autochtone seulement (AS) comportent aussi des caractéristiques très différentes. L'intégration de ces variables dans la stratification fera augmenter l'homogénéité des strates. Par ailleurs, la prise en compte du type d'identification autochtone (AS ou ID) permettra à la répartition de l'échantillon de rendre compte de la probabilité que chaque unité fasse partie de la population cible (avoir une identité autochtone à l'EAPA). À l'échelle nationale, selon les données des enquêtes précédentes, les personnes ayant l'identité autochtone dans le cadre du recensement ont une probabilité d'environ 88 % d'avoir l'identité autochtone à l'EAPA, alors que les personnes ayant l'ascendance autochtone seulement dans le cadre du recensement ont une probabilité d'environ 32 % d'avoir l'identité autochtone à l'EAPA.

En combinant les facteurs « type de questionnaire » (2A-L ou 2A-R), « type de répondant au recensement » (répondant ayant rempli lui-même son questionnaire ou répondant au SCNR) et « type d'identification autochtone » (AS ou ID), on obtenait un maximum de six strates par domaine d'estimation :

- 2A-L, répondant ayant rempli lui-même son questionnaire, AS;
- 2A-L, répondant ayant rempli lui-même son questionnaire, ID;
- 2A-L, répondant au SCNR, AS;
- 2A-L, répondant au SCNR, ID;
- 2A-R, AS;
- 2A-R, ID.

Pour certains domaines comme les Premières Nations avec statut, il n'y avait que trois strates possibles, puisque par définition les personnes incluses avaient une identité autochtone. Il peut également y avoir quelques strates vides, surtout dans les domaines complémentaires. Par exemple, pour une région inuite donnée, il était possible qu'aucune des personnes classées comme ayant une ascendance autochtone seulement n'ait une ascendance autochtone autre qu'inuite.

### 3.2.3. Plan d'échantillonnage et répartition de l'échantillon

L'échantillon de l'EAPA de 2017 a été sélectionné à partir des répondants au questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Ainsi, le plan d'échantillonnage de l'EAPA peut être considéré comme un plan à deux phases, dont la première correspond à l'échantillon des questionnaires détaillés du recensement, et la deuxième, à l'échantillon de l'EAPA.

Une fois la base de sondage élaborée, elle a été stratifiée selon les domaines d'estimation puis sous-stratifiée en fonction du type de questionnaire (2A-L par rapport à 2A-R), du type de répondant au recensement (répondant ayant rempli lui-même son questionnaire par rapport à répondant au SCNR) et du type d'identification autochtone (ID par rapport à AS). Un échantillon aléatoire systématique a par la suite été sélectionné à l'intérieur de chacune des strates, la base ayant été préalablement triée par numéro de ménage et de personne. Cette mesure visait à bien répartir l'échantillon géographiquement à l'intérieur des strates de même qu'à répartir l'échantillon sur le plus grand nombre de ménages possible. Cette procédure était toutefois limitée du fait que les membres d'un même ménage pouvaient se trouver dans des strates différentes.

Une méthode de répartition optimale entre les sous-strates d'un domaine particulier a été utilisée en tenant compte des différentes formes de pertes de taille d'échantillon telles qu'elles sont décrites à la sous-section 3.2.4, de même que de la probabilité de chaque unité d'appartenir à la population cible dans une strate donnée. Cette répartition dépendait, entre autres, des poids du recensement. Il est à noter qu'au moment de faire la répartition, ces poids n'avaient pas encore été calculés. Des poids préliminaires ont donc été calculés pour la répartition seulement. Les poids définitifs calculés par l'équipe de méthodologie travaillant sur les estimations du recensement ont été utilisés lors de la pondération (voir la section 6).



La répartition a d'abord été effectuée dans les domaines cibles de l'enquête. Pour les domaines non ciblés ou complémentaires (p. ex. les non-Inuits des régions inuites ou les personnes de 15 à 17 ans), la taille de l'échantillon dans une strate donnée a été calculée en prenant une fraction de sondage égale ou inférieure à la fraction de sondage de la strate correspondante du domaine cible correspondant. Ces domaines complémentaires devaient être retenus pour couvrir l'ensemble de la population cible, mais ne nécessitaient pas une taille d'échantillon déterminée puisqu'aucune estimation n'était visée pour ces domaines. Pour les groupes autochtones non ciblés tels que les non-Inuits des régions inuites, on a utilisé la même fraction de sondage que pour les Inuits. Dans le cas des personnes de 15 à 17 ans, on a utilisé la moitié de la fraction de sondage des personnes de 18 ans et plus (c'est-à-dire tous les autres groupes d'âge combinés).

Bien qu'on ait prévu sélectionner l'échantillon de l'EAPA de 2017 en une seule vague, un échantillon supplémentaire a été sélectionné à deux autres occasions.

Le premier jour de la collecte, il est apparu que la réserve Whapmagoostui au Nunavik avait été incluse de façon incorrecte dans la base de sondage et que des personnes vivant dans cette réserve avaient été incluses dans l'échantillon de l'EAPA. Ces personnes ont été retirées de la collecte, la base de sondage a été corrigée et tous les calculs de la taille de l'échantillon ont été repris pour le Nunavik. Cela a mené à un échantillon additionnel de 8 personnes sélectionnées au Nunavik pour répondre aux exigences relatives à la taille de l'échantillon.

À mi chemin de la collecte, il a été noté que de l'Ontario à la Colombie-Britannique, la proportion de l'échantillon sélectionnée parmi les Premières Nations sans statut (taux d'identité autochtone dans l'enquête) était plus faible que prévu, particulièrement pour les personnes qui étaient d'ascendance autochtone seulement dans le recensement. Par conséquent, il a été décidé de sélectionner un échantillon supplémentaire.

Pour calculer la taille de l'échantillon supplémentaire, les taux d'identité autochtone de l'enquête ont été passés en revue pour les Premières Nations sans statut de l'Ontario à la Colombie-Britannique, à partir des résultats observés pendant la collecte. La même méthode de répartition a ensuite été utilisée afin de déterminer de nouvelles tailles d'échantillon. La différence entre cette taille d'échantillon et la taille de l'échantillon initial correspond à la taille de l'échantillon supplémentaire. Ce dernier comprenait au total 822 personnes de plus.

L'échantillon initial de l'EAPA comprenait 42 815 personnes dans l'ensemble du Canada. Après la sélection des deux échantillons additionnels, l'échantillon total de l'EAPA comprenait 43 645 personnes.

### 3.2.4. Ajustements de la taille de l'échantillon

#### a) Probabilité d'appartenir à la population cible

Selon les itérations précédentes de l'enquête, 88 % des personnes ayant déclaré une identité autochtone dans le cadre du recensement ont déclaré une identité autochtone à l'EAPA, et 32 % des personnes ayant déclaré une ascendance autochtone seulement au recensement ont déclaré une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA. Il était attendu que les probabilités d'appartenance à la population cible en 2017 soient inférieures à celles de 2012. C'est pourquoi les probabilités d'appartenir à la population cible de 2017 ont été ajustées à la baisse, et ce, en multipliant les chiffres de 2012 par 95 % pour les strates d'ascendance autochtone seulement du recensement et pour les strates d'identité autochtone du recensement.

#### b) Taux de réponse

Les taux de réponse de l'EAPA de 2012 ont été utilisés pour répartir l'échantillon de l'EAPA de 2017. À titre préventif, ces taux ont été réduits en les multipliant par un facteur d'ajustement de 90 %. Mentionnons que le fait d'augmenter la taille de l'échantillon en fonction d'un taux de réponse prévu constitue une mesure de protection visant à diminuer l'erreur d'échantillonnage. Toutefois, cela ne permet pas de réduire le biais de non-réponse, un type particulier d'erreur non due à l'échantillonnage (voir la section 7.3). Il est évidemment préférable d'obtenir un taux de réponse élevé pour un plus petit échantillon que d'obtenir un taux de réponse plus faible pour un échantillon plus grand.

c) *Ménages comprenant plus de trois membres sélectionnés*

Étant donné que l'unité d'échantillonnage était la personne et non le ménage, plusieurs membres d'un même ménage pouvaient faire partie de l'échantillon. Afin de limiter le fardeau de réponse, l'une des contraintes imposées pendant la collecte était de ne pas sélectionner plus de trois personnes par ménage. Pour estimer cette perte, on a tiré des échantillons préliminaires et calculé le nombre moyen de personnes qui auraient été exclues en raison de cette contrainte. La perte relative obtenue a été multipliée par 1,1 pour chaque combinaison de domaines et de strates et a été incorporée au facteur d'ajustement de la taille de l'échantillon.

d) *Chevauchement avec d'autres enquêtes*

La période de collecte des données de l'EAPA chevauchait celle de plusieurs autres enquêtes menées par Statistique Canada. On considère généralement qu'une personne qui a été contactée pour répondre à une enquête est moins susceptible d'accepter d'y participer si elle vient tout juste d'être interviewée pour une autre enquête. En vue de compenser cette perte éventuelle, la taille totale de l'échantillon a été augmentée d'environ 5 % de façon uniforme. Parmi les enquêtes qui se chevauchaient, plusieurs couvraient aussi les territoires où la population autochtone représente une fraction élevée de la population totale. Les possibilités de chevauchement entre les différentes enquêtes étaient donc plus élevées dans les territoires. Une attention particulière a été accordée à ce sujet afin de réduire le plus possible le chevauchement et, implicitement, le fardeau potentiel imposé aux répondants. Le chevauchement dans les territoires a été étudié pour [l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#) (ESCC), [l'Enquête sur la population active](#) (EPA) et l'Enquête sur les dépenses des ménages (EMD), et des mesures ont été prises afin de réduire le fardeau de réponse lorsque c'était possible.

Par exemple, le chevauchement avec l'ESCC était particulièrement préoccupant. Certaines questions relatives à la santé de l'EAPA sont directement tirées du questionnaire de l'ESCC, y compris plusieurs questions de nature délicate relatives à la santé mentale. Aucune mesure n'a été prise pour les interviews de l'ESCC menées avant et après la période de collecte initiale de l'EAPA, soit avant janvier 2017 et après juin 2017. Par contre, le chevauchement identifiable des ménages devant être interviewés de janvier à juin 2017 dans le cadre de l'ESCC a été éliminé. Les ménages sélectionnés dans le cadre de l'ESCC de janvier à juin et ayant répondu au questionnaire détaillé du recensement ont été exclus de la base de sondage de l'EAPA. À l'intérieur de chaque communauté couverte par l'ESCC, les poids des autres ménages ayant reçu le questionnaire détaillé ont été ajustés de sorte à représenter tous les ménages de la communauté. Puisque ces ménages ont été exclus de la base de sondage de l'EAPA, ils n'avaient donc aucune chance d'être choisis.

### 3.3. Taille de l'échantillon et taux de réponse

L'échantillon final de l'EAPA de 2017 comprenait en tout 43 645 unités, dont 405 qui n'ont pas été envoyées à la collecte (voir la section 6.2). La répartition des 43 240 unités échantillonnées selon le domaine géographique et les taux de réponse correspondants sont présentés dans le tableau 4.

Le taux de réponse est défini comme étant le nombre de répondants admissibles divisé par le nombre d'unités admissibles dans l'échantillon. Les personnes demeurant à l'extérieur du Canada ou vivant en établissement au moment de la tenue de l'enquête ainsi que celles qui étaient âgées de moins de 15 ans au 15 janvier 2017 sont des exemples d'unités inadmissibles dans le cadre de l'EAPA.

Deux définitions d'unités admissibles ont été utilisées dans le cadre de l'EAPA. Dans la première définition, les personnes n'ayant pas déclaré d'identité autochtone dans le cadre de l'EAPA étaient considérées comme inadmissibles (en plus des autres types d'unités inadmissibles). Dans la seconde définition, ces personnes étaient considérées comme admissibles et faisaient partie des répondants. En effet, ces personnes ont accepté de participer à l'enquête et ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées, c'est-à-dire les questions filtres visant à déterminer s'ils avaient ou non une identité autochtone.

Ces deux définitions d'unités admissibles et de répondants donnent donc lieu à deux façons de mesurer le taux de réponse. Le premier taux de réponse (70,1 %) est généralement celui qui est utilisé au moment de la collecte. Il s'agit du taux de réponse établi en fonction des unités échantillonnées qui font partie de la population ayant déclaré une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA. Le second taux de réponse (76,0 %) est celui dont se sert

l'équipe de méthodologie; il correspond davantage au taux de réponse établi en fonction de l'ensemble des unités échantillonnées (avec certaines exclusions). Bien sûr, dans les deux cas, les unités non répondantes ne peuvent pas toujours être définies comme étant « admissibles » ou « inadmissibles ». La probabilité de déclaration d'une identité autochtone à l'EAPA diffère considérablement selon que les répondants aient déclaré une identité autochtone ou une ascendance autochtone seulement dans le cadre du recensement. Par conséquent, le taux de réponse utilisé durant la collecte est très influencé par la répartition des unités de l'échantillon entre ces deux groupes, ce qui n'est pas le cas pour le taux de réponse utilisé par l'équipe de méthodologie. Dans les régions inuites, comme la plupart des répondants ont une identité autochtone, les deux taux de réponse sont très semblables, ce qui n'est pas le cas dans les autres régions. La différence maximale entre les deux taux est observée au Québec excluant le Nunavik. Dans cette région, la population d'ascendance autochtone seulement représente une proportion importante de la population autochtone totale et, selon les EAPA passées, les probabilités pour les répondants de l'enquête d'avoir une identité autochtone sont les plus faibles au pays, peu importe si la personne est considérée comme d'ascendance autochtone seulement ou comme ayant une identité autochtone dans le recensement.

**Tableau 4**  
**Taille de l'échantillon et taux de réponse par domaine géographique, selon deux définitions**

Domaine géographique	Total	Admissibles 1 <sup>1</sup>	Admissibles 2 <sup>2</sup>	Répondants 1 <sup>3</sup>	Répondants 2 <sup>4</sup>	Taux de réponse 1 <sup>5</sup>	Taux de réponse 2 <sup>6</sup>
	nombre d'unités					pourcentage	
Nunatsiavut	715	692	701	618	627	89,3	89,4
Nunavik	1 275	1 210	1 220	1 029	1 039	85,0	85,2
Inuvialuit	1 155	1 131	1 142	909	920	80,4	80,6
Nunavut	1 494	1 437	1 453	1 222	1 238	85,0	85,2
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>4 639</b>	<b>4 470</b>	<b>4 516</b>	<b>3 778</b>	<b>3 824</b>	<b>84,5</b>	<b>84,7</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	3 384	2 533	3 340	2 011	2 818	79,4	84,4
Québec, excluant le Nunavik	4 856	2 644	4 817	1 979	4 152	74,8	86,2
Ontario	6 973	5 126	6 887	3 519	5 280	68,7	76,7
Manitoba	4 837	4 103	4 740	2 597	3 234	63,3	68,2
Saskatchewan	4 429	3 718	4 315	2 270	2 867	61,1	66,4
Alberta	5 732	4 532	5 666	2 949	4 083	65,1	72,1
Colombie-Britannique	5 941	4 794	5 870	3 110	4 186	64,9	71,3
Yukon	954	855	934	635	714	74,3	76,4
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	1 495	1 401	1 471	1 098	1 168	78,4	79,4
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>38 601</b>	<b>29 706</b>	<b>38 040</b>	<b>20 168</b>	<b>28 502</b>	<b>67,9</b>	<b>74,9</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>43 240</b>	<b>34 176</b>	<b>42 556</b>	<b>23 946</b>	<b>32 326</b>	<b>70,1</b>	<b>76,0</b>

1. Taille de l'échantillon en excluant les unités hors du champ de l'EAPA (les non-Autochtones sont hors champ en vertu de cette définition).

2. Taille de l'échantillon en excluant les unités hors du champ de l'EAPA (les non-Autochtones ne sont pas hors champ en vertu de cette définition).

3. Nombre de répondants en excluant les non-Autochtones de l'EAPA.

4. Nombre de répondants en incluant les non-Autochtones de l'EAPA.

5. Taux de réponse en excluant les non-Autochtones de l'EAPA.

6. Taux de réponse en incluant les non-Autochtones de l'EAPA.

## 4. Collecte des données

### 4.1. Échéancier

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 a été menée du 16 janvier au 15 août 2017. La période de collecte originale devait se dérouler du 16 janvier au 30 juin, mais elle a été prolongée jusqu'au 15 août. Puisqu'il s'agit d'une enquête postcensitaire, elle a fait suite au Recensement de la population de 2016 qui a eu lieu en mai 2016.

### 4.2. Mode de collecte

Les questions de l'EAPA de 2017 ont été posées au moyen d'une application d'interview assistée par ordinateur (IAO). Deux méthodes d'interview assistée par ordinateur ont été utilisées pour cette enquête : l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et l'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO). En 2017, l'IPAO a été utilisée pour toutes les régions inuites, les Territoires du Nord-Ouest (excluant certaines parties de Yellowknife) et certaines parties du Yukon. L'ITAO représentait le principal mode de collecte pour les logements dans les provinces.

Les répondants ont été interviewés en anglais ou en français. Dans les régions inuites, le questionnaire a été traduit sous forme de copie papier en inuktitut et en inuinnaqtun. Des instructions d'aide à l'écran étaient aussi

disponibles dans les langues inuites. Ces instructions pouvaient comprendre des énoncés sur les inclusions et les exclusions, des définitions, des exemples et des instructions supplémentaires.

Le temps nécessaire pour répondre au questionnaire variait d'une personne à l'autre. Dans certains cas, il a fallu une heure ou plus pour mener l'interview de l'EAPA de 2017, mais en moyenne, il fallait environ 40 minutes pour répondre à l'enquête.

### 4.3. Supervision et contrôle de la qualité

Tous les intervieweurs de Statistique Canada travaillaient sous la supervision d'intervieweurs principaux. Ceux-ci devaient s'assurer que les intervieweurs connaissaient bien les concepts et les procédures de l'enquête. Les intervieweurs principaux avaient aussi pour fonction de faire le suivi régulier du travail des intervieweurs.

Les intervieweurs ont reçu de la formation sur le contenu de l'enquête et l'application d'IAO. En plus de la formation en classe, les intervieweurs ont mené une série d'interviews simulées afin de se familiariser avec l'enquête, ses concepts et ses définitions.

### 4.4. Interviews par personne interposée

Dans le cas des jeunes de 15 à 17 ans, les interviews ont été faites directement auprès d'eux seulement s'il y avait consentement préalable du parent ou du tuteur. En l'absence de consentement, les données ont été recueillies auprès du parent ou du tuteur.

Les questionnaires ont été conçus pour obtenir les réponses des répondants eux-mêmes. Les interviews par personne interposées ont été permises dans certains cas, notamment lorsque la personne sélectionnée n'était pas en mesure de répondre en raison d'un problème de santé mentale ou physique, d'une barrière linguistique ou parce qu'elle était absente au moment de la tenue de l'enquête.

### 4.5. Stratégie de communication

Au cours des mois qui ont mené à la collecte des données, des efforts ont été déployés afin de mieux faire connaître l'EAPA de 2017 et de favoriser la participation à l'enquête. La stratégie de communication comprenait la conception d'une brochure et d'affiches de l'EAPA. Les conseillers au Programme de liaison avec les Autochtones de Statistique Canada ont servi de personnes-ressources pour l'EAPA dans les diverses régions du pays. Ils ont assuré la sensibilisation à l'EAPA et ont encouragé la participation au moyen des documents fournis. Les conseillers ont également rencontré les organismes locaux et provinciaux et ont visité des [Centres d'amitié](#) partout au Canada.

Avant la collecte des données, des lettres et des brochures ont été envoyées par la poste à certains répondants pour présenter l'objectif de l'enquête et souligner l'importance d'y participer. Les lettres étaient disponibles en anglais, en français, en inuktitut et en inuinnaqtun et les brochures étaient différentes selon l'identité autochtone du répondant. Des messages d'intérêt public ont été préparés en vue d'être diffusés dans les stations de radio locales dans le Nord des provinces et les territoires. Des publicités ont paru dans les journaux dans les communautés, afin de coïncider avec les plans de collecte; par conséquent, les publicités ont paru au cours des semaines précédant la période de collecte, ainsi que pendant la période de collecte dans les communautés concernées. Celles-ci visaient à annoncer la tenue de l'enquête dans la communauté et mentionnaient qu'un intervieweur de Statistique Canada pourrait se présenter chez certains des résidents de la communauté. Les médias sociaux ont été des outils importants pour faire la promotion de l'EAPA de 2017. Des messages sur Facebook et des gazouillis ont été publiés toutes les deux semaines pendant la période de collecte, afin d'annoncer l'enquête. Les organisations autochtones ont été encouragées à republier et à partager les messages des médias sociaux.

### 4.6. Problèmes particuliers sur le terrain

Les intervieweurs ont reçu comme consigne de faire toute tentative raisonnable pour obtenir une interview complète avec le membre du ménage sélectionné. Dans le cas des personnes ayant refusé de participer dans un premier temps, elles ont été recontactées jusqu'à deux fois afin de leur expliquer l'importance de l'enquête et de

les encourager à y prendre part. Dans les cas où l'intervieweur avait téléphoné à un mauvais moment, il prenait rendez-vous en vue de rappeler à un moment plus opportun. Dans les cas où il n'y avait personne à la maison, de nombreux appels ont été faits. Étant donné que le questionnaire de l'interview assistée par ordinateur a été élaboré pour deux modes de collecte différents, il est arrivé que des cas ou des personnes soient transférés de l'ITAO à l'IPAO, afin d'améliorer le taux de réponse. Par conséquent, les cas de non-contact et les cas difficiles ont pu être transférés de l'ITAO à l'IPAO, afin que les intervieweurs puissent communiquer avec ces personnes sur le terrain.

Des problèmes particuliers sont survenus durant la collecte des données de l'EAPA. Ceux-ci ont été résolus grâce à une coordination additionnelle sur le terrain et à des ajustements correctifs aux méthodes d'enquête. Par exemple, la collecte des données de l'EAPA de 2017 s'est déroulée en même temps que celle de plusieurs autres enquêtes de Statistique Canada, ce qui a pu créer un fardeau de réponse important pour les personnes ayant été sélectionnées à participer à plus d'une enquête. On a procédé à une planification soigneuse et à des ajustements dans le cadre de la conception de l'enquête pour évaluer et réduire au minimum ce type de fardeau de réponse. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le chevauchement des enquêtes, veuillez consulter la sous-section 3.2.4.

## 4.7. Taux de réponse finaux

Environ 32 330 personnes ont participé à l'EAPA de 2017, en incluant celles qui ont déclaré être non-Autochtones, ce qui représente un taux de réponse final de 76 %. Si l'on exclut les 8 380 répondants non autochtones, le nombre total de répondants autochtones compris dans la base de données de l'EAPA de 2017 était 24 220 (y compris les quelque 280 répondants additionnels de l'EAPA—Supplément sur les Inuits du Nunavut – voir la section 6.7).

Une description détaillée du plan d'échantillonnage utilisé et des taux de réponse obtenus figurent à la section 3 du présent guide. Le tableau 4 de la section 3.3 présente les taux de réponse finaux et les tailles de l'échantillon pour chacun des domaines géographiques couverts par l'enquête (p. ex. les provinces, les territoires).

## 5. Traitement des données

### 5.1. Saisie des données

Les intervieweurs saisissent directement les réponses aux questions de l'enquête au moment de l'interview à l'aide d'une version automatisée du questionnaire. L'utilisation d'un questionnaire automatisé réduit les délais et les coûts de traitement associés à la saisie des données, aux erreurs de transcription et à la transmission des données.

Une partie de la vérification des données a été faite directement au moment de l'interview. En particulier, lorsqu'une réponse semblait incohérente par rapport aux réponses précédentes ou qu'elle se situait à l'extérieur des valeurs attendues, des messages apparaissaient à l'écran de l'intervieweur, lui demandant de confirmer les réponses auprès du répondant et, au besoin, de modifier l'information.

### 5.2. Étapes de traitement des enquêtes sociales

Le traitement des données comporte une série d'étapes pour convertir les réponses au questionnaire électronique de leur format brut à une base de données conviviale de grande qualité comprenant un ensemble exhaustif de variables pour l'analyse. Plusieurs opérations sont exécutées pour supprimer les erreurs accidentelles dans les fichiers, vérifier rigoureusement les données pour en assurer la cohérence, coder les questions ouvertes, créer des variables utiles pour l'analyse des données et, enfin, systématiser et documenter les variables pour faciliter leur utilisation à des fins analytiques.

Dans le cadre de l'EAPA de 2017, un ensemble d'outils de traitement des enquêtes sociales élaboré à Statistique Canada et appelé « Environnement pour le traitement des enquêtes sociales » (ETES) a été utilisé. L'ETES fait

intervenir des programmes du logiciel SAS, des applications personnalisées et des processus manuels pour l'exécution des étapes systématiques suivantes :

Étapes de traitement :

- Réception des données brutes
- Épuration
- Nouveau codage
- Enchaînements
- Codage
- Contrôle et imputation
- Variables dérivées
- Création d'un fichier de traitement final
- Création de fichiers de diffusion

### 5.3. Réception des données brutes et épuration des dossiers

À partir des données brutes recueillies dans les applications du questionnaire électronique, un certain nombre de procédures d'épuration préliminaires ont été mises en œuvre pour chacun des dossiers individuels de l'EAPA de 2017. Cela comprenait la suppression de tous les identificateurs personnels des fichiers, comme les noms et les adresses, dans le cadre d'un ensemble rigoureux de mécanismes permanents visant à assurer la protection de la confidentialité des répondants. Les enregistrements en double ont été réduits à cette étape. Par ailleurs, dans le cadre des procédures d'épuration, tous les dossiers des répondants ont été révisés, afin d'assurer que chacun faisait partie du champ de l'enquête et avait un questionnaire suffisamment rempli. Il est important de souligner que les critères pour déterminer si un répondant faisait partie ou non du champ de l'enquête ont été appliqués avant tout contrôle ou imputation. Les critères particuliers pour déterminer si un répondant est un répondant final ou non à l'EAPA sont fournis ci-après.

#### 5.3.1. Définition d'un répondant

1. Pour être dans le champ de l'enquête, les répondants devaient être âgés d'au moins 15 ans au 15 janvier 2017 et respecter au moins un des critères d'identité autochtone (voir la section 2.2 pour consulter la liste complète des critères).
2. Pour que leur questionnaire soit déclaré « complet », les répondants de 15 ans et plus devaient avoir fourni des réponses valides (c'est-à-dire aucun « Ne sais pas » ou « Refus ») à des questions clés particulières relatives à l'emploi **et** relatives à la santé **ou** à l'éducation.

Les personnes qui ne respectaient pas ces critères ont été retirées de la base de données. Conformément aux règles qui précèdent, tous les répondants « partiels » qui faisaient partie du champ de l'enquête selon la partie 1 de la définition, mais qui ne respectaient pas les exigences de contenu de la partie 2, ont fait partie de ceux retirés de la base de données finale (voir la section 6.4 du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les répondants partiels).

### 5.4. Nouveau codage des variables et questions à réponses multiples

Cette étape du traitement a nécessité des changements dans les variables individuelles. Des variables pouvaient être supprimées, codées à nouveau, ajustées ou laissées telles quelles. Les modifications du formatage visaient à faciliter le traitement, ainsi que l'analyse des données par les utilisateurs. Parmi ces modifications figurait la conversion des questions à réponses multiples (questions « Choisissez toutes les réponses appropriées ») à des ensembles correspondants de variables à réponse unique, qui sont plus faciles à utiliser. Pour chaque catégorie de réponse associée à la question originale, une variable a été créée avec des valeurs de réponse « OUI/NON ». Un exemple est fourni ci-après.



Question originale à réponses multiples

**LW\_Q05 - Comment vous y êtes-vous pris pour chercher un emploi?**

1. A contacté directement des employeurs possibles
2. A cherché sur Internet
3. Par l'intermédiaire d'amis ou de parents
4. A placé une annonce dans le journal ou a répondu à une annonce
5. A communiqué avec un centre d'emploi public (Centre Service Canada/Centre d'emploi du Canada, bureau de placement provincial)
6. Babillard/radio communautaire
7. A communiqué avec des organismes autochtones ou des organismes d'emploi autochtones
8. Par l'intermédiaire de collègues de travail
9. A été recommandé par un autre employeur
10. A été recommandé par un syndicat
11. Autre - Précisez

NSP, RF

Variables finales en format de réponse unique OUI/NON :

**LW\_Q05A - Comment vous y êtes-vous pris pour chercher un emploi?**

- A contacté directement des employeurs possibles

1. Oui
2. Non

NSP, RF

**LW\_Q05B - Comment vous y êtes-vous pris pour chercher un emploi?**

- A cherché sur Internet

1. Oui
2. Non

NSP, RF

**LW\_Q05C - Comment vous y êtes-vous pris pour chercher un emploi?**

- Par l'intermédiaire d'amis ou de parents

1. Oui
2. Non

NSP, RF

...

**LW\_Q05K - Comment vous y êtes-vous pris pour chercher un emploi?**

- Autre - Précisez

1. Oui
2. Non

NSP, RF



## 5.5. Enchaînements : cheminements de réponse, sauts valides et non-réponse à des questions

Un autre ensemble de procédures de traitement des données pour l'EAPA de 2017 comprenait la vérification des enchaînements des questions. Tous les cheminements de réponse et enchaînements de questions intégrés au questionnaire ont été vérifiés, afin d'assurer que l'univers ou la population cible pour chaque question avaient été saisis correctement lors du traitement. Une attention spéciale a été accordée aux distinctions entre les sauts valides et la non-réponse. Ces concepts sont expliqués ci-après, afin d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les univers des questions, ainsi que les statistiques issues des variables de l'EAPA.

- Réponse** Réponse directement pertinente au contenu de la question qui peut être classée en catégories de réponses établies d'avance, y compris « Autre — Précisez ».
- Saut valide** Indique que la question a été sautée parce qu'elle ne s'appliquait pas à la situation du répondant, compte tenu des réponses valides à une question précédente. Dans de tels cas, le répondant n'est pas considéré comme faisant partie de la population cible ou de l'univers pour cette question. Comme il est noté ci-après, lorsqu'une question a été sautée en raison d'un cheminement indéterminé (c.-à-d. un « Ne sais pas » ou un « Refus » à une question précédente, qui a entraîné le saut), un code « Non déclaré » est attribué au répondant pour cette question.
- Ne sais pas** Le répondant n'a pas été en mesure de fournir une réponse pour une ou plusieurs raisons (parce qu'il ne se rappelait pas ou parce qu'il répondait pour quelqu'un d'autre, par exemple).
- Refus** Le répondant a refusé de répondre, peut-être en raison de la nature délicate de la question.
- Non déclaré** Ceci indique que la réponse à la question est manquante et que le cheminement du répondant est indéterminé, par exemple, lorsqu'un répondant n'a pas répondu à la question filtre précédente ou lorsqu'une incohérence a été trouvée dans une série de réponses.

Des codes spéciaux ont été désignés pour chacun de ces types de réponses, afin de faciliter la reconnaissance et l'analyse des données par l'utilisateur. Par exemple, le dernier chiffre des codes « saut valide » est « 6 », et les chiffres précédents sont des « 9 » (p. ex. le code serait « 996 » pour une variable à trois chiffres). Toutes les réponses « Ne sais pas » se terminent par un « 7 », précédé de « 9 » (p. ex. « 997 »). Les refus se terminent par un « 8 », précédé de « 9 » (p. ex. « 998 »); et les valeurs « Non déclaré » se terminent par un 9, précédé aussi de « 9 » (p. ex. « 999 »). Par ailleurs, les dossiers de ceux qui ont choisi de ne pas partager leurs données du recensement comportent des codes de réserve distincts. Ces codes de réserve sont différents pour chaque variable, selon le nombre de catégories comprises dans la variable et la longueur de la variable.

## 5.6. Codage

### 5.6.1. Questions « Autre — Précisez »

Le traitement des données comprend aussi le codage des réponses aux questions « Autre — Précisez », aussi appelées « réponses écrites ». Pour la plupart des questions du questionnaire de l'EAPA, des catégories de réponses codées au préalable ont été fournies et les intervieweurs ont été formés pour attribuer les réponses des répondants à la catégorie appropriée. Toutefois, lorsque la réponse d'un répondant ne pouvait être facilement attribuée à une catégorie existante, de nombreuses questions ont aussi permis à l'intervieweur d'entrer une longue réponse écrite dans la catégorie « Autre — Précisez ».

Toutes les questions comportant des catégories « Autre — Précisez » ont fait l'objet d'un examen minutieux pendant le traitement. Suite à un examen qualitatif des types de réponses écrites fournies, des lignes directrices de codage ont été élaborées pour chaque question. À partir de ces lignes directrices de codage, plusieurs réponses écrites fournies ont été codées à nouveau dans l'une des catégories existantes. Les réponses qui étaient uniques et différentes des catégories existantes ont été conservées comme « Autre ». Pour certaines questions, une ou plusieurs nouvelles catégories ont été créées lorsqu'un nombre suffisant de réponses le justifiait. Dans le cas des

questions où les réponses « Autre – Précisez » constituaient moins d'environ 5 % des réponses globales à la question, le codage n'a pas été effectué et les réponses sont demeurées dans la catégorie « Autre ».

Environ 18 000 réponses pour 31 questions ont été consignées dans la catégorie « Autre – Précisez » et passées en revue pour le codage. Celles-ci seront prises en compte lorsque les catégories de réponses seront définies pour les cycles futurs de l'enquête.

### 5.6.2. Questions ouvertes et classifications types

Quelques questions du questionnaire de l'EAPA de 2017 ont été consignées par les intervieweurs dans un format complètement ouvert. Cela comprenait des questions liées à la profession du répondant et à l'industrie dans laquelle il travaillait, ainsi qu'à son principal domaine d'études postsecondaires, le cas échéant. Ces réponses ont été codées à partir d'une combinaison de procédures de codage automatisées et interactives. Des systèmes de classification uniformisés ont servi à coder ces réponses. L'annexe C comporte des détails au sujet de ces classifications.

Une classification uniformisée a aussi servi à coder les langues autochtones parlées ou comprises par les répondants, ainsi que la première langue apprise dans l'enfance. Dans le cas des langues, un menu déroulant exhaustif de langues a été fourni aux intervieweurs pour effectuer un choix, mais des réponses écrites ont aussi été saisies au besoin. Dans l'ensemble, 67 catégories de langues autochtones ont servi à coder les données sur la langue de l'EAPA.

Dans le cadre de l'EAPA de 2017, une série d'imputations importantes ont été effectuées en rapport avec les classifications de l'identité autochtone. Par exemple, les personnes pour lesquelles des données étaient manquantes aux questions ID\_Q10 sur le groupe d'identité autochtone, ID\_Q25 sur les Indiens inscrits, ou ID\_Q30 sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne ont reçu des valeurs imputées en fonction de leurs réponses au recensement. Dans le cas des personnes qui se sont déclarées comme étant Autochtones à la question ID\_Q05 de l'EAPA, mais qui n'ont pas déclaré de groupe autochtone particulier à la question ID\_Q10, une imputation a aussi été effectuée en fonction de leur réponse au recensement.

Enfin, même si toutes ces vérifications ont été effectuées systématiquement à l'égard de tous les sujets au moyen de contrôles programmés à l'ordinateur, certains cas de combinaisons très complexes d'information ont été passés en revue et corrigés manuellement.

## 5.7. Contrôle et imputation

Après l'étape du codage dans le traitement, une série de contrôles personnalisés ont été effectués à l'égard des données. Ils comprenaient des vérifications de la validité des variables elles-mêmes et entre elles, afin de déterminer les lacunes, les incohérences, les valeurs aberrantes extrêmes et d'autres problèmes liés aux données. Pour résoudre les données problématiques déterminées dans le cadre des contrôles, des corrections ont été apportées selon des règles de contrôle logique. Dans certains cas, les données correspondantes ont été tirées des réponses des répondants du recensement. On appelle cela l'imputation.

Un exemple de vérification de la validité dans une question est la variable d'emplois multiples se rapportant au nombre d'emplois multiples occupés par un répondant au cours de la dernière semaine, ce qui permettait à un intervieweur de consigner au moins 2 emplois et au plus 20 emplois. Pour supprimer les réponses aberrantes qu'on croyait invalides, un contrôle a été intégré pour faire en sorte que le nombre d'emplois multiples déclarés ne dépasse pas 20.

Par ailleurs, de nombreux contrôles de la cohérence entre les questions ont été exécutés afin d'éviter les contradictions. Par exemple, une personne qui n'avait pas déclaré avoir fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire particulier, comme une université, une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire, puis avait déclaré par la suite tenter d'obtenir un certificat, un diplôme ou un grade d'un de ces établissements, a été considérée comme ayant fréquenté ce type d'établissement. La réponse

à la question précédente a été modifiée de « non » à « oui » pour le type particulier d'établissement pour lequel le contrôle était requis.

Dans le cadre de l'EAPA de 2017, une série d'imputations importantes a été effectuée en rapport avec les classifications de l'identité autochtone. Ces imputations étaient les suivantes :

- a) Tout d'abord, les personnes pour lesquelles des données étaient manquantes aux questions ID\_Q25 sur le statut d'Indien inscrit ou ID\_Q30 sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne, ont reçu des valeurs imputées en fonction de leurs réponses aux questions équivalentes du recensement;
- b) Ensuite, les personnes pour lesquelles des données étaient manquantes à la question ID\_Q05 sur la déclaration volontaire des Autochtones n'auraient pas eu à répondre à la question suivante ID\_Q10 sur le groupe d'identité autochtone. En raison de la définition de répondant à l'EAPA, ces répondants auraient dû s'identifier soit comme Indien inscrit à la question ID\_Q25 soit comme membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne à la question ID\_Q30 afin d'être considérés comme un répondant à l'EAPA. Si ces répondants s'étaient identifiés en tant qu'Autochtones dans le cadre du recensement, alors ils avaient été imputés comme ayant une identité autochtone à la question ID\_Q05 et leurs groupes d'identité autochtone de la question ID\_Q10 ont été imputés de leur groupe d'identité dans le cadre du recensement;
- c) Ensuite, pour les personnes pour lesquelles des données étaient manquantes à la question ID\_Q10, qui s'étaient néanmoins identifiées à l'un des groupes d'identité autochtone dans le cadre du recensement, les valeurs ont été imputées à la question ID\_Q10 en fonction de leur groupe d'identité dans le cadre du recensement;
- d) Ensuite, les répondants qui s'étaient identifiés comme Autochtones à la question ID\_Q05, mais pour lesquels des données étaient manquantes à la question ID\_Q10, ne s'étaient pas identifiés comme étant Indiens inscrits ni comme membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne, et ne s'étaient pas identifiés comme étant des Autochtones dans le cadre du recensement, mais qui s'étaient identifiés comme ayant une ascendance autochtone dans le cadre du recensement, avaient reçus des valeurs imputées pour la question ID\_Q10 à partir de leur groupe d'ascendance autochtone dans le cadre du recensement;
- e) Enfin, les personnes pour lesquelles des données étaient manquantes aux questions ID\_Q05 ou ID\_Q10, mais qui s'étaient identifiées comme Indiens inscrits à la question ID\_Q25 ou comme membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne à la question ID\_Q30, et qui ne s'étaient pas identifiées comme Autochtones dans le cadre du recensement, ont été imputées comme n'ayant pas l'identité autochtone à la question ID\_Q05. Ces personnes sont toujours considérées comme des répondants à l'EAPA en raison de leurs réponses affirmatives aux questions ID\_Q25 ou ID\_Q30 et de la définition de répondant à l'EAPA, et, dans la variable dérivée de l'identité autochtone, elles sont regroupées comme « réponses autochtones non comprises ailleurs».

Enfin, même si toutes ces vérifications ont été effectuées systématiquement à l'égard de tous les sujets au moyen de contrôles programmés à l'ordinateur, certains cas de combinaisons très complexes d'information ont été passés en revue et corrigés manuellement.

## 5.8. Variables dérivées et couplage aux données du recensement

Afin de faciliter une analyse plus approfondie du riche ensemble de données de l'EAPA, environ 240 variables dérivées ont été créées en regroupant des questions du questionnaire. Des variables dérivées (VD) ont été créées pour les principaux domaines de contenu. En outre, environ 230 variables du Recensement de 2016 ont été couplées au fichier analytique final de l'EAPA de 2017.

Quelques VD simples consistaient à fusionner des catégories pour créer des catégories plus larges. Dans d'autres cas, deux variables ou plus ont été regroupées pour créer une variable nouvelle ou plus complexe, utile pour les analystes des données. Certaines des VD étaient fondées sur des variables couplées du recensement, y compris les niveaux géographiques multiples du recensement et les régions inuites. L'ascendance autochtone a aussi été

tirée du recensement, étant donné qu'elle n'est pas mesurée directement dans l'EAPA de 2017. Les données d'un répondant ayant refusé le couplage avec le recensement sont supprimées des variables du recensement et des variables fondées sur le recensement.

Pour la plupart des VD, il y a une catégorie résiduelle étiquetée « Non déclaré » pour les cas où les réponses aux VD des questions sources ne satisfont pas aux conditions de placer un répondant dans l'une ou l'autre des catégories valides de la VD. Dans bien des cas, mais pas tous, un répondant est inclus dans la catégorie « Non déclaré » si l'une ou l'autre des parties de l'équation n'avait pas reçu de réponse (c'est-à-dire si l'une ou l'autre des questions utilisées pour la VD avait été codée « Ne sais pas », « Refus » ou « Non déclaré »). Dans de tels cas, le code attribué à la VD a été étiqueté « Non déclaré ».

La plupart des noms des VD commencent par le caractère « D ». Les VD géographiques font exception, étant donné qu'elles reflètent les noms des variables du recensement correspondantes. Les autres exceptions sont les VD qui indiquent les niveaux 1, 2 et 3 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) du Canada de 2017, selon les réponses aux questions sur l'industrie de l'EAPA, et les niveaux 1, 2, 3 et 4 de la Classification nationale des professions (CNP) de 2016, selon les réponses aux questions sur les professions de l'EAPA. Pour toutes les variables couplées du recensement, le nom de la variable du recensement a été préservé dans la plus large mesure possible dans la base de données de l'EAPA. Il y a eu certaines exceptions, car les noms des variables de l'EAPA se limitent à huit caractères, alors que les noms des variables du recensement dépassent parfois cette limite. Dans ces cas, une note indiquant quels noms de variables ont été raccourcis est ajoutée au dictionnaire de données.

Le dictionnaire de données de l'EAPA de 2017 identifie de façon détaillée quelles sont les VD et précise à partir de quelles variables sources elles ont été dérivées. Les grandes lignes des VD figurent par thème à l'annexe A, avec d'autres indicateurs de l'enquête. Une liste complète des variables couplées du recensement et de leurs notes complémentaires figure dans le dictionnaire de données de l'EAPA de 2017 qui accompagne le fichier analytique de l'EAPA.

## 5.9. Création de fichiers de données finaux et d'un dictionnaire de données

Quatre fichiers de données finaux sont créés au moment du traitement des données :

- Fichier de traitement final,
- Fichier analytique utilisé dans les centres de données de recherche (CDR),
- Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), et
- Fichiers de partage avec les Inuits, conformément à l'entente de partage de données avec les quatre régions inuites.

Le fichier de traitement final est un fichier interne qui comprend un certain nombre de variables temporaires utilisées exclusivement pour le traitement. Le fichier analytique, le FMGD et les fichiers de partage avec les Inuits sont des fichiers de diffusion qui font l'objet d'un traitement additionnel aux fins de la diffusion. Les fichiers de diffusion doivent être distribués à divers moments suivant le jour de la diffusion des données de l'EAPA le 26 novembre 2018.

Le fichier analytique est distribué dans les [CDR](#) partout au Canada, mais est accessible uniquement pour les chercheurs qui répondent à certaines exigences. Le fichier analytique est aussi utilisé à Statistique Canada pour produire des tableaux de données selon les demandes des clients. Le FMGD est élaboré en vue d'une distribution publique plus large. Les fichiers de partage avec les Inuits sont produits en conformité avec les ententes de partage des données conclues avec les régions inuites : Nunatsiavut, Nunavik, Nunavut et la région inuvialuite. Pour tous ces fichiers de diffusion, de nombreuses mesures sont prises pour assurer la confidentialité des répondants.

Afin de transformer le fichier de traitement final épuré en fichier analytique pour les chercheurs, un certain nombre d'étapes ont été suivies. Tout d'abord, une série de mesures ont été appliquées pour améliorer la protection de la confidentialité des répondants. Ensuite, des poids-personnes ont été ajoutés au fichier. Enfin, toutes les variables temporaires ou variables utilisées exclusivement pour le traitement ont été supprimées du fichier de traitement final.

Le fichier analytique de l'EAPA de 2017 s'accompagne du cliché d'enregistrement, de la syntaxe SAS, SPSS et Stata servant à télécharger le fichier, ainsi que de métadonnées sous forme d'un dictionnaire de données qui décrit chaque variable et fournit des fréquences pondérées et non pondérées.

Afin d'assurer la non-divulgaration des données confidentielles, le niveau de détail du FMGD n'est pas aussi précis que celui des fichiers analytiques conservés par Statistique Canada. Des mesures sont prises pour empêcher que l'on reconnaisse des répondants comportant des combinaisons de caractéristiques potentiellement identifiables. Ces mesures de protection englobent la limitation des régions géographiques comprises dans le fichier, des ajustements aux poids d'enquête, l'examen des chevauchements avec d'autres FMGD publiés, l'exclusion de variables, le regroupement de catégories pour certaines variables, le plafonnement de certaines valeurs numériques extrêmes, ainsi que la détermination des dossiers uniques à risque et des occurrences rares.

## 6. Pondération

Dans le cadre d'une enquête basée sur un échantillon, chaque personne sélectionnée représente non seulement elle-même, mais aussi d'autres personnes qui n'ont pas été échantillonnées. Par conséquent, un poids est lié à chaque personne sélectionnée, afin d'indiquer le nombre de personnes qu'elle représente. Ce poids doit être utilisé pour toutes les estimations. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne en représente 50. Le poids initial est par la suite ajusté afin de tenir compte d'éléments comme la non-réponse et les écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et les totaux connus pour la population cible (poststratification ou stratification a posteriori). Le processus de pondération de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) se décompose en sept étapes.

Dans cette section, le terme « recensement » sera utilisé pour faire référence au questionnaire détaillé du recensement.

### 6.1. Poids initiaux

Le poids initial d'une unité donnée dans une strate de l'EAPA correspond au produit de deux composantes : l'inverse de la fraction de sondage dans la strate et le poids corrigé du recensement pour l'unité en question. La fraction de sondage dans la strate est calculée comme étant le nombre de personnes sélectionnées pour l'EAPA dans chaque strate, divisé par le nombre total de répondants au recensement disponibles pour cette strate. Le poids du recensement utilisé est le poids de sondage du recensement corrigé pour la non-réponse et pour le chevauchement avec d'autres enquêtes (voir la sous-section 3.2.4).

### 6.2. Ajustement pour les unités non envoyées à la collecte

Pour différentes raisons, certaines unités échantillonnées n'ont pas été envoyées à la collecte. Ces unités comprenaient entre autres:

1. les unités pour lesquelles déjà trois membres de leur même ménage avaient été sélectionnés;
2. les unités sélectionnées pour l'échantillon additionnel (voir la sous-section 3.2.3) faisant partie d'un ménage dont certains des membres avaient déjà été sélectionnés (en raison d'exigences opérationnelles, les membres de ces ménages, sélectionnés pour l'échantillon additionnel, n'étaient pas éligibles pour la collecte);
3. les unités sans nom ni date de naissance;
4. les enregistrements en double repérés par les chevauchements de noms, de dates de naissance et d'adresses à la suite de la sélection de l'échantillon;
5. les unités de la réserve de Whapmagoostui sélectionnées par erreur, tel que mentionné à la sous-section 3.2.3.

Dans les premier, deuxième et troisième cas, un ajustement par ratio a été effectué selon la région, le groupe autochtone et le groupe d'âge. Les poids des unités retirées des premier, deuxième et troisième cas ont été mis à zéro et les poids des unités restantes ont été augmentés proportionnellement (ajustement par ratio) à l'intérieur d'une région, d'un groupe autochtone et d'un groupe d'âge. Les poids des enregistrements en double et des



unités de la réserve de Whapmagoostui ont simplement été mis à zéro. En tout, ce sont 405 unités qui n'ont pas été envoyées à la collecte.

### 6.3. Ajustement pour tenir compte de la non-réponse

Deux ajustements ont été effectués pour deux types différents de non-réponse : les personnes sélectionnées pour lesquelles aucun contact n'avait été établi (« non-contact » : 3 994 personnes) et les personnes contactées qui n'ont pas fourni (ou qui n'ont pas pu fournir) de renseignements sur elles-mêmes (« non-réponse avec contact » : 5 874 personnes). Cette seconde forme de non-réponse est principalement associée aux refus ou aux refus par omission. Un exemple de refus par omission pourrait être une personne contactée à plusieurs reprises qui repousse continuellement l'entrevue à plus tard. Deux ajustements ont été effectués puisque les caractéristiques des gens qu'on ne réussit pas à contacter sont souvent différentes des caractéristiques des gens qui refusent de répondre, une fois contactés.

Les poids ont d'abord été ajustés pour tenir compte des cas de « non-contact », puis des cas de « non-réponse avec contact ». Dans ce qui suit, le terme « non-réponse » sera utilisé pour les deux types de non-réponse.

Chaque ajustement pour tenir compte de la non-réponse a été effectué en trois étapes. À la première étape, un modèle de régression logistique a été utilisé pour prédire la probabilité de répondre (probabilité d'obtenir une réponse) pour chaque unité (à la fois pour les unités répondantes et non répondantes), à partir d'une série de variables explicatives. Ces variables explicatives sont scindées en deux groupes. Dans le premier groupe, on trouve les caractéristiques « personnes » ou « ménages » provenant du Recensement de 2016 pour la personne sélectionnée (p. ex. groupe autochtone de la personne sélectionnée, nombre de personnes dans le ménage de la personne sélectionnée, etc.). Dans le second groupe de variables explicatives, on trouve les variables de collecte appelées « parodonnées ». Le nombre de tentatives entreprises pour entrer en contact avec une personne ou le fait que des tentatives de dépistage aient été requises ou non sont des exemples de parodonnées. Les parodonnées ont été considérées comme des variables utiles pour prédire la réponse ou la non-réponse puisque plusieurs de ces variables mesurent les efforts déployés pour contacter une personne ou pour obtenir une réponse d'une personne contactée. Par exemple, les personnes pour lesquelles un nombre important de tentatives de contacts ont été nécessaires pour établir un premier contact peuvent être considérées comme très semblables aux personnes qui n'ont pas été contactées malgré de nombreuses tentatives.

Dans le cadre de la deuxième étape, les répondants et non-répondants ayant des probabilités prédites de réponse semblables ont été répartis en classes d'ajustement en se servant de l'analyse de classification. Une simulation a été effectuée pour déterminer de façon approximative le nombre optimal de classes ainsi que le nombre de répondants minimum par classe. Le taux de réponse a été calculé pour chacune des classes en fonction du nombre de répondants et de non-répondants dans la classe. Le taux de réponse calculé a ensuite été pondéré à partir des poids obtenus à l'étape d'ajustement précédente.

Dans le cadre de la troisième étape, les poids des unités répondantes à l'intérieur de chaque classe ont été ajustés à l'aide de l'inverse du taux de réponse pondéré de cette catégorie. Les poids des unités non-répondantes ont été mis à zéro.

Il est important de noter qu'à cette étape, toutes les unités considérées comme étant hors du champ de l'enquête ont été classées comme étant des répondants. En effet, tous les renseignements nécessaires pour déterminer qu'elles étaient hors du champ de l'enquête ont été obtenus de ces personnes. Les poids de ces unités ont été mis à zéro à l'étape de la deuxième poststratification (présentée à la section 6.5) et ces unités ont été retirées du fichier analytique. Le fait de les conserver jusqu'à cette étape permettra de produire à l'interne des estimations pondérées de différents groupes d'unités hors de la population cible. Cela sera, entre autres, très utile pour l'estimation de certains paramètres lors d'une prochaine enquête.

### 6.4. Ajustement pour les répondants partiels

Les répondants partiels correspondent aux personnes ayant déclaré une identité autochtone dans l'EAPA mais qui n'ont pas fourni suffisamment de renseignements pour satisfaire à la définition de répondant tel que décrite à la section 5. Les répondants partiels sont au nombre de 362, ce qui devrait avoir peu d'incidence sur les estimations.

Un ajustement par ratio a été effectué selon la région, le groupe autochtone et le groupe d'âge mesurés dans le cadre du Recensement de 2016. Sachant que ces répondants partiels ont déclaré une identité autochtone, seuls les poids des répondants d'identité autochtone ont été augmentés pour tenir compte du retrait des répondants partiels (les poids des unités hors champ, y compris les personnes s'étant déclarées non-Autochtones à l'EAPA, n'ont pas été modifiés). Les poids des répondants partiels ont alors été mis à zéro.

## 6.5. Poststratification

La poststratification (aussi appelée ajustement par stratification a posteriori) fait en sorte que la somme des poids ajustés des unités répondantes corresponde aux estimations du recensement, selon différents groupes appelés poststrates.

Dans le cas de l'EAPA, deux poststratifications distinctes ont été effectuées. La première poststratification visait à ajuster, par poststrate, les poids à la population d'identité ou d'ascendance autochtone estimée par le recensement en utilisant les variables d'identité et d'ascendance qui ont été prises de la BDR (voir la sous-section 3.1.3) lors de la sélection de l'échantillon (et non les variables mesurées à l'EAPA qui ont plutôt fait l'objet de la 2<sup>e</sup> poststratification). Les poststrates ont été définies à partir de certaines combinaisons de la région, du type d'Autochtone (identité autochtone ou ascendance autochtone seulement), du groupe autochtone (Première Nation avec statut, Première Nation sans statut, Métis, Inuit, autre) et du groupe d'âge. La distinction pour les groupes Première Nation avec et sans statut a été faite uniquement pour les provinces entre l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les estimations du recensement à partir desquelles les poids de l'EAPA ont été ajustés correspondent exactement à la couverture de l'EAPA, c'est-à-dire à la population d'identité ou d'ascendance autochtone âgée de 15 ans et plus au 15 janvier 2017, excluant celle vivant dans les réserves et certaines communautés de Premières Nations dans les territoires.

Les poids ont été ajustés selon le ratio de l'estimation pondérée du recensement et de l'estimation pondérée de l'échantillon de l'EAPA pour chaque poststrate. Cela fait en sorte que l'échantillon ne sous-représentait ou ne surreprésentait pas certaines combinaisons de groupes autochtones, régions et groupes d'âge du recensement.

Étant donné que les réponses aux questions définissant la population d'identité autochtone (présentées à la sous-section 3.1.1) pouvaient différer entre l'EAPA et le recensement, une seconde poststratification a été effectuée. Il est à noter que les questions de l'EAPA définissant la population d'identité autochtone étaient légèrement différentes de celles posées dans le cadre du recensement (voir le tableau 1 à la section 2 et la sous-section 3.1.1). La seconde poststratification faisait en sorte que la population d'identité autochtone, estimée à partir des questions de l'EAPA, correspondait à celle définie dans le cadre du recensement à l'intérieur de chaque poststrate. Contrairement à la première poststratification, la deuxième n'était pas une poststratification classique au cours de laquelle les poids étaient réajustés pour tenir compte de la sous-représentation ou surreprésentation de certains groupes dans l'échantillon. En effet, les réponses aux questions sur l'identité autochtone de l'EAPA pouvaient être différentes de celles obtenues dans le cadre du recensement pour diverses raisons (section 8.1). Il s'agissait plutôt d'une poststratification effectuée pour faire en sorte que les comptes de population d'identité autochtone selon l'EAPA soient les mêmes que ceux obtenus dans le cadre du recensement. Après cette étape, seuls les répondants ayant une identité autochtone selon l'EAPA avaient des poids positifs. Les poids des unités hors champ avaient été mis à zéro.

Les secondes poststrates étaient formées de certaines combinaisons spécifiques de la région, du groupe d'identité autochtone (Première Nation avec statut, Première Nation sans statut, Métis, Inuit) ainsi que du groupe d'âge. Puisqu'il était impossible de préserver les comptes d'identité multiples entre l'EAPA et les estimations du recensement (comptes trop petits et écarts trop grands), les personnes ayant déclaré une identité de Première Nation et Métis, Première Nation et Inuit ou Première Nation, Métis et Inuit ont été combinées à celles ayant déclaré une identité de Première Nation lors de la seconde poststratification. Les personnes ayant déclaré une identité de Métis et d'Inuit ont été combinées aux Métis. De plus, contrairement à l'EAPA de 2012, l'EAPA de 2017 n'impute pas les répondants du groupe « Indien avec statut ou membre d'une Première Nation/bande indienne seulement » comme faisant partie du groupe Première Nation. Les personnes qui ont déclaré être Indien avec statut ou membre d'une Première Nation sans avoir déclaré s'identifier à un groupe autochtone ont été conservées dans un quatrième groupe d'identité distinct (réponses autochtones non incluses ailleurs), ce qui permet d'être en ligne avec les concepts du recensement. Cependant, lors de la seconde poststratification, les personnes de ce groupe ont été combinées avec le groupe Première Nation. En effet, ce groupe comptait peu d'unités et leur



regroupement avec le groupe Première Nation permettra une meilleure comparabilité entre les estimations de l'EAPA de 2017 et celles de l'EAPA de 2012.

## 6.6. Ajustement des poids extrêmes — méthode de l'écart-sigma

Une fois les ajustements de poids précédents effectués, certains poids pouvaient avoir de très grandes valeurs comparativement aux autres. Cela aurait pu créer des problèmes lors de l'estimation si, en plus d'avoir de très grands poids, ces unités avaient aussi des caractéristiques très différentes des unités avec de plus petits poids. Une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée pour détecter les poids extrêmes à l'intérieur de chaque poststrate, les poststrates étant étroitement liées aux domaines d'estimation de l'enquête (voir la sous-section 3.2.1). Un exemple d'application de la méthode de l'écart-sigma est décrit dans Bernier et Nobrega (1998).<sup>2</sup> La méthode de l'écart-sigma, telle qu'utilisée ici, visait à détecter les poids extrêmes en calculant la différence entre deux poids successifs, après que ceux-ci aient été triés en ordre décroissant. Cette différence a été comparée à  $n$ \*l'écart type des poids à l'intérieur de chaque poststrate. Si la différence dépassait  $n$ \*l'écart type des poids, le plus grand des deux poids était déclaré extrême. Lorsqu'un poids était déclaré extrême, tous les autres qui lui étaient supérieurs, dans sa poststrate, étaient automatiquement considérés comme extrêmes eux aussi. Ces poids étaient alors tronqués à la valeur du premier poids n'étant pas extrême. Ensuite, la masse des poids tronqués était redistribuée à l'intérieur des poststrates par un ajustement par ratio. Après avoir étudié plusieurs scénarios, une valeur de 2,5 a finalement été choisie pour  $n$ . Cette valeur particulière de  $n$  permettait d'identifier un nombre acceptable de poids extrêmes. En effet, la majorité des poids qui auraient intuitivement été identifiés comme étant extrêmes après une revue manuelle ont été identifiés par la méthode de l'écart-sigma utilisée avec cette valeur de  $n$  de 2,5. De plus, un petit nombre de poids par poststrate ont été identifiés comme étant extrêmes, permettant ainsi de conserver inchangés la grande majorité des poids calculés lors des étapes précédentes.

## 6.7. Ajout des unités non inscrites en vertu de l'Accord sur le Nunavut

À la dernière étape de la pondération, un total de 274 unités répondantes a été ajouté à l'échantillon de l'EAPA. Il s'agit d'unités ayant été sélectionnées pour l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut qui se sont finalement révélées hors du champ de cette enquête parce qu'elles n'étaient pas inscrites en vertu de l'Accord sur le Nunavut. Ces unités ont par conséquent été exclues de l'échantillon de l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut. Puisqu'elles ont tout de même rempli le questionnaire de l'EAPA, il aurait été dommage de ne pas utiliser leurs renseignements. Ces 274 unités ont donc été ajoutées à l'échantillon de l'EAPA avec un poids de un. Les unités de l'échantillon de l'EAPA au Nunavut qui n'étaient pas inscrites en vertu de l'Accord sur le Nunavut ont été pondérées de nouveau à l'intérieur des groupes d'ajustement de la deuxième poststratification afin de conserver les totaux de contrôle atteints précédemment.

# 7. Qualité des données

## 7.1. Aperçu de l'évaluation de la qualité des données

L'objectif de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 est de produire des estimations de qualité dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation et d'autres indicateurs de base pour les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits âgés de 15 ans et plus.

Les sections 7.2 et 7.3 ci-après expliquent les deux types d'erreurs qui se produisent dans les enquêtes : erreurs d'échantillonnage et erreurs non dues à l'échantillonnage. Chaque type d'erreur est évalué dans le contexte de l'EAPA de 2017. L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les données obtenues à partir de l'échantillon de l'enquête et les données qui auraient été obtenues d'un recensement complet de l'ensemble de la population mené dans des conditions similaires. Ainsi, l'erreur d'échantillonnage correspond aux différences engendrées par la variabilité d'un échantillon à l'autre. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont toutes les autres erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage. Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire à n'importe quelle étape du processus d'enquête et comprennent la non-réponse à l'enquête, ainsi que les erreurs qui se sont produites pendant la collecte des données ou le traitement informatique. Il se peut que des erreurs figurent dans les réponses des répondants qui tentent de se rappeler des faits du passé, par exemple, ou qu'elles se produisent

2. Bernier, J., et K. Nobrega. 1998. Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method. Congrès annuel de la société Statistique du Canada, juin 1998.

lorsque la réponse est obtenue par personne interposée. Il se peut qu'une réponse soit saisie de façon incorrecte en raison de la fatigue de l'intervieweur ou d'un problème informatique. Une erreur peut avoir été faite au moment de la programmation, lorsque les données ont été traitées ou totalisées. Ce sont tous là des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

La présente section décrit les diverses mesures adoptées pour prévenir les erreurs dans la mesure du possible et pour corriger les erreurs qui se sont produites aux différentes étapes de l'EAPA. Les domaines où il convient d'interpréter avec prudence les données de l'EAPA sont aussi notés.

## 7.2. Erreurs d'échantillonnage et méthode bootstrap

Les estimations qui peuvent être calculées à partir de l'EAPA de 2017 sont fondées sur un échantillon de personnes. Des estimations quelque peu différentes auraient pu être obtenues si l'on avait procédé à un recensement complet au moyen des mêmes questionnaires, intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc. que ceux utilisés. La différence entre une estimation obtenue à partir d'un échantillon et celle résultant d'un dénombrement complet effectué dans des conditions similaires est appelée « erreur d'échantillonnage » de l'estimation.

Afin de fournir des estimations de l'erreur d'échantillonnage pour les statistiques produites dans le cadre de l'EAPA, on a eu recours à une méthode bootstrap particulière (le bootstrap étant elle-même une méthode de ré-échantillonnage particulière). Plusieurs méthodes bootstrap existent dans la littérature, mais aucune d'elles n'était appropriée pour le plan d'échantillonnage de l'EAPA. Les particularités du plan d'échantillonnage qui rendaient difficile l'estimation des erreurs d'échantillonnage étaient les suivantes :

- Un plan d'échantillonnage à deux phases dans lequel des ménages (ou logements) ont été sélectionnés à la première phase et des personnes l'ont été à la deuxième (sous-section 3.2.3).
- La fraction de sondage de l'échantillon de la première phase (échantillon du questionnaire détaillé du recensement) était non négligeable (environ le quart dans le cas des questionnaires 2A-L) et la fraction de sondage de l'EAPA était généralement assez élevée dans la plupart des strates.
- Les strates de l'EAPA (combinaisons de domaines d'estimation, type de questionnaire 2A-L ou 2A-R, répondant ayant rempli lui-même son questionnaire ou répondant au suivi des cas de non-réponse (SCNR), identité par rapport à ascendance seulement) étaient non imbriquées dans les strates du recensement (unités de collecte).
- La méthode utilisée devait être suffisamment souple pour produire des statistiques standards, comme des proportions, des totaux, des moyennes et des ratios, mais aussi des statistiques plus poussées, y compris des centiles, des coefficients de régression logistique, etc.

Plusieurs méthodes bootstrap existent dans la littérature en ce qui a trait à l'échantillonnage à une phase et à l'échantillonnage à plusieurs degrés. La plus courante est appelée *bootstrap avec remise* (en anglais, « with-replacement bootstrap ») et consiste à sélectionner  $M$  sous-échantillons avec remise à partir de l'échantillon principal et à produire des estimations pour chaque sous-échantillon. L'estimation de la variance bootstrap est par la suite calculée comme fonction du carré des différences entre les estimations provenant de chacun des  $M$  sous-échantillons bootstrap et l'estimation provenant de l'échantillon de l'enquête.

L'utilisation de poids bootstrap simplifie grandement le calcul de la variance. Pour chaque sous-échantillon (répétition bootstrap), on doit ajuster les poids d'échantillonnage initiaux en fonction du sous-échantillonnage bootstrap, ce qui produit ce que l'on appelle les « poids bootstrap initiaux ». Étant donné que chaque échantillon bootstrap est le résultat d'une sélection d'unités avec remise, une unité peut se retrouver plusieurs fois dans un échantillon bootstrap particulier. On peut démontrer que les poids bootstrap sont une fonction du poids d'échantillonnage initial de l'observation multiplié par ce que l'on appelle « la multiplicité » de l'unité dans l'échantillon bootstrap, c'est-à-dire le nombre de fois où l'unité est sélectionnée dans l'échantillon bootstrap. La multiplicité d'une unité dans l'échantillon bootstrap est une variable aléatoire qui suit ce que l'on appelle une « distribution multinomiale ». Ainsi, les poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux par un facteur d'ajustement aléatoire (qui est, dans ce cas-ci, une fonction de la multiplicité de l'unité). Une fois les poids bootstrap initiaux calculés, tous les ajustements de poids appliqués aux poids d'échantillonnage initiaux sont appliqués aux poids bootstrap initiaux en vue d'obtenir les poids bootstrap finaux, qui rendront compte de

la variance liée non seulement au plan d'échantillonnage particulier, mais aussi à tous les ajustements de poids appliqués à l'ensemble de l'échantillon pour calculer les poids finaux.

Pour l'EAPA de 2006, une méthode bootstrap généralisée pour un plan d'échantillonnage à deux phases<sup>3</sup> a été élaborée. En 2006, la première phase de l'échantillonnage correspondait à l'échantillon des questionnaires détaillés du Recensement de 2006, et la deuxième phase, à celui de l'EAPA de 2006. Tel que mentionné précédemment, les poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux et d'un facteur d'ajustement aléatoire. Il s'agit du concept qui sous-tend la méthode bootstrap généralisée utilisée en 2006. Dans le cas d'un échantillon à deux phases, la variance peut être décomposée en deux composantes, chacune étant associée à une phase de l'échantillonnage. La méthode bootstrap généralisée à deux phases produit un facteur d'ajustement aléatoire pour chaque phase d'échantillonnage. Dans le cas de l'EAPA de 2006, le poids bootstrap initial d'une unité était le produit du poids d'échantillonnage initial par ces deux facteurs d'ajustement aléatoires.

Pour l'EAPA de 2012, on a adapté cette méthode bootstrap généralisée pour tenir compte du plan d'échantillonnage de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui comprenait lui-même deux phases : l'échantillon initial d'environ 1 logement sur 3, à la première phase, et le sous-échantillon des non-répondants auprès desquels un suivi des cas de non-réponse (SCNR) avait été effectué, à la deuxième phase. Une description plus détaillée du plan d'échantillonnage de l'ENM se trouve au [chapitre 3](#) du [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#). Dans l'EAPA de 2012, aux fins du calcul des variances seulement, les répondants au SCNR ont été considérés comme un échantillon de troisième phase. Ces trois phases de l'ENM ont été combinées en une seule phase pour ensuite utiliser la méthode bootstrap généralisée à deux phases (une phase à l'ENM et une phase à l'EAPA). De plus amples détails se trouvent dans le document [Enquête auprès des peuples autochtones, 2012 : Guide des concepts et méthodes](#).

Avec le retour du questionnaire détaillé du Recensement de 2016, on aurait pu utiliser la méthode bootstrap généralisée pour l'EAPA de 2017, comme on l'avait fait en 2006. La première phase aurait été constituée de l'échantillon des questionnaires détaillés du recensement, et la deuxième, de l'échantillon de l'EAPA de 2017. Toutefois, afin d'augmenter la précision de l'estimation de la variance, une version modifiée de l'approche de 2012 a été utilisée. **Aux fins du calcul des variances seulement**, on a considéré que le Recensement de 2016 comportait deux phases : l'échantillon initial d'environ 1 logement sur 4 à la première phase et les répondants au recensement à la deuxième phase. Même si le taux de réponse final était élevé pour le Recensement de 2016 (97,8 % pour le questionnaire détaillé), cette deuxième phase fait en sorte que le calcul de la variance tient compte de la non-réponse qui s'est produite.

Pour l'EAPA de 2017, on a combiné les deux phases du recensement en une phase unique au moyen de la même méthodologie qu'en 2012. La méthode bootstrap généralisée à deux phases (une phase pour le recensement et une phase pour l'EAPA) a par la suite été appliquée, comportant le calcul de deux ensembles de facteurs d'ajustement aléatoires, c'est-à-dire un ensemble pour chaque phase.

La présence de ces deux ensembles de facteurs d'ajustement aléatoires comportait un avantage majeur. Le premier ensemble pouvait être utilisé pour les estimations fondées sur la première phase seulement, c'est-à-dire, les estimations fondées sur l'échantillon du questionnaire détaillé du recensement. Ces estimations ont été utilisées lorsque les poids ont été ajustés en fonction des totaux du recensement lors de la poststratification (voir la section 6.5). Cette méthode a produit des totaux du recensement variables pour chaque échantillon bootstrap, ce qui tenait compte du fait que les totaux du recensement utilisés étaient fondés sur un échantillon et non sur des totaux fixes connus.

Dans le cas de l'EAPA, 1 000 ensembles de poids bootstrap ont été produits au moyen de la méthode décrite précédemment. La méthode utilisée est légèrement biaisée à la hausse, en ce sens qu'elle surestime légèrement la variance. Cependant, l'ampleur de la surestimation est considérée comme négligeable pour l'EAPA. La méthode peut aussi produire des poids bootstrap négatifs. Pour remédier à ce problème, une transformation des poids bootstrap a été effectuée. Par contre, elle a également réduit leur variabilité. Par conséquent, la variance calculée à partir de ces poids bootstrap transformés doit être multipliée par un facteur qui est une fonction d'un certain paramètre appelé *phi*. La valeur de ce paramètre correspond au plus petit nombre entier faisant en sorte que

3. Langlet, É., J.-F. Beaumont et P. Lavallée. (2008). *Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys*, article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, mai 2008, Ottawa.

tous les poids bootstrap soient positifs. Pour l'EAPA, ce paramètre a une valeur de 4. Les variances calculées à partir des poids bootstrap transformés doivent donc être multipliées par  $4^2 = 16$ . De plus, les coefficients de variation obtenus (racine carrée de la variance divisée par l'estimation proprement dite) doivent être multipliés par 4. Toutefois, la plupart des logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap comportent une option permettant de préciser ce facteur d'ajustement, afin que la bonne estimation de la variance soit obtenue sans la nécessité d'une étape additionnelle de multiplication par la constante.

**Il est extrêmement important d'utiliser le facteur multiplicatif approprié pour n'importe quelle mesure de l'erreur d'échantillonnage, telle que la variance, l'erreur type et le coefficient de variation (c.v.).** L'omission de ce facteur multiplicatif produira des résultats et des conclusions erronés. Ce facteur est souvent spécifié comme étant « l'ajustement de Fay » dans les logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap.

À noter que si  $C$  est le facteur multiplicatif de la variance, certains logiciels utilisent plutôt le paramètre  $k$  tel que  $k = 1 - 1/\sqrt{C}$ . Dans le cas présent, puisque  $C = 16$ , alors  $k = 0,75$ . Pour des exemples de procédures utilisant l'ajustement de Fay, voir l'Enquête auprès de peuples autochtones de 2017 : Guide d'utilisation du fichier analytique.

La mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée pour l'EAPA est le c.v. de l'estimation, c'est-à-dire l'erreur type de l'estimation divisée par l'estimation proprement dite. Lorsque le c.v. d'une estimation est inférieur ou égal à 16,6 %, celle-ci peut être utilisée sans restriction. Si le c.v. est supérieur à 16,6 %, mais inférieur ou égal à 33,3 %, l'estimation est accompagnée de la lettre « E », ce qui indique que les données doivent être utilisées avec prudence. Lorsque le c.v. d'une estimation est supérieur à 33,3 % ou lorsque l'estimation est basée sur moins de 10 unités, l'estimation de la cellule est remplacée par la lettre « F », ce qui indique que l'estimation a été supprimée pour des raisons de fiabilité.

### 7.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

Outre l'échantillonnage, un certain nombre de facteurs à presque toutes les étapes d'une enquête peuvent entraîner des erreurs dans les résultats. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont attribuables principalement aux causes suivantes : la non-réponse, la couverture, la mesure et le traitement. Pour chacun de ces domaines, les sous-sections qui suivent examinent les diverses mesures utilisées pour réduire et corriger les erreurs. Par exemple, les erreurs de mesure peuvent être dues à une mauvaise compréhension des questions par les répondants et aux réponses inexactes qui s'en suivent; par ailleurs, il se peut que les réponses soient entrées de façon incorrecte pendant la saisie des données et que des erreurs se produisent au moment du traitement et de la totalisation des données. Le fait d'avoir utilisé la méthode de l'interview assistée par ordinateur (IAO) en 2017 a réduit le nombre d'erreurs non dues à l'échantillonnage, parce que l'IAO permet la saisie directe des réponses, des enchaînements automatisés entre les questions, des contrôles intégrés qui éliminent les incohérences et les valeurs aberrantes, etc. (Pour plus de renseignements sur l'IAO, voir la section 2.1).

En présence d'un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations de l'enquête. Toutefois, les erreurs qui se produisent systématiquement contribueront au biais dans les estimations de l'enquête. Ainsi, beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à la réduction du nombre d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, comme décrit aux sous-sections suivantes.

#### 7.3.1. Erreurs dues à la non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse surviennent lorsqu'il est impossible d'obtenir des données complètes pour toutes les unités de l'échantillon sélectionné. La non-réponse produit des erreurs dans les estimations d'enquête de deux façons. Tout d'abord, les non-répondants ont souvent des caractéristiques différentes des répondants, ce qui peut donner lieu à des estimations d'enquête biaisées si la non-réponse n'est pas corrigée de façon appropriée. Plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais possible sera élevé. En deuxième lieu, le fait d'avoir un plus grand nombre de non-répondants réduit la taille réelle de l'échantillon. Par conséquent, la précision des estimations diminue (l'erreur d'échantillonnage des estimations augmente). Ce deuxième aspect

peut être évité grâce à la sélection d'un échantillon plus important au départ. Toutefois, cela ne réduira pas le biais possible dans les estimations.

Il existe de nombreux types de non-réponse. L'une des formes de non-réponse est la non-réponse partielle, c'est-à-dire un répondant qui ne répond pas à une ou plusieurs questions, mais qui répond à la majeure partie du questionnaire. La non-réponse partielle peut être attribuable à la difficulté à comprendre une question particulière.

En général, l'étendue de la non-réponse partielle a été relativement faible dans l'EAPA. Des examens qualitatifs exhaustifs et une mise à l'essai des questionnaires ont eu lieu avant l'enquête, ce qui a réduit l'étendue de la non-réponse partielle. Une réponse à des questions clés déterminées au préalable était requise pour classer un cas comme « répondant », conformément à la description de la sous-section 5.3.1. On retrouvait un nombre important de cas, toutefois, pour lesquels il manquait une proportion importante des réponses à des questions clés. Ces cas ont été éliminés de la base de données des répondants (ils ne répondaient pas à la définition de répondant) et ont été traités pendant la pondération comme des cas spéciaux de non-réponse totale (voir la section 6.4). Enfin, il y a non-réponse totale lorsque la personne sélectionnée pour participer à l'enquête n'a pu être contactée ou n'a pas participé une fois qu'elle a été contactée. Les poids des répondants ont été augmentés, afin de compenser ceux qui n'ont pas répondu, conformément à la description de la section 6.3.

Afin d'atténuer le nombre de cas de non-réponse, de nombreuses initiatives ont été entreprises. Au cours des mois précédant l'enquête, une stratégie de communication exhaustive, décrite à la section 4, a été mise en œuvre pour encourager la participation. En outre, les intervieweurs ont reçu une formation approfondie, colligée dans des manuels à leur intention et offerte par des formateurs expérimentés de Statistique Canada qui ont également supervisé les activités sur le terrain. Des efforts pour joindre les non-répondants, sous forme de rappels et de suivis, ont aussi été faits par des intervieweurs principaux pour encourager les répondants à participer à l'enquête. Dans la mesure du possible, des numéros de téléphone additionnels ont été fournis pour maximiser les probabilités de joindre un répondant pendant la collecte. Ces numéros ont été obtenus à l'aide de fichiers administratifs, ainsi que de la version la plus récente du fichier de numéros de téléphone résidentiels<sup>4</sup> de Statistique Canada. Des intervieweurs employant l'IPAO ont aussi assuré un suivi sur le terrain dans de nombreuses régions particulières.

Un tableau détaillé des taux de réponse finaux obtenus pour l'EAPA de 2017 figure à la section 3.3 du présent guide (tableau 4).

### 7.3.2. Erreurs de couverture

Tel que mentionné à la section 3.1, la population cible de l'EAPA 2017 comprenait la population d'identité autochtone du Canada âgée de 15 ans et plus au 15 janvier 2017 et vivant dans des logements privés. Les personnes vivant dans des établissements indiens ou des réserves et dans certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été exclues. La population échantillonnée ou couverte par l'enquête correspondait aux répondants du questionnaire détaillé du Recensement de 2016 ayant déclaré soit une ascendance soit une identité autochtone (voir la sous-section 3.1.1) avec les mêmes restrictions que celles concernant la population cible en ce qui a trait à l'âge et à la géographie. Pour des données sur les Premières Nations vivant dans les réserves, on conseille aux chercheurs d'utiliser les données du Recensement de 2016.

Des erreurs de couverture se produisent lorsqu'il y a des différences entre la population cible et la population échantillonnée (population couverte par la base de sondage). Le surdénombrement n'est généralement pas problématique, étant donné que les unités de l'échantillon hors du champ de l'enquête sont habituellement déterminées pendant la collecte des données et peuvent être estimées pour l'ensemble de la base de sondage. Il pourrait toutefois y avoir sous-dénombrement. Comme l'échantillon de l'EAPA a été sélectionné à partir des personnes qui avaient participé au Recensement de 2016, les personnes qui n'ont pas participé au Recensement n'ont pas pu être échantillonnées pour l'EAPA. Si ce groupe de personnes est significativement différent des autres qui ont participé au Recensement du point de vue des caractéristiques mesurées dans le cadre de l'EAPA, cela pourrait entraîner un biais. On présume que ce biais est relativement faible compte tenu du taux de réponse très élevé obtenu au moment du recensement (taux de réponse de 97,8 % pour le questionnaire détaillé) et des ajustements apportés aux poids d'échantillonnage initiaux du recensement.

4. Ce fichier est créé et mis à jour à partir de diverses sources, comme le recensement, Info-direct et des fichiers administratifs.



### 7.3.3. Erreurs de mesure

Des erreurs de mesure se produisent lorsqu'une réponse fournie diffère de la valeur réelle. Ces erreurs peuvent être attribuables aux répondants, à l'intervieweur, au questionnaire, à la méthode de collecte ou au système de conservation des dossiers du répondant. Des efforts exhaustifs ont été déployés afin d'élaborer des questions pour l'EAPA de 2017 qui seraient compréhensibles, pertinentes et adaptées sur le plan culturel.

Suite à la diffusion des données de l'EAPA de 2012, un examen exhaustif du contenu a été mené pour les questions de l'EAPA de 2012. Cet examen a bénéficié de l'expertise d'un groupe diversifié de chercheurs et de spécialistes du domaine provenant de Statistique Canada et de l'extérieur. Une analyse a été effectuée au sujet des questions qui fonctionnaient le mieux et qui étaient les plus efficaces pour produire des indicateurs valides. Ce processus s'est aussi prolongé par une recherche exhaustive de questions pertinentes à partir d'autres questions d'enquête uniformisées à Statistique Canada.

Les questions sélectionnées pour une possible inclusion dans le questionnaire de 2017 ont par la suite fait l'objet de plusieurs rondes d'essais qualitatifs au moyen d'interviews individuelles avec les répondants dans dix communautés différentes de diverses régions du Canada, y compris Iqaluit et Yellowknife. La mise à l'essai a touché les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Des essais qualitatifs du questionnaire d'enquête ont été menés par le Centre de ressources en conception de questionnaires (CRCQ) de Statistique Canada. À partir des résultats de ces essais, des ajustements ont été apportés au libellé des questions et aux enchaînements en vue de réduire l'erreur de mesure.

De nombreux autres moyens ont aussi été pris pour réduire de façon particulière l'erreur de mesure, y compris le recours à des intervieweurs qualifiés, la formation exhaustive des intervieweurs en ce qui a trait aux procédures et au contenu de l'enquête, ainsi que l'observation et la supervision des intervieweurs, afin de déceler les problèmes de conception du questionnaire ou de mauvaise compréhension des instructions.

### 7.3.4. Erreurs de traitement

Des erreurs de traitement peuvent se produire à diverses étapes du processus d'enquête, y compris la saisie des données, le codage et le contrôle. Des procédures de contrôle de la qualité ont été appliquées à chaque étape du traitement des données de l'EAPA afin de réduire ce type d'erreur.

À l'étape du traitement des données, un ensemble détaillé de procédures et de règles de vérification a servi à déterminer et à corriger les incohérences entre les réponses fournies. Un ensemble de procédures rigoureuses et systématisées a été élaboré pour évaluer la qualité de chaque variable et pour apporter des corrections à chaque erreur décelée. Un instantané des fichiers de sortie a été pris à chaque étape et une vérification a été effectuée en comparant les fichiers de l'étape en cours et de l'étape précédente. La programmation de toutes les règles de vérification a fait l'objet d'un essai exhaustif avant d'être appliquée aux données. Parmi les exemples de vérifications du traitement des données figurent :

- l'examen de l'enchaînement des questions, y compris les séquences très complexes, afin de faire en sorte que les valeurs de sauts de questions ont été attribuées avec exactitude et qu'elles se distinguent des différents types de valeurs manquantes;
- le double codage de contrôle de la qualité des réponses « Autre — Précisez »;
- la supervision par du personnel expérimenté du codage des classifications types; et
- l'examen des variables dérivées par rapport aux variables de leur composante, afin d'assurer la programmation adéquate de la logique de calcul, y compris les calculs très complexes.

Voir la section sur le traitement des données du présent guide pour obtenir plus de détails (section 5).

## 8. Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et d'autres sources de données

En raison de certaines différences entre la méthodologie utilisée pour l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017, pour les cycles précédents de l'EAPA et pour d'autres enquêtes de Statistique Canada, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données de diverses sources. Les sections qui suivent offrent des détails sur les éléments ayant une incidence sur la comparabilité des données, fournissant ainsi aux utilisateurs de données des renseignements importants sur les facteurs à considérer au moment d'effectuer des analyses à l'aide des données de l'EAPA.

### 8.1. Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2016

L'échantillon de l'EAPA est sélectionné à partir des répondants ayant fourni des réponses spécifiques au recensement. Des renseignements plus détaillés sur la façon dont les réponses du recensement ont été utilisées pour déterminer la population d'intérêt pour l'EAPA sont fournis à la section 3 (conception de l'enquête).

Le recensement et l'EAPA sont deux sources importantes d'information sur les Autochtones, qui se complètent l'une l'autre. L'EAPA repose sur des concepts qui sont abordés dans le recensement et comporte des questions plus approfondies, en vue de produire des renseignements plus détaillés. Par exemple, le recensement fournit des renseignements sur les activités sur le marché du travail (y compris, la situation vis-à-vis de l'activité, la catégorie de travailleur, l'industrie, la profession et les activités principales pendant l'année de référence, soit les questions 30 à 49). L'ajout des données de l'EAPA permet d'en apprendre davantage au sujet de l'emploi à temps partiel, de l'emploi permanent, de la satisfaction à l'égard de l'emploi, de la recherche d'emploi, de la participation au marché du travail, du lien à l'emploi précédent, de la mobilité de la main-d'œuvre et d'autres activités liées à l'emploi.

L'EAPA porte aussi sur des sujets ou des thèmes complets qui ne sont pas couverts par le recensement. Par exemple, l'EAPA fournit des renseignements détaillés sur l'éducation et la santé des peuples autochtones.

Même si, de par leur plan de sondage, les deux enquêtes couvrent la « population d'identité autochtone », l'EAPA de 2017, comme l'EAPA de 2012, n'a pas porté sur la « population d'ascendance seulement » décrite à la section 3. (Les répondants au recensement qui ont déclaré une ascendance autochtone seulement ont fait partie de l'échantillon de l'EAPA parce qu'ils avaient une probabilité non négligeable de déclarer une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA. Ces répondants ont été conservés dans l'ensemble de données de l'EAPA uniquement s'ils avaient déclaré une identité autochtone à cette enquête).

Les comptes de population d'identité autochtone provenant de l'EAPA de 2017 pour certaines sous-populations peuvent différer de ceux obtenus à partir du recensement, et ce, même si l'univers de la population du recensement est restreint à celui de l'EAPA. La seconde poststratification décrite à la section 6.5 a fait en sorte que le nombre de personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone soit le même dans le recensement et l'EAPA, mais seulement pour certaines combinaisons de groupe autochtone, de région et de groupe d'âge. Toutefois, les comptes de population d'identité autochtone peuvent différer pour d'autres sous-populations, qui n'ont pas été contrôlées lors de la poststratification. Par ailleurs, pour une même personne, l'identité autochtone déclarée peut, dans certains cas, différer entre le recensement et l'EAPA. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles l'identité autochtone peut différer entre les deux enquêtes.

#### 8.1.1. Méthodes d'interview différentes et effet de la déclaration par personne interposée

Dans la plupart des régions, les données du Recensement de 2016 ont été recueillies par autodénombrement. Les questionnaires ont été remplis sur Internet ou retournés par la poste. Pour les réserves indiennes et les régions éloignées, y compris toutes les communautés inuites, on a eu recours à des intervieweurs du recensement. Souvent, un membre du ménage a rempli le questionnaire du recensement pour tous les membres du ménage. On parle alors de déclaration par personne interposée.

Comme il est décrit à la section 4.2, les données de l'EAPA ont été recueillies au moyen d'une interview assistée par ordinateur (IAO) auprès de la personne sélectionnée dans la plupart des cas. Puisque la personne contactée



dans le cadre de l'EAPA n'est pas nécessairement celle qui a rempli le questionnaire du recensement, les réponses à des questions similaires peuvent varier.

### 8.1.2. Questionnaires différents

La question sur l'autodéclaration autochtone est l'une des autres sources d'écart entre le recensement et l'EAPA. Pour l'EAPA de 2017, cette question a été scindée en deux, comme il est décrit à la sous-section 2.2. De plus, alors que l'EAPA ne posait pas de question sur l'ascendance autochtone en 2017, la question 17 du recensement portait sur les origines ethniques ou culturelles et était immédiatement suivie de la question 18 sur l'autodéclaration de l'identité autochtone. Plusieurs origines autochtones étaient données à titre d'exemples à la question sur les origines ethniques ou culturelles du recensement. Cela a pu avoir une incidence sur les réponses fournies à la question 18 sur l'autodéclaration de l'identité autochtone.

### 8.1.3. Contextes différents

Le questionnaire du recensement pose un nombre limité de questions générales à l'ensemble de la population du Canada, alors que celui de l'EAPA est conçu précisément pour les Autochtones. Par conséquent, compte tenu du contexte plus précis de l'EAPA, il se peut que le concept d'identité autochtone ait été mieux compris. Ainsi, il est possible que des personnes qui avaient déclaré être Autochtones au recensement aient pu se déclarer non-Autochtones à l'EAPA. À l'inverse, des personnes qui avaient déclaré être d'ascendance autochtone seulement au recensement peuvent avoir déclaré par la suite une identité autochtone à l'EAPA.

### 8.1.4. Effet du temps

Le concept d'identité autochtone n'est pas nécessairement une caractéristique statique dans le temps. Les événements qui affectent les droits de certains groupes autochtones ou le changement de perception de la population face aux Autochtones peuvent influencer sur la façon dont les personnes répondent aux questions sur l'identité autochtone. Les personnes qui se considèrent d'ascendance autochtone seulement à un certain moment peuvent se déclarer comme étant des Autochtones à un autre moment. Par ailleurs, une même personne peut se considérer comme étant Première Nation à un certain moment, puis Métis à un autre.

### 8.1.5. Traitement

Dans le cadre de l'EAPA de 2012, toutes les personnes qui avaient déclaré être Indiens avec statut ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne sans avoir déclaré appartenir à un groupe autochtone ont été imputées comme étant Premières Nations à l'EAPA. Cela n'a pas été fait en 2017. Dans le cadre de l'EAPA de 2017, ces personnes ont plutôt été assignées à un quatrième groupe d'identité distinct (réponses autochtones non incluses ailleurs). Toutefois, étant donné que ce groupe était relativement petit dans l'EAPA de 2017, ces personnes ont été combinées aux répondants des Premières Nations au moment de la poststratification (voir la section 6.5). Ainsi, lorsque des comparaisons sont effectuées entre les comptes d'identité autochtone du Recensement et de l'EAPA de 2017 selon le groupe autochtone, les répondants du recensement qui ont déclaré être Indiens avec statut ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne et qui n'ont pas déclaré appartenir à un groupe autochtone devraient être inclus dans les estimations des Premières Nations et de même pour l'EAPA.

### 8.1.6. Différences dans les estimations

Les tableaux qui suivent comparent les estimations tirées du Recensement à celles de l'EAPA pour différents groupes autochtones et régions géographiques. Les quatre régions inuites sont séparées du reste du Canada.

Le tableau 5 compare les estimations du Recensement à celles de l'EAPA pour la population d'identité autochtone sans double comptabilisation. Il s'agit de la population d'identité autochtone âgée de 15 ans et plus au 15 janvier 2017, vivant dans des logements privés, excluant les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des établissements indiens et dans certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), ce qui correspond à la couverture de l'EAPA. Une colonne a été créée pour le total des catégories « Première Nation » et « Indien avec statut ou membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement » du Recensement et de l'EAPA.

Le tableau 6 est semblable, mais il tient compte de la double comptabilisation. Ainsi, une personne ayant une identité multiple de Première Nation et de Métis sera prise en compte à la fois dans la catégorie « Première Nation » et dans la catégorie « Métis ».

Tous les comptes des tableaux suivants ont été arrondis à la dizaine près. Comme les totaux sont arrondis indépendamment des cellules individuelles, la somme des cellules peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

**Tableau 5.1**  
**Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant hors réserve<sup>2</sup> et ayant déclaré une identité autochtone aux deux enquêtes, sans double comptabilisation**

Région	Première Nation					
	Recensement — Premières Nations	Recensement — IB <sup>3</sup>	Recensement — total <sup>4</sup>	EAPA — Premières Nations	EAPA — IB <sup>3</sup>	EAPA — total <sup>4</sup>
	nombre					
Nunatsiavut	10	0	10	10	0	10
Nunavik	90	0	90	30	0	30
Inuvialuit	660	0	660	580	0	590
Nunavut	160	10	160	150	20	180
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>920</b>	<b>10</b>	<b>930</b>	<b>770</b>	<b>30</b>	<b>810</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	42 450	3 300	45 760	44 760	420	45 180
Québec, excluant le Nunavik	42 330	3 370	45 700	46 070	1 230	47 300
Ontario	139 080	5 820	144 900	145 180	1 450	146 620
Manitoba	44 490	580	45 070	45 500	130	45 630
Saskatchewan	38 710	670	39 380	39 980	50	40 030
Alberta	60 900	1 580	62 480	62 410	90	62 500
Colombie-Britannique	87 850	2 030	89 880	91 160	550	91 710
Yukon	3 470	60	3 530	3 580	20	3 600
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	2 670	20	2 690	2 660	0	2 660
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>461 950</b>	<b>17 430</b>	<b>479 390</b>	<b>481 290</b>	<b>3 940</b>	<b>485 230</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>462 870</b>	<b>17 440</b>	<b>480 310</b>	<b>482 070</b>	<b>3 970</b>	<b>486 040</b>

1. Personnes âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

2. Personnes qui vivaient hors réserve et à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les T.N.-O.

3. Indiens avec statut ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement.

4. Total des Premières Nations et des Indiens avec statut ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement.

**Tableau 5.2**  
**Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant hors réserve<sup>2</sup> et ayant déclaré une identité autochtone aux deux enquêtes, sans double comptabilisation**

Région	Métis		Inuit	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
	nombre			
Nunatsiavut	30	30	1 790	1 790
Nunavik	20	10	7 750	7 750
Inuvialuit	120	120	2 270	2 270
Nunavut	140	80	19 650	19 650
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>310</b>	<b>250</b>	<b>31 460</b>	<b>31 460</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	34 680	34 670	4 170	4 310
Québec, excluant le Nunavik	57 850	57 870	1 550	1 540
Ontario	97 830	97 940	2 750	3 090
Manitoba	68 090	68 120	380	310
Saskatchewan	42 460	42 440	260	130
Alberta	86 100	86 190	1 740	1 800
Colombie-Britannique	68 990	68 950	1 060	870
Yukon	750	760	170	150
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	1 740	1 740	500	370
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>458 480</b>	<b>458 670</b>	<b>12 580</b>	<b>12 580</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>458 790</b>	<b>458 920</b>	<b>44 030</b>	<b>44 030</b>

1. Personnes âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

2. Personnes qui vivaient hors réserve et à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les T.N.-O.

**Tableau 5.3**  
**Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant hors réserve<sup>2</sup> et ayant déclaré une identité autochtone aux deux enquêtes, sans double comptabilisation**

Région	Multiple		Identité (total)	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
	nombre			
Nunatsiavut	0	0	1 830	1 830
Nunavik	10	80	7 870	7 870
Inuvialuit	10	80	3 060	3 060
Nunavut	30	70	19 980	19 980
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>50</b>	<b>230</b>	<b>32 740</b>	<b>32 740</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	1 480	2 060	86 080	86 220
Québec, excluant le Nunavik	2 290	670	107 390	107 380
Ontario	4 310	2 470	249 780	250 120
Manitoba	1 290	710	114 830	114 760
Saskatchewan	860	230	82 960	82 830
Alberta	2 020	1 910	152 340	152 400
Colombie-Britannique	2 940	1 140	162 870	162 680
Yukon	90	10	4 530	4 510
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	70	90	4 990	4 870
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>15 330</b>	<b>9 300</b>	<b>965 770</b>	<b>965 770</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>15 380</b>	<b>9 530</b>	<b>998 520</b>	<b>998 520</b>

1. Personnes âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

2. Personnes qui vivaient hors réserve et à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les T.N.-O.

**Tableau 6.1**  
**Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant hors réserve<sup>2</sup> et ayant déclaré une identité autochtone aux deux enquêtes, avec double comptabilisation**

Région	Première Nation					
	Recensement — Premières Nations	Recensement — IB <sup>3</sup>	Recensement — total <sup>4</sup>	EAPA — Premières Nations	EAPA — IB <sup>3</sup>	EAPA — total <sup>4</sup>
	nombre					
Nunatsiavut	10	0	10	20	0	20
Nunavik	100	0	100	90	0	90
Inuvialuit	670	0	670	650	0	660
Nunavut	180	10	180	210	20	230
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>950</b>	<b>10</b>	<b>960</b>	<b>960</b>	<b>30</b>	<b>990</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	43 770	3 300	47 080	46 660	420	47 080
Québec, excluant le Nunavik	44 530	3 370	47 900	46 660	1 230	47 900
Ontario	143 210	5 820	149 030	147 580	1 450	149 030
Manitoba	45 740	580	46 320	46 190	130	46 320
Saskatchewan	39 540	670	40 210	40 160	50	40 210
Alberta	62 820	1 580	64 390	64 310	90	64 390
Colombie-Britannique	90 730	2 030	92 760	92 210	550	92 760
Yukon	3 550	60	3 610	3 590	20	3 610
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	2 740	20	2 750	2 750	0	2 750
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>476 620</b>	<b>17 430</b>	<b>494 060</b>	<b>490 120</b>	<b>3 940</b>	<b>494 060</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>477 580</b>	<b>17 440</b>	<b>495 020</b>	<b>491 080</b>	<b>3 970</b>	<b>495 050</b>

1. Personnes âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

2. Personnes qui vivaient hors réserve et à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les T.N.-O.

3. Indiens avec statut ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement.

4. Total des Premières Nations et des Indiens avec statut ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement.

**Tableau 6.2****Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant hors réserve<sup>2</sup> et ayant déclaré une identité autochtone aux deux enquêtes, avec double comptabilisation**

Région	Métis		Inuit	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
	nombre			
Nunatsiavut	30	30	1 790	1 790
Nunavik	30	30	7 760	7 830
Inuvialuit	120	140	2 290	2 340
Nunavut	150	100	19 680	19 720
<b>Inuit Nunangat (total)</b>	<b>320</b>	<b>300</b>	<b>31 510</b>	<b>31 680</b>
Atlantique, excluant le Nunatsiavut	35 990	36 350	4 550	4 880
Québec, excluant le Nunavik	60 050	58 460	1 830	1 700
Ontario	101 960	100 410	3 180	3 160
Manitoba	69 370	68 820	440	320
Saskatchewan	43 300	42 660	310	190
Alberta	88 070	88 020	1 930	1 900
Colombie-Britannique	71 880	70 040	1 250	1 020
Yukon	800	760	210	160
T.N.-O., excluant l'Inuvialuit	1 800	1 810	520	400
<b>Reste du Canada (total)</b>	<b>473 210</b>	<b>467 330</b>	<b>14 210</b>	<b>13 720</b>
<b>Canada (total)</b>	<b>473 530</b>	<b>467 630</b>	<b>45 720</b>	<b>45 410</b>

1. Personnes âgées de 15 ans et plus au 15 janvier 2017.

2. Personnes qui vivaient hors réserve et à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les T.N.-O.

## 8.2. Différences entre l'EAPA de 2012 et l'EAPA de 2017

Plusieurs changements importants sont survenus entre l'EAPA de 2012 et l'EAPA de 2017, non seulement sur le plan du contenu, mais aussi pour ce qui est de la méthodologie. En raison de ces changements, les estimations de population tirées des deux enquêtes devraient être comparées avec prudence. En fait, la stratégie de diffusion de l'EAPA n'a jamais été axée sur la production de comptes de la population autochtone; elle visait plutôt à présenter les caractéristiques de cette population pour certains sous-groupes sous forme de proportions.

### 8.2.1. Différences sur le plan méthodologique

La différence la plus importante entre l'EAPA de 2017 et l'EAPA de 2012 est l'ajout du groupe d'identité des « réponses autochtones non incluses ailleurs » (qui comprend les personnes ayant déclaré être Indiens avec statut ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement). Dans l'enquête de 2012, les répondants appartenant à ce groupe ont été imputés comme étant des Premières Nations. Ainsi, lorsque des comparaisons sont effectuées entre les estimations des Premières Nations provenant de l'EAPA de 2012 et celles provenant de l'EAPA de 2017, les répondants à l'EAPA de 2017 ayant déclaré être Indiens avec statut ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne et qui n'ont pas déclaré appartenir à un groupe autochtone devraient être inclus dans les estimations des Premières Nations. Il est à noter que même si le groupe d'identité autochtone des « réponses autochtones non incluses ailleurs » est demeuré un groupe distinct en 2017, les personnes de ce groupe ont été combinées à celles des Premières Nations au moment de la poststratification (voir la section 6.5), comme en 2012.

Une autre différence méthodologique importante est le fait que l'échantillon de l'EAPA de 2017 a été tiré à partir des répondants au Recensement de 2016, alors que l'échantillon de l'EAPA de 2012 a été tiré à partir des répondants à l'ENM de 2011. Les caractéristiques des répondants au recensement peuvent être différentes des caractéristiques des répondants à l'ENM. Le fait que les non-répondants aient des caractéristiques différentes de celles des répondants crée ce qu'on appelle le biais de non-réponse. Bien que lors de l'ENM ce biais ait été réduit par les stratégies de suivi ainsi que par les stratégies d'ajustement de non-réponse à la pondération, il est possible qu'un certain biais de non-réponse persiste.

## 8.2.2. Modifications des questions sur l'identité autochtone

### *Inuit inscrit en vertu d'une entente de revendication territoriale inuite*

Cette question figurait dans le module de sortie de l'EAPA de 2012, mais a été ajoutée au module d'identification de l'EAPA de 2017. Cette question a été posée uniquement aux personnes ayant déclaré être inuites. Elle a été placée avant celle sur le statut d'Indien et l'appartenance à une bande, pour améliorer la qualité des données.

### *Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)*

Les questions ID\_Q04A et ID\_Q04B ont été supprimées de l'EAPA de 2017. Elles servaient à déterminer si le répondant était inscrit comme Indien de plein droit en vertu du projet de loi C 31 ou du projet de loi C 3 ou s'il avait fait une demande en ce sens. Dans l'EAPA de 2012, un pourcentage relativement élevé de répondants ont répondu « ne sait pas » à ces questions. Par conséquent, il a été décidé de supprimer ces questions et de baser les analyses ultérieures sur des couplages de données entre l'EAPA et le Registre des Indiens.

**Tableau 7**

### **Indien avec statut, EAPA de 2017, EAPA de 2012, Recensement de 2016 et ENM de 2011**

<b>EAPA de 2017</b>	<b>EAPA de 2012</b>
ID_Q25 - Êtes-vous un Indien avec statut, soit un Indien inscrit ou des traités, aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada?	ID_Q03 - Êtes-vous un(e) Indien(ne) avec statut, soit un(e) Indien(ne) inscrit(e) ou des traités, aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada?
	ID_Q04A - Avez-vous déjà présenté une demande au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (précédemment nommé AINC) afin d'être inscrit(e) comme Indien(ne) de plein droit en vertu de la Loi C-31 ou de la Loi C-3?
	ID_Q04B - Êtes-vous inscrit(e) comme Indien(ne) de plein droit en vertu de la Loi C-31 ou de la Loi C-3?
<b>Recensement de 2016</b>	<b>ENM de 2011</b>
Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada)?	Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada)?

## 8.3. Différences entre l'EAPA de 2017 et l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut

Comme indiqué à la section 1.1, l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut consistait en un grand échantillon supplémentaire d'Inuits vivant au Nunavut. Les personnes sélectionnées pour participer à l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut et ayant déclaré être inscrites en vertu de l'Accord sur le Nunavut (AN) ont rempli le questionnaire de l'EAPA de 2017 et ont répondu à un ensemble de questions supplémentaires conçues pour en apprendre davantage au sujet de leur disponibilité, de leur intérêt et de leur niveau de préparation à l'emploi au gouvernement. Veuillez consulter le *guide de l'utilisateur de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuits du Nunavut* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce supplément.

Bien que les estimations du Nunavut relatives au contenu de l'EAPA de 2017 puissent être produites au moyen de l'échantillon de l'EAPA de 2017 ou de l'échantillon de l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut, elles peuvent varier pour diverses raisons comme indiqué à la sous-section 8.3.1. En raison de ces différences, il n'est pas recommandé de comparer les estimations de l'EAPA de 2017 à celles de l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut de l'EAPA.

### 8.3.1 Différences sur le plan méthodologique

L'EAPA de 2017 et l'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut diffèrent de nombreuses façons sur le plan méthodologique. D'abord, les populations visées par chaque enquête ne sont pas les mêmes. L'EAPA – Supplément sur les Inuits du Nunavut ne comprend que les données sur les Inuits inscrits en vertu de l'AN, alors que l'EAPA de 2017 comprend des données sur tous les Inuits (et sur tous les autres groupes d'identité autochtone).

De plus, les domaines d'intérêt et les strates d'échantillonnage n'étaient pas les mêmes pour les deux enquêtes. L'échantillon de l'EAPA de 2017 a été choisi en fonction de domaines d'intérêts définis selon la géographie

(régions inuites, provinces et territoires, et provinces atlantiques regroupées), le groupe autochtone et le groupe d'âge (voir la section 3.2). Par comparaison, l'échantillon de l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut a été choisi en fonction de domaines d'intérêts définis selon les communautés du Nunavut et le niveau de scolarité. En fait, l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut a été conçue pour produire des estimations au niveau des communautés du Nunavut alors que l'EAPA de 2017 a été conçu pour produire des estimations au niveau du Nunavut uniquement.

Les domaines d'intérêt de chaque enquête ont aussi influencé la stratégie de pondération. Pour l'EAPA de 2017, la poststratification a produit des poids de façon à ce que les comptes de population selon la géographie, le groupe autochtone et le groupe d'âge correspondent aux totaux du Recensement de 2016 (voir la section 6.5). Pour l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut, la poststratification a été effectuée pour chaque niveau de scolarité à l'intérieur de chaque communauté du Nunavut. La différence entre les stratégies de pondération peut créer des différences entre les estimations produites pour les deux enquêtes.

Pour comparer les estimations du contenu de l'EAPA de 2017 entre différentes régions du Canada (p. ex. comparer les estimations de différentes régions inuites), les estimations doivent être produites à partir de l'échantillon de l'EAPA de 2017.

Les estimations des questions de l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut doivent être produites au moyen de l'échantillon de l'EAPA — Supplément sur les Inuits du Nunavut. Le contenu de l'EAPA de 2017 pour cet échantillon doit être utilisé comme information auxiliaire visant à améliorer l'analyse des Inuits inscrits en vertu de l'AN.

## 9. Diffusion des données

### 9.1. Aperçu de la diffusion des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017

Les données de l'EAPA de 2017 ont été diffusées le 26 novembre 2018. Un ensemble de tableaux de données accompagnant l'article analytique est disponible sur le site Web de Statistique Canada. Un fichier analytique de l'EAPA est aussi disponible par l'entremise des [centres de données de recherche](#) (CDR). D'autres tableaux de données personnalisés sont aussi disponibles moyennant des frais.

Les diffusions ultérieures des données de l'EAPA, qui auront lieu principalement en 2019, comprendront des tableaux de données, d'autres documents d'analyse et un fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Statistique Canada donne aussi des présentations spéciales de l'EAPA aux organismes autochtones nationaux, aux chercheurs des CDR, à d'autres intervenants clés et dans le cadre de diverses conférences. Par ailleurs, les conseillers du Programme de liaison avec les Autochtones de Statistique Canada distribueront des bulletins portant sur l'EAPA et répondront aux besoins en données de l'EAPA dans leurs régions.

### 9.2. Produits de données et services

Trois brochures, trois infographies et huit tableaux de données sur le thème de la participation économique ont été rendus accessibles lors de la première diffusion des données de l'EAPA de 2017, soit le 26 novembre 2018. Ces produits viennent compléter le communiqué en fournissant des données à l'échelle nationale et régionale pour les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits. Une carte interactive, qui est un outil de visualisation des données en ligne, constitue un autre moyen par lequel le public peut accéder aux données de l'EAPA.

En 2019, un ensemble plus exhaustif d'indicateurs de l'EAPA sera offert sur le site Web de Statistique Canada. Ces tableaux de données seront offerts en ligne et pourront être consultés gratuitement par le public.

Le fichier analytique de l'EAPA de 2017 a été rendu accessible dans les CDR de Statistique Canada partout au pays. Afin d'accéder au fichier, les chercheurs doivent subir un examen d'approbation par le comité de recherche et d'éthique. Leur utilisation des données doit se faire en conformité avec les politiques, lignes directrices et normes de Statistique Canada (par exemple, seules des estimations statistiques agrégées qui sont conformes



aux dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique* peuvent être diffusées à l'extérieur de Statistique Canada). Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme des CDR, voir la [Foire aux questions](#).

Le fichier analytique est accompagné du cliché d'enregistrement, de la syntaxe SAS, SPSS et Stata servant à télécharger le fichier, ainsi que de métadonnées sous forme d'un dictionnaire de données qui décrit chaque variable et fournit des fréquences pondérées et non pondérées. En outre, un Guide de l'utilisateur détaillé fournit aux chercheurs les lignes directrices dont ils ont besoin pour effectuer une analyse statistique des données de l'EAPA de 2017.

Un FMGD sera aussi diffusé en 2020. Il permettra une utilisation plus large et plus directe des données par les chercheurs. Afin de donner une plus grande assurance en ce qui a trait à la non-divulgence des données confidentielles, le niveau de détail du FMGD n'est pas aussi grand que celui du fichier analytique conservé par Statistique Canada.

Statistique Canada projette d'avoir quatre ententes de partage de données ayant trait à l'EAPA de 2017 avec chacune des régions inuites du Canada, soit avec : le Nunatsiavut (côte nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Ces ententes sont une excellente méthode pour augmenter l'utilisation des données et rendre ces dernières plus accessibles. Seuls les répondants qui sont des Inuits et qui ont approuvé le partage de leurs données avec leur région respective feront partie du fichier de partage des données.

Statistique Canada élabore actuellement une Initiative de développement de la capacité statistique autochtone. Cette initiative vise à offrir davantage de services aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits et à renforcer leur capacité statistique en vue de répondre à leurs besoins. Cette initiative comprendra de la formation statistique et des activités de mobilisation et de sensibilisation, afin de permettre aux organisations autochtones de renforcer et de maintenir leur capacité statistique.

L'outil d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada constitue un autre moyen d'accéder au fichier de données. Il s'agit d'un service par abonnement payant offert aux clients rattachés à un établissement universitaire, à un ministère ou à un organisme sans but lucratif. L'ADTR est un outil d'accès à distance en ligne qui permet aux utilisateurs d'exécuter en temps réel des programmes SAS sur des ensembles de microdonnées situés dans un endroit centralisé et sécurisé. Les chercheurs qui utilisent l'ADTR n'ont pas directement accès aux microdonnées et ne peuvent pas consulter le contenu des fichiers. Grâce à un nom d'utilisateur et à un mot de passe, l'ADTR offre un accès jour et nuit aux résultats de l'enquête; il suffit d'avoir à sa disposition un ordinateur doté d'un accès à Internet. Des règles de confidentialité et des lignes directrices en matière de fiabilité sont appliquées de façon automatisée à toutes les demandes, ce qui élimine la nécessité d'une intervention manuelle et permet d'accéder rapidement aux résultats. On peut joindre un agent de l'ADTR à l'adresse [statcan.madrtrasupport-damadtrasupport.statcan@canada.ca](mailto:statcan.madrtrasupport-damadtrasupport.statcan@canada.ca); la marche à suivre pour ouvrir un compte d'utilisateur en consultant [le Système d'accès à distance en temps réel \(ADTR\)](#).

Outre ces produits de données et services, les clients peuvent obtenir des tableaux de données personnalisés auprès des Services à la clientèle de Statistique Canada, par courriel, à [sasdclientservices-dsseaserviceaclientele.statcan@canada.ca](mailto:sasdclientservices-dsseaserviceaclientele.statcan@canada.ca), ou par téléphone, au 1-800-263-1136. Toutes les demandes personnalisées font l'objet d'un examen de confidentialité et les données agrégées sont arrondies avant d'être diffusées aux clients.

### 9.3. Produits analytiques

Un rapport analytique détaillé est prévu pour le printemps 2019. Ce rapport utilisera des données provenant de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, qui est représentative à l'échelle nationale, afin d'examiner globalement (1) les motifs autodéclarés de la participation économique tels que l'emploi à temps partiel, le travail autonome et le fait de ne pas faire partie de la population active malgré un désir de travailler, (2) les caractéristiques associées à l'emploi, au chômage et au fait de ne pas faire partie de la population active, comme les méthodes de recherche d'emploi chez les chômeurs, et l'incidence de la participation à des activités culturelles pour gagner sa vie ou compléter le revenu, et l'insatisfaction par rapport à l'emploi entre autres, (3) les obstacles rencontrés par les personnes qui ont un emploi, les chômeurs, et celles qui ne font pas partie de la population active, (4) les

facteurs habilitants perçus comme aidant à trouver du travail chez les personnes sans emploi ou ne faisant pas partie de la population active.

#### 9.4. Produits de référence

Il est possible d'obtenir des renseignements sur l'EAPA sur le site Web de Statistique Canada. L'organisme offre une Base de métadonnées intégrée (BMDI) en ligne pour toutes les enquêtes qu'il mène, y compris l'EAPA de 2017. L'objectif de la BMDI consiste à offrir au public des renseignements qui l'aideront à interpréter les données que Statistique Canada publie. Les renseignements (aussi appelés métadonnées) servent à mieux faire comprendre les concepts de base qui définissent les données, y compris les variables et les classifications, les méthodes et enquêtes statistiques sous-jacentes, et les aspects clés de la qualité des données. Un accès direct au [questionnaire de l'EAPA de 2017](#) est aussi fourni.

Par ailleurs, le présent Guide des concepts et méthodes est offert en ligne pour un examen détaillé du contenu de l'enquête, du plan d'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données, de la pondération, de la qualité des données, des différences entre l'EAPA de 2017 et d'autres sources de données, incluant le Recensement de la population de 2016, ainsi que des produits de diffusion de l'EAPA.

Dans le cas des chercheurs qui utilisent le fichier analytique des CDR de Statistique Canada, *l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017 : Guide d'utilisation du fichier analytique* peut être consulté. Le guide de l'utilisateur des CDR énonce en détail les concepts et les méthodes de l'enquête et fournit la marche à suivre pour utiliser le fichier de données. Il fournit également des lignes directrices détaillées pour la totalisation et l'analyse statistique, la façon d'appliquer les poids nécessaires aux données, des renseignements sur les logiciels disponibles et des lignes directrices pour la diffusion des données, notamment les règles d'arrondissement. Le processus d'estimation de la fiabilité des estimations, tant quantitatif que qualitatif, est abordé plus longuement. Le guide de l'utilisateur des CDR décrit la structure du fichier de données en détail, y compris toutes les variables de base, les variables dérivées et les couplages de données avec le recensement. Un dictionnaire de données détaillé fournit des renseignements sur toutes les variables disponibles.

Enfin, un guide distinct, le *Guide de l'utilisateur du FMGD*, sera conçu pour les utilisateurs du FMGD de l'EAPA. Il présentera les variables disponibles et contiendra un dictionnaire de données. Le processus d'estimation, l'utilisation de poids de même que des lignes directrices pour la totalisation, l'analyse statistique et la diffusion des données y seront aussi discutés.

#### 9.5. Contrôle de la divulgation

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

## Annexe A Indicateurs de haut niveau de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017

Le présent document comprend une liste de tous les thèmes et de leurs indicateurs de haut niveau connexes tirés du contenu de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017. Chaque thème figure dans l'ordre dans lequel il apparaît dans l'enquête, suivi par les indicateurs de haut niveau le concernant.

Veuillez noter que seuls les indicateurs de haut niveau sont énumérés et non chaque question de l'enquête. Dans certains cas, on utilise plus d'une question pour un concept ou un indicateur particulier. Dans les cas où un certain nombre de questions d'enquête comprennent une échelle calculée, le résultat principal (indicateur) pour cette échelle figure dans la liste et non chaque question distincte de l'échelle. Veuillez vous reporter au questionnaire de l'EAPA de 2017 pour voir les questions.

### Thèmes

- Données démographiques
- Emploi
- Éducation
- Compétences
- Santé
- Bien-être économique
- Questions de contenu spécifiquement autochtone

### Indicateurs de haut niveau selon le thème

#### *Données démographiques*

- Identification autochtone
  - Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit
  - Inuit inscrit en vertu d'une entente de revendication territoriale inuite
  - Indien avec statut, soit un Indien inscrit ou des traités, aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada
  - Membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne
- Composition du ménage
  - Nombre de membres du ménage de moins de 18 ans demeurant à cette adresse
- Mobilité
  - A déménagé au cours des cinq dernières années

#### *Emploi*

- Activité sur le marché du travail
  - A travaillé à un emploi ou à une entreprise la semaine dernière
  - Emploi ou entreprise dont vous vous êtes absenté la semaine dernière
- Situation vis-à-vis de l'activité
  - À la recherche d'un emploi
  - Veut un emploi de plus ou moins 30 heures par semaine
- Emplois multiples
  - Plus d'un emploi ou plus d'une entreprise la semaine dernière
- Catégorie de travailleurs
  - Employé ou travailleur autonome
- Entreprise constituée en société

- Était propriétaire d'une entreprise constituée en société
- Travailleur autonome
  - Avait des employés
  - Principale raison de devenir un travailleur autonome
  - L'entreprise a reçu de l'aide d'un organisme gouvernemental, d'un organisme autochtone ou d'une institution financière
- Durée d'occupation de l'emploi
  - Année où vous avez commencé à travailler à l'emploi ou l'entreprise
- Disponibilité pour un emploi au gouvernement
  - A travaillé à un emploi au gouvernement ou pour une municipalité du Nunavut
- Industrie et profession
  - Industrie et profession
- Nombre habituel d'heures travaillées
- Emploi à temps partiel
- Emploi permanent
- Satisfaction à l'égard de l'emploi
  - Niveau de satisfaction à l'égard de l'emploi ou de l'entreprise
- Recherche d'emploi
  - Difficulté à trouver un emploi
  - Durée
- Lien avec le marché du travail
  - Ne cherche pas d'emploi
  - À la recherche d'un emploi au cours des 12 prochains mois
  - Raison principale pour laquelle vous n'étiez pas disponible pour travailler la semaine dernière
  - Ce qui aiderait à trouver un emploi
- Lien à l'emploi précédent
  - A déjà travaillé à un emploi ou une entreprise
  - Date du dernier emploi
- Mobilité de la main-d'œuvre
  - Prêt à déménager pour améliorer les perspectives d'emploi ou de carrière
  - Au cours des cinq dernières années, a déménagé pour des raisons liées à l'emploi

### Santé

- Santé générale et santé mentale générale
  - Santé générale
  - Santé mentale générale
  - A un médecin régulier
  - A vu ou consulté un professionnel de la santé à propos de sa santé physique, émotionnelle ou mentale
    - A vu ou consulté un omnipraticien ou un médecin de famille au cours des 12 derniers mois
    - A vu ou consulté une infirmière ou un infirmier au cours des 12 derniers mois
    - A vu ou consulté un autre médecin ou spécialiste au cours des 12 derniers mois

- Soins dentaires
- Grossesse et accouchement
  - Est actuellement enceinte
  - Nombre d'enfants à qui elle a donné naissance
  - Nombre d'enfants engendrés (père)
  - Âge à la naissance du premier enfant
- Taille et poids
  - Taille
  - Poids
  - Se considère comme faisant de l'embonpoint/étant trop maigre/étant à peu près normal
- Problèmes de santé chroniques
  - Problèmes de santé de longue durée
    - Asthme
    - Arthrite, excluant la fibromyalgie
    - Hypertension
    - Bronchite chronique, emphysème ou maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
    - Diabète
    - Maladie cardiaque
    - Ulcères à l'intestin ou à l'estomac
    - Maladie intestinale
    - Trouble de l'humeur
    - Trouble d'anxiété
- Blessures
  - A subi une blessure au cours des 12 derniers mois
  - Cause de la blessure
- Habitudes alimentaires
  - À quelle fréquence mangez-vous des légumes
  - À quelle fréquence mangez-vous des fruits
- Usage du tabac
  - Habitudes d'usage du tabac
  - Y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison
- Consommation d'alcool
  - Habitudes de consommation d'alcool
- Usage de drogues
  - Consommation de cannabis (au cours des 12 derniers mois)
  - Consommation de drogues illicites (au cours des 12 derniers mois)
  - Consommation de médicaments sous ordonnance à des fins récréatives (au cours des 12 derniers mois)
- Dépistage d'un problème de santé
  - Mammographie
  - Test Pap
  - Dépistage du cancer colorectal

- Consultation au sujet de la santé mentale
  - A consulté, en personne ou par téléphone, quelqu'un au sujet de problèmes reliés aux émotions, à la santé mentale ou la consommation d'alcool ou de drogues
- Suicide
  - Avez-vous sérieusement songé à vous suicider au cours des 12 derniers mois
  - Avez-vous sérieusement tenté de vous suicider au cours des 12 derniers mois
- Questions d'identification des incapacités

### *Éducation*

- Études primaires et secondaires
  - Études primaires et secondaires
  - Plus haut niveau d'études primaires ou secondaires achevées
  - Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
  - Fréquente actuellement une école secondaire ou suit un programme d'équivalence d'études secondaires
- Dépistage des études postsecondaires
  - Études en vue d'obtenir un certificat, un diplôme ou un grade
  - Détient un diplôme, un certificat ou un grade à un niveau supérieur à l'école secondaire
- Diplôme d'études postsecondaires
  - Année au cours de laquelle le certificat, le diplôme ou le grade le plus récent a été obtenu
  - Domaine d'études
- Fréquentation actuelle d'un établissement d'études postsecondaires
  - Tente actuellement d'obtenir un diplôme, un certificat ou un grade d'une école de métiers, d'un collège, d'un cégep ou d'une université
- Études postsecondaires partielles
  - Raisons pour lesquelles vous avez choisi ce certificat, ce diplôme ou ce grade
  - Raisons de ne pas avoir terminé les études postsecondaires
- Préparation postsecondaire et formation à distance
  - A participé à des ateliers conçus spécifiquement pour aider les étudiants autochtones à s'adapter aux études postsecondaires ou à les réussir
  - A suivi des cours postsecondaires sur Internet ou par une autre méthode d'enseignement à distance
- Conseils
  - Opinion au sujet des conseils reçus concernant les études postsecondaires
- Financement pour les études postsecondaires
  - Sources de financement pour les études
- Cours non suivis
  - Principales raisons de ne pas suivre les cours

### *Compétences*

- Compétences et formation
  - A suivi des cours, des ateliers, des séminaires ou une formation pour perfectionner ses compétences professionnelles
  - Raisons de ne pas avoir suivi des cours, des ateliers, des séminaires ou de la formation (au cours des 12 derniers mois)
  - Coûts de formation



- A participé à des stages coopératifs, un programme d'expérience de travail ou un stage
- Possibilités d'emploi limitées en raison de :
  - compétences en informatique
  - compétences de lecture
  - capacité à travailler avec des chiffres
- A l'impression d'être surqualifié pour l'emploi occupé la semaine dernière
- A l'impression d'être sous-qualifié pour l'emploi occupé la semaine dernière
- Technologie de l'information
  - A utilisé régulièrement un ordinateur dans le cadre du dernier emploi
  - A utilisé régulièrement Internet dans le cadre du dernier emploi
  - A accès à Internet à la maison
  - A accès à Internet au moyen d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un autre appareil portatif sans fil

### *Bien-être économique*

- Sécurité alimentaire
  - La nourriture que vous avez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter.
  - N'avait pas les moyens de manger des repas équilibrés
  - A réduit ses portions ou a sauté des repas
  - Vous avez mangé moins que vous auriez dû
  - A eu faim sans pouvoir manger
- Besoins de base
  - Revenu suffisant pour répondre aux besoins du ménage
  - Peut s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$
- Logement
  - Niveau de satisfaction à l'égard des conditions de votre logement
  - Logement nécessitant des réparations
  - Nombre de pièces du logement
- Sources de revenu personnel
  - Sources de revenus
  - Principale source du revenu personnel total
- Revenu personnel total
  - Estimation la plus exacte possible du revenu personnel total
- Revenu d'emploi
  - Total des salaires et traitements provenant d'un emploi ou d'une entreprise
- Revenu de retraite
  - Préparation à la retraite

### *Questions de contenu spécifiquement autochtone*

- Autres activités de travail
  - Chasse, pêche ou piégeage
  - Raisons pour pratiquer la chasse, la pêche ou le piégeage
  - Cueillette de plantes sauvages

- A fait des sculptures, dessins, bijoux ou autres œuvres artistiques
- Participation communautaire
  - A fait du bénévolat pour un groupe ou un organisme
  - A fourni de l'aide à des personnes sans agir au nom d'un organisme.
- Sentiment d'appartenance
  - Identité de groupe
- Pensionnat
  - A déjà été un élève dans un pensionnat
  - Vos parents ont déjà été élèves dans un pensionnat
  - Grands-parents ont déjà été élèves dans un pensionnat
  - Conjoint ou partenaire actuel a déjà été élève dans un pensionnat
  - Toute autre personne apparentée a déjà été un élève dans un pensionnat
- Langue autochtone
  - Connaissance des langues autochtones
  - Langue autochtone principale
  - Capacité à comprendre cette langue autochtone

## Annexe B Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Le tableau ci-après résume les catégories additionnelles qui ont été ajoutées à certaines questions de l'enquête pendant le codage des données provenant des questions comportant une catégorie « Autre – Précisez ».

### Annexe B

#### Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Thème	Indicateur	Questions	Catégories supplémentaires
Emploi	Raison principale pour laquelle vous travaillez habituellement moins de 30 heures par semaine	PT_Q05	Semi-retraité
			Âge
Emploi	Raison principale pour ne pas déménager	LM_Q10	Préretraite
			Déplacement plus court
			Déménagement pour fréquenter l'école
Emploi	Raison pour déménager	LM_Q20	Déménagement en raison de l'emploi du conjoint
Logement	Raisons pour lesquelles vous êtes insatisfait avec les conditions de votre logement	HOU_Q10	Problèmes avec le propriétaire, les voisins ou d'autres locataires
Santé	À qui a-t-il/elle parlé	CMH_Q10	D'autres fournisseurs de soins de santé mentale
Santé	Au cours de la récente période, le genre de soins nécessaires	GH2_Q40	Soins dentaires
			Enseignement supérieur non disponible
			Âge
Éducation	Raison pour laquelle vous n'avez pas terminé vos études primaires ou secondaires	EHS_Q20	Aide à la maison/soins à un ou des membres de la famille
Éducation	Raison(s) du choix de ce certificat, diplôme ou grade (diplômes postsecondaires)	PSC_Q30	Argent (par exemple, potentiel de rémunération, stabilité financière)
		SPS_S15G	Perfectionnement personnel/satisfaction personnelle
Éducation	Raison(s) du choix de ce certificat, diplôme ou grade (diplômes postsecondaires)	SPS_Q20	Absence de possibilités d'emploi
Éducation	Principale raison qui l'a empêché de poursuivre ses études	EDNT_Q15	Âge
Compétences	Raisons qui expliquent pourquoi il/elle n'a pas suivi de formation au cours des 12 derniers mois	SAT_Q020	Problème lié à la santé (par exemple, blessure, maladie, incapacité)
Compétences	Raisons pour participer à la formation	SAT_Q35	Intérêt personnel

## Annexe C Classifications types utilisées pour l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017

### Principal domaine d'études : Classification des programmes d'enseignement

Les répondants à l'EAPA de 2017 ont fourni des renseignements sur le principal domaine d'études correspondant au certificat, diplôme ou grade le plus élevé qu'ils ont obtenu. Les réponses ont été codées selon la [Classification des programmes d'enseignement](#) (CPE) Canada 2016.

La CPE a été élaborée en 1980 par le National Center for Educational Statistics (NCES) aux États-Unis. Le NCES a diffusé des mises à jour en 1985, 1990, 2000 et 2010. La CPE Canada 2016 est la troisième version canadienne de cette classification; la première version est la CPE Canada 2000 et la deuxième, la CPE Canada 2011. La structure, les catégories et les titres de la CPE Canada 2016 sont les mêmes que dans la CPE Canada 2011.

La CPE est conçue pour classer les « programmes d'enseignement » et est organisée selon le « domaine d'études ». À Statistique Canada, un domaine d'études est défini comme la discipline ou le domaine d'apprentissage ou de formation.

### Industrie et profession : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et Classification nationale des professions

Les répondants à l'EAPA ont fourni des renseignements sur leur profession et sur l'industrie dans laquelle ils ont travaillé pendant la semaine de référence de l'enquête. Les réponses ont été codées au moyen du [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#) (SCIAN) Canada et de la [Classification nationale des professions](#) (CNP). Les données ont été codées au niveau de détail à quatre chiffres et selon les versions courantes/nouvelles de ces systèmes de classification, de la façon suivante :

SCIAN Canada 2017, version 2.0 – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada

SCIAN Canada 2017, version 1.0 – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada

CNP – 2016 : Classification nationale des professions (CNP)

Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé avec comme toile de fond l'Accord de libre-échange nord-américain, le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, ainsi qu'un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Les niveaux inférieurs comportent des distinctions entre les différentes activités économiques dans lesquelles sont engagées les entreprises. Une consultation publique a été lancée dans le cadre d'une demande de propositions visant l'apport de modifications à la version de 2012 du SCIAN. Les révisions du SCIAN Canada pour 2017 (version 1.0) ont été achevées au début de 2016. Divers types de modifications seront apportés au SCIAN pour 2017 (version 1.0). De nombreuses modifications consistent à clarifier la définition et les limites des catégories, telles que les modifications au texte descriptif de la définition; aux exemples illustratifs; aux exclusions; et aux titres de classes. D'autres modifications consistent à réduire le niveau de détail des classes, tandis que d'autres classes sont davantage détaillées. La version 2.0 du SCIAN Canada 2017 a été diffusée en mars 2017.

La CNP 2011 est la taxonomie et le cadre organisationnel acceptés à l'échelle nationale pour la classification des professions du marché du travail canadien. La CNP est conçue pour classer les données sur les professions tirées d'enquêtes statistiques. Le principe de base de la CNP est le genre de travail effectué. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les regrouper sous un même titre à des fins de classement. La CNP fournit un cadre organisationnel qui catégorise l'éventail des activités des professions au Canada. Au niveau détaillé, les professions sont identifiées et classées selon le genre de travail exécuté, tel qu'illustré par les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. La CNP 2016 représente une mise à jour et repose sur la structure de classification de la CNP 2011. Aucun grand groupe, groupe intermédiaire ou groupe de base n'a été ajouté, supprimé ou fusionné, bien que certains groupes aient été

renommés ou contiennent des informations mises à jour. La CNP 2016 conserve la structure de la CNP 2011, ce qui préserve la comparabilité historique.

### **Langues autochtones**

Pour ce qui est du codage des langues autochtones pour lesquelles des données ont été recueillies dans le cadre de l'EAPA de 2017, ce sont 67 catégories de langues autochtones qui ont été utilisées. Le nombre de langues autochtones a augmenté par rapport aux années précédentes de recensement en raison de plusieurs facteurs. Les répondants qui ont répondu au questionnaire en ligne devaient fournir des données plus spécifiques sur la langue. Par exemple, si un répondant a indiqué « Cri », il peut avoir fourni un nom plus précis, lorsque le système l'a demandé, comme « Cri des bois ». Le seuil de population pour les locuteurs de langues particulières a été réduit à 45, ce qui permet la déclaration d'un plus grand nombre de langues. Le codage a été effectué en conformité avec la Classification des langues du Recensement de 2016. Cela diffère des classifications utilisées en 2012, en 2006 et en 2001. Pour obtenir plus de détails sur la classification complète et les concordances avec les années précédentes, voir le [\*Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 : Annexe 3.0 Langue maternelle et langue parlée à la maison, classifications de 2016, 2011 et 2006.\*](#)

## Annexe D Glossaire des termes de l'enquête

A

B

### Bande indienne

Groupe d'**Indiens de l'Amérique du Nord** pour qui des terres ont été mises de côté et dont l'argent est détenu par la Couronne. Chaque bande a son propre conseil de bande, qui comprend habituellement un ou plusieurs chefs et plusieurs conseillers. Les membres de la communauté choisissent le chef et les conseillers lors d'une élection ou parfois selon la coutume traditionnelle. Les membres d'une bande partagent généralement des valeurs, des traditions et des pratiques communes qui sont enracinées dans leur patrimoine ancestral. Aujourd'hui, de nombreuses bandes préfèrent l'appellation **Premières Nations**.

### Base de données, ensemble de données

Répertoire structuré de faits et de renseignements portant sur un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur et structuré de façon à être facilement accessible par les différents programmes d'applications statistiques.

### Base de sondage

Liste, carte ou spécification conceptuelle des unités qui constituent la **population** d'enquête, à partir de laquelle des personnes peuvent être sélectionnées. Il s'agit, par exemple, d'un répertoire téléphonique ou du répertoire d'une ville ou encore d'une liste de membres d'une association particulière ou d'un groupe particulier.

C

### Centres de données de recherche (CDR)

Le Programme des [centres de données de recherche](#) (CDR) permet aux chercheurs d'accéder aux **microdonnées** d'enquêtes sur la population et auprès des ménages dans un environnement sécurisé géré par Statistique Canada. Le Programme des CDR s'inscrit dans une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et d'un consortium universitaire visant à favoriser le renforcement des capacités de recherche sociale du Canada et d'appuyer le milieu de recherche sur les politiques. Le programme est aussi soutenu par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

### Centre de population

Le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine » qui a été utilisé dans le cadre du **Recensement de la population** jusqu'en 2006. Un centre de population a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré.

Les centres de population sont classés en trois groupes, selon la taille de leur population :

- Les petits centres de population, comptant une population de 1 000 à 29 999 habitants;
- Les moyens centres de population, comptant une population de 30 000 à 99 999 habitants;
- Les grands centres de population, comptant une population de 100 000 habitants et plus.

### Coefficient de variation (c.v.)

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si toute la population avait été mesurée. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'**erreur** est inévitable. Le coefficient de variation (c.v.) est une façon d'exprimer l'**erreur d'échantillonnage** liée à une **estimation**. Tout d'abord, une **erreur type** ou erreur « moyenne » pour l'**estimation** est calculée. Le c.v. est obtenu en divisant l'**erreur type** de l'**estimation** par l'**estimation** proprement dite, la fraction qui en résulte étant exprimée en pourcentage. Plus le c.v. est faible, plus la **qualité des données** est élevée (voir **Marge d'erreur**).



### Confidentialité

Résultat d'un rapport de confiance implicite entre la personne qui fournit les renseignements et la personne ou l'organisation qui les recueille. Ce rapport repose sur l'assurance que les renseignements ne seront pas divulgués sans la permission de la personne. En vertu de la **Loi sur la statistique**, les renseignements qui permettent d'identifier une personne, une entreprise ou une institution ne peuvent pas être divulgués sans que ces personnes, entreprises ou institutions le sachent ou y consentent.

### Contrôle

Processus qui permet de veiller à ce que les **données** d'enquête soient exactes, complètes et uniformes. Un ensemble de règles ou de conditions de contrôle s'applique à un **ensemble de données**. Les **données** qui ne respectent pas les conditions sont examinées et corrigées au besoin.

### Couverture

Il s'agit de la mesure dans laquelle chaque personne ou unité devant être incluse dans une enquête ou un recensement est en effet dénombrée et dénombrée une seule fois. Des **erreurs** de couverture se produisent lorsque des personnes ou des unités de l'enquête ou du recensement sont laissées de côté (sous-dénombrement) ou dénombrées plus d'une fois (surdénombrement). Des études sont souvent menées par Statistique Canada pour produire des **estimations** du sous-dénombrement et du surdénombrement d'une enquête ou d'un recensement donné ou pour examiner des questions connexes. Par exemple, Statistique Canada a étudié et analysé la mesure dans laquelle l'utilisation du téléphone cellulaire a des répercussions sur la couverture dans le cas des enquêtes par téléphone.

## D

### Diffusion

Processus visant à fournir des produits et des services statistiques au grand public et à des utilisateurs de **données** précis. Statistique Canada diffuse les **données** et les analyses sous forme de résultats d'enquête, de rapports de recherche, de documents techniques, de périodiques, de produits du recensement et de recueils de recherches. Les produits en ligne vont de 1996 à aujourd'hui. Des **données** historiques peuvent être retrouvées au moyen du catalogue de la bibliothèque. Les **données** de Statistique Canada sont aussi distribuées par l'entremise d'un réseau approuvé de bibliothèques de dépôt. L'objectif des activités de diffusion est de fournir des **données** pertinentes au moment opportun, selon des formats utiles et des modes accessibles. Les activités en place pour appuyer la diffusion des produits comprennent les services de consultation offerts aux clients, le marketing, les promotions, la formation des utilisateurs et d'autres services à la clientèle.

### Donnée

**Observations** et mesures recueillies dans le cadre d'une enquête, d'un recensement ou d'une autre étude. Faits ou chiffres à partir desquels on peut tirer des conclusions.

### Donnée administrative

Les données administratives sont des renseignements recueillis par d'autres organismes gouvernementaux et entreprises du secteur privé à leurs propres fins, qui sont par la suite utilisés par Statistique Canada pour atteindre de façon efficace les objectifs prévus dans son mandat. Statistique Canada traite toutes les données permettant d'identifier une personne, une entreprise ou une organisation de façon strictement confidentielle.

## E

### Écart type

Mesure de l'écart ou de la dispersion d'un **ensemble de données** par rapport à la moyenne. Il s'agit de la mesure de dispersion la plus largement utilisée. En ce qui concerne les mathématiques, l'écart type correspond à la racine carrée de la **variance**.

## Échantillonnage

Processus de sélection d'une partie de la **population** à observer, afin d'estimer un élément d'intérêt concernant l'ensemble de la **population**. Parmi les exemples des différentes méthodes d'échantillonnage figurent : l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage aléatoire stratifié, l'échantillonnage en grappes, l'échantillonnage à plusieurs phases, et l'échantillonnage à plusieurs degrés.

## Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Cette enquête, à participation volontaire, a eu lieu en 2011, en remplacement du questionnaire détaillé du recensement, plus largement connu sous le nom de questionnaire du Recensement « 2B/2D ». L'ENM visait à recueillir des **données** sociales et économiques sur la population canadienne. L'objectif de l'ENM était de fournir des **données** à de petits niveaux géographiques et pour de petits groupes de population. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez consulter le [2011 Enquête nationale auprès des ménages](#).

## Enquête postcensitaire

Il s'agit d'une enquête dans laquelle toutes les **unités sondées** sont sélectionnées à partir de leurs réponses au **Recensement de la population**. Ces enquêtes sont généralement menées peu après le Recensement.

## Enregistrement

Il s'agit des **données** d'une **unité répondante** individuelle qui fait partie d'un fichier comportant des **données** pour toutes les **unités répondantes** d'une enquête

## Ensemble de données, base de données

Répertoire structuré de faits et de renseignements portant sur un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de **données** d'enquête ou de **données** administratives, conservé dans un ordinateur et structuré de façon à être facilement accessible par les différents programmes d'applications statistiques.

## Erreur

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, on utilise les résultats de l'échantillon pour estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. L'exactitude d'une telle **estimation** représente une mesure de la façon dont l'**estimation** diffère du chiffre exact ou « véritable ». Les écarts par rapport aux chiffres véritables sont appelés « erreurs ». Elles peuvent provenir de nombreuses sources, mais peuvent être regroupées en quelques grandes catégories : **erreur de couverture**, **erreur d'échantillonnage**, **erreur due à la non-réponse**, **erreur de réponse** et **erreur de traitement**.

### Erreur de couverture

Les erreurs de couverture ont trait aux personnes ou aux unités laissées de côté par l'enquête (sous-dénombrement) ou dénombrées plus d'une fois (surdénombrement).

### Erreur d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage font référence au fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la **population** totale. La différence est appelée erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « **erreur type** ».

### Erreur de réponse

Les erreurs de réponse indiquent qu'une réponse peut ne pas être tout à fait exacte. Le **répondant** peut avoir mal interprété la question ou peut ne pas connaître la réponse, par exemple, si elle concerne un membre du ménage absent.

### Erreur de traitement

Les erreurs de traitement comprennent les erreurs commises lors de la saisie des **données**, du codage, de la totalisation ou d'autres formes de manipulation des **données**.

### Erreur due à la non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse se produisent lorsqu'il est impossible d'obtenir un questionnaire dûment rempli d'une personne, d'un ménage ou d'une organisation. Même s'il est possible d'effectuer certains ajustements pour tenir compte des **données** manquantes pendant le traitement, la non-réponse signifie inévitablement une perte d'exactitude.

### Erreur type

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. L'**erreur d'échantillonnage** fait référence au fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la **population** totale. La différence est appelée **erreur d'échantillonnage**. L'**erreur d'échantillonnage** réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « erreur type ».

### Estimation

Il s'agit de l'utilisation des résultats de l'échantillon pondéré pour estimer les caractéristiques de la **population** totale.

## F

### Fichier analytique

Il s'agit d'un ensemble de **microdonnées** de Statistique Canada pour une enquête donnée, qui peut être utilisé dans les [centres de données de recherche](#) (CDR) dans l'ensemble du Canada. Les CDR permettent aux chercheurs d'accéder aux **microdonnées** d'enquêtes sur la population et auprès des ménages dans un environnement sécurisé. Le personnel des CDR est composé d'employés de Statistique Canada. Les CDR sont exploités en vertu des dispositions de la **Loi sur la statistique**, conformément à toutes les règles de **confidentialité**. Ils ne sont accessibles qu'aux chercheurs dont les projets ont été approuvés et qui ont prêtés serment en vertu de la **Loi sur la statistique**, devenant ainsi des « personnes réputées être employées ».

### Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)

Un FMGD permet d'accéder aux **unités répondantes** de sorte que les utilisateurs peuvent mener leur propre recherche ou analyse. Il est composé d'un **ensemble de données** non identifiables qui comprend les caractéristiques relatives aux unités de l'enquête (p. ex. personnes, ménages ou entreprises). La **diffusion** de ces **ensembles de données** a été autorisée par le Comité de la diffusion des **microdonnées** de Statistique Canada. Les **ensembles de données** ne contiennent aucun **renseignement confidentiel**, puisque les identificateurs individuels ont été supprimés et que toute combinaison de **données** ou région géographique, qui pourrait potentiellement révéler l'identité d'une **unité répondante**, a été modifiée.

### Fraction de sondage

Taille de l'échantillon divisé par la taille de la **population**.

### Fréquence

Nombre de fois qu'un événement ou qu'un élément se retrouve dans un **ensemble de données**.

## G-H-I

### Guides de l'utilisateur

Ces guides accompagnent les **ensembles de données** d'enquête de Statistique Canada comme les **fichiers analytiques** et les **fichiers de microdonnées à grande diffusion**. Ils fournissent les renseignements techniques détaillés nécessaires pour utiliser les **données** de façon appropriée. Le guide comprend généralement des renseignements importants que les utilisateurs doivent connaître avant d'effectuer l'analyse des **données** : **variables** de pondération utilisées, procédures relatives à l'estimation de la **variance** et précautions à prendre dans le cadre de la **diffusion** des **données**.

## Imputation

Processus consistant à remplacer des **données** manquantes ou non valides par des **données** valides. L'imputation est généralement exécutée selon des règles déterminées au préalable ou à partir de **données** d'un « voisin statistique », c'est-à-dire une autre **unité répondante** qui comporte des caractéristiques similaires. L'imputation est souvent effectuée en même temps que le **contrôle** des **données**.

## Indien avec statut

« Indiens avec statut » comprend les Indiens inscrits et les Indiens des traités.

### Indien inscrit

Le terme « Indien inscrit » désigne les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada.

### Indien des traités

Les Indiens des traités sont des personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne.

## Indien de l'Amérique du Nord

Il s'agit d'un terme qui décrit tous les Autochtones au Canada qui ne sont pas des **Inuits** ni des **Métis**. Les Indiens de l'Amérique du Nord sont l'un des trois groupes de personnes reconnues comme étant des Autochtones dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Ce terme désigne aussi les **Premières Nations**, qui comprennent les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.

## Inuit

« Inuit » signifie « peuple » en inuktitut, une des langues des Inuits. La plupart des Inuits vivent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans le Nord du Québec et au Labrador.

## Inuit Nunangat

L'Inuit Nunangat est la patrie des **Inuits** du Canada. Elle comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les **Inuits** au Canada.

## Inuk

Singulier du mot **Inuit**, c'est-à-dire « une personne ».

## J-K-L

### *Loi sur la statistique*

Loi concernant la statistique au Canada. Elle comprend la définition du mandat de Statistique Canada : « Est maintenu, sous l'autorité du ministre, un bureau de la statistique appelé Statistique Canada, dont les fonctions sont les suivantes :

- recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci;
- collaborer avec les ministères à la collecte, à la compilation et à la publication de renseignements statistiques, y compris les statistiques qui découlent des activités de ces ministères;
- recenser la population du Canada et faire le recensement agricole du Canada de la manière prévue à la présente loi;
- veiller à prévenir le double emploi dans la collecte des renseignements par les ministères;
- en général, favoriser et mettre au point des statistiques sociales et économiques intégrées concernant l'ensemble du Canada et chacune des provinces, et coordonner des projets pour l'intégration de telles statistiques. »

**Loi sur les Indiens**

Disposition législative fédérale adoptée pour la première fois en 1876, qui énonce certaines obligations du gouvernement fédéral et régleme la gestion des terres des réserves indiennes. La loi a été modifiée plusieurs fois, dont la dernière en 2017.

**M****Marge d'erreur**

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, on utilise les résultats de l'échantillon pour estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'**erreur** est inévitable. La marge d'erreur, qui est utilisée pour former des intervalles de confiance, sert d'indicateur brut de la précision d'une **estimation**. Par exemple, les sondages disent souvent qu'un certain pourcentage de la **population**, plus ou moins la marge d'erreur (exprimée en points de pourcentage), devrait voter pour un certain candidat, 19 fois sur 20. Pour calculer la marge d'erreur, qui dans cet exemple correspond à un intervalle de confiance de 95 %, le sondeur utiliserait l'équivalent de plus ou moins deux **erreurs types** de l'**estimation** (voir **Erreur type**).

**Méthode bootstrap**

Méthode servant à estimer l'**erreur** d'un **ensemble de données** associé à l'**échantillonnage**. L'**échantillonnage** entraîne des **erreurs** parce que l'on ne recueille pas des **données** pour l'ensemble de la **population**, mais uniquement pour un sous-ensemble, appelé échantillon, qui sert ensuite à produire des **estimations** pour l'ensemble de la **population**. Il existe plusieurs méthodes pour estimer le niveau d'**erreur d'échantillonnage**. Dans le cadre de la méthode bootstrap, on sélectionne habituellement un certain nombre de sous-échantillons de l'échantillon principal et on produit des **estimations** pour chaque sous-échantillon. L'**erreur d'échantillonnage** est estimée en fonction des différences observées entre les **estimations** des différents sous-échantillons et de l'échantillon complet.

**Méthodologie**

Ensemble de méthodes et de techniques de recherche appliquées à un domaine particulier d'étude. À Statistique Canada, par méthodologie, on entend la méthodologie d'enquête.

**Métis**

Il n'existe pas une définition unique de « Métis ». Pour certains répondants, ce terme désigne la Nation des Métis; pour d'autres, il peut s'agir d'une personne d'ascendance mixte autochtone et européenne qui s'identifie comme étant Métis.

**Microdonnées**

Fichier d'**enregistrements** se rapportant à des **unités répondantes** individuelles.

**N-O****Observation**

**Données** recueillies pour une **variable** donnée concernant une **unité répondante** particulière. Parmi les exemples figurent les valeurs particulières d'une **unité répondante** pour des caractéristiques comme l'âge, le sexe ou l'état matrimonial : l'observation pourrait être « 77 », « femme » et « veuve ».

**P****Peuples autochtones**

Les peuples autochtones du Canada comprennent trois groupes distincts : les **Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord)**, les **Métis** et les **Inuits**, chacun étant reconnu par la constitution. Il existe de nombreuses différences culturelles, historiques, régionales, politiques et socioéconomiques entre ces groupes de même qu'au sein de chaque groupe.

**Plan d'échantillonnage**

Ensemble de spécifications qui décrivent les éléments d'**échantillonnage** d'une enquête de façon détaillée. Ces éléments comprennent la **population**, la **base de sondage**, les **unités sondées** par l'enquête, la taille de l'échantillon, la sélection de l'échantillon et la méthode d'**estimation**.

**Poids**

Nombre moyen d'unités de la **population** qu'une unité représente dans l'enquête. Parmi les exemples d'unités figurent une personne ou un ménage. Les poids sont appliqués aux **unités répondantes** dans une **base de données**-échantillon, afin de veiller à ce que les **estimations** des caractéristiques correspondent à la **population** totale lorsque des inférences sont faites à partir des **données** d'enquête en fonction de paramètres de **population**.

**Population cible**

Groupe complet d'unités auxquelles les résultats de l'enquête s'appliquent. Ces unités peuvent être des personnes, des ménages, des entreprises, des institutions, etc. Il s'agit de la population sur laquelle on veut obtenir des informations.

**Possibilité d'interprétation**

La possibilité d'interprétation reflète la facilité avec laquelle l'utilisateur peut comprendre, utiliser et analyser les données ou les renseignements. La justesse des définitions des concepts, des **populations cibles** et des **variables**, la terminologie sous-jacente aux **données** et l'information sur toute limitation des **données** déterminent en grande partie la possibilité d'interprétation.

**Première Nation**

Terme qui est devenu d'usage courant dans les années 1970 pour remplacer le mot « Indien » que nombre de personnes trouvaient offensant. Même si le terme « Première Nation » est largement utilisé, il n'existe pas de définition juridique de ce terme. Le terme « Première Nation » se rapporte notamment aux **Indiens de l'Amérique du Nord** du Canada avec ou sans statut. De nombreuses personnes ont aussi adopté le terme « Première Nation » pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur communauté.

**Produit de données**

Organisation des résultats des activités de Statistique Canada, y compris les fichiers de **données**, les **bases de données**, les tableaux, les graphiques, les cartes et le texte. Cette organisation peut être définie au préalable (produit de données normalisé) ou faire suite à des demandes spéciales (produit de données personnalisé). Les produits de données sont disponibles en formats papier ou électronique.

**Proportion**

Il s'agit du nombre de réponses qui se retrouvent dans une catégorie de réponse donnée par rapport au nombre total de réponses. Elle est calculée en divisant la **fréquence** de la catégorie de réponse par le nombre total de réponses à la question.

## Q-R

**Qualité des données**

Degré ou niveau de confiance quant à l'adaptation des **données** et des renseignements statistiques à leur utilisation. Les questions particulières de qualité ou d'adaptation à l'utilisation qui doivent être prises en compte par Statistique Canada sont la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, la **possibilité d'interprétation** et la cohérence.

**Recensement de la population**

Il s'agit de la collecte de renseignements auprès de toutes les unités d'une **population** qu'on appelle aussi parfois une enquête auprès d'un échantillon de 100 %. En vertu de la **Loi sur la statistique** de 1971, il est obligatoire de mener un recensement dans l'ensemble du pays tous les cinq ans. Le Recensement de la population fournit des **données** qui servent à planifier des services communautaires comme des écoles, des garderies et des services



de police et de protection contre les incendies, à prévoir la demande des consommateurs et à procéder à des études de marché.

### Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un **centre de population** (aussi appelée noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les **données** ajustées du Programme du **Recensement de la population** précédent.

### Région sociosanitaire (RS)

Les régions sociosanitaires sont des régions administratives établies en vertu de la loi par les ministères provinciaux de la santé. Ces régions administratives représentent des secteurs géographiques relevant des conseils d'administration des hôpitaux ou des autorités sanitaires régionales. Étant des régions administratives provinciales, les régions sociosanitaires sont sujettes à des changements.

### Régression

Méthode statistique servant à prédire la valeur d'une caractéristique grâce à l'étude de son rapport avec une ou plusieurs autres caractéristiques. Ce rapport est exprimé au moyen d'une équation de régression.

### Régression logistique

Il s'agit d'une forme d'analyse de **régression** utilisée lorsque la **variable** réponse est une **variable** binaire (une **variable** comportant deux valeurs possibles).

### Renseignement

Il s'agit de données qui ont été enregistrées, classées, structurées, mises en correspondance ou interprétées à l'intérieur d'un cadre, afin d'en obtenir une signification.

### Renseignement confidentiel

Il s'agit d'un terme utilisé par Statistique Canada pour décrire les renseignements qui sont assujettis aux dispositions de la **Loi sur la statistique** relatives au secret. Les renseignements sont considérés comme confidentiels parce qu'ils permettent d'identifier directement une **unité répondante**, par exemple, à partir de son nom, ou parce qu'ils pourraient permettre l'identification d'**unités répondantes** particulières, même après la **suppression** des identificateurs, en raison des détails qu'ils comportent, de leur structure géographique ou de leur format.

### Répondant, unité répondante

Répondant désigne la personne qui fournit les **données** pour l'**unité sondée**, qu'il s'agisse d'une personne, d'un ménage, d'une entreprise ou d'une institution. Dans le cas de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, en général, le répondant est une personne sélectionnée de 15 ans et plus. Pour les jeunes de 15 à 17 ans, l'approbation du parent ou tuteur doit être obtenue pour mener l'entrevue directement avec le jeune. Chez les 15 à 17 ans, le répondant est donc le jeune lui-même ou son parent ou tuteur.

## S

### Stratification

Procédure d'**échantillonnage** dans laquelle la **population** est divisée en sous-groupes ou strates homogènes, la sélection des échantillons se faisant de façon indépendante dans chaque strate.

### Subdivision de recensement (SDR)

Il s'agit du terme général pour désigner les municipalités (déterminées en vertu des dispositions législatives provinciales ou territoriales) ou les régions traitées comme des équivalents de municipalité aux fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### Suppression

Processus grâce auquel des **données** particulières ne sont pas diffusées, sur la base de critères conçus pour protéger la **confidentialité**. La suppression de « cellules » désigne les procédures utilisées pour protéger les **données** de tableaux de nature délicate de la divulgation, une cellule étant une entrée dans un tableau. Dans

le cas de l'EAPA, des **données** ont également été supprimées pour des raisons de qualité (c.v. plus élevé que 33,3 %).

## T-U-V

### Taux de réponse

Proportion d'un échantillon pour lequel une réponse à un questionnaire est obtenue, habituellement exprimée en pourcentage. La non-réponse englobe ceux qui refusent de participer, ainsi que les personnes que l'on n'a pas pu contacter dans le cadre de l'enquête.

### Unité d'échantillonnage ou unité échantillonnée

Unité sélectionnée au moyen du **plan d'échantillonnage** et pour laquelle des mesures sont effectuées dans le cadre d'une enquête. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EAPA, l'**unité d'échantillonnage** est la personne.

### Unité sondée

Il s'agit de l'unité sélectionnée pour laquelle des mesures sont effectuées dans le cadre d'une enquête-échantillon ou d'un recensement. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cadre de l'EAPA, l'unité sondée (qui est aussi l'unité échantillonnée, puisque l'EAPA est une enquête sur échantillon) comprend les personnes de 15 ans et plus.

### Variable

Caractéristique qui peut prendre plus d'une valeur et à laquelle une mesure numérique est attribuée (p. ex. revenu, âge et poids).

### Variable dérivée

Nouvelle **variable** élaborée grâce à l'application d'opérations logiques ou mathématiques à une ou plusieurs **variables** existantes, afin de répondre à un besoin de **données** particulier. Par exemple, une variable de l'âge peut être calculée à partir des **données** sur la date de naissance. Par ailleurs, une variable dérivée appelée « présence d'un problème de santé chronique » peut être obtenue selon qu'un **répondant** a répondu « oui » au moins une fois à une série de questions concernant des problèmes de santé chronique particuliers, comme l'asthme, le diabète, la maladie cardiaque, etc.

### Variance

Il s'agit de la mesure de dispersion d'une caractéristique ou d'une **variable** donnée dans un **ensemble de données**. Elle indique dans quelle mesure une variabilité existe pour cette caractéristique. Du point de vue technique, elle est calculée comme étant la moyenne des écarts au carré entre chaque **observation** et leur moyenne sur l'**ensemble de données** pour une **variable** particulière.

## W-X-Y-Z

## Références

Bernier, J., et Nobrega, K. (1998). Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method. Congrès annuel de la Société statistique du Canada, juin 1998.

Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). 2009. « État de l'apprentissage chez les Autochtones au Canada : Une approche holistique de l'évaluation de la réussite ». Ottawa.

Haddou, Mohammed. (2013). Bootstrap Variance Estimation Specifications - Aboriginal Peoples Survey, Document interne, janvier 2013.

Langlet, É., J.-F. Beaumont, et P. Lavallée. (2008). Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys. Article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, mai 2008, Ottawa.

Verret, François. 2013. The estimation methodology of the 2011 National Household Survey, Article présenté aux Joint Statistical Meetings de 2013.